BnF Gallica

Paris artistique et monumental en 1750. Lettres du Dr Maihows traduites de l'anglais par Philippe-Florent de Puisieux, [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Maihows, Dr. Paris artistique et monumental en 1750. Lettres du Dr Maihows traduites de l'anglais par Philippe-Florent de Puisieux, réimprimées pour la première fois avec préface, sommaires et notes, par Hippolyte Bonnardot. 1881.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

PARIS

ARTISTIQUE ET MONUMENTAL

EN 1750

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'Incendie du Palais de Paris en 1618. Relation de Raoul Boutray, réimprimée pour la première fois, avec une introduction et des notes par Hippolyte Bonnardot. *Paris, Léon Willem*, 1879. Petit in-8°.

Monographie du VIIIe arrondissement de Paris. Étude archéologique et historique. *Paris, A. Quantin*, 1880. In-4°, avec neuf planches.

L'Abbaye royale de Saint-Antoine-des-Champs de l'ordre de Citeaux. (Extrait du n° de décembre 1880 de la *Revue archéologique.*) *Paris. Aux bureaux de la Revue archéologique. Librairie académique Didier et Cie*. 1881. In-8°.

Paris. — Typ. de Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob. — 10287

PARIS

ARTISTIQUE ET MONUMENTAL

EN 1750

LETTRES DU Dr MAIHOWS

TRADUITES DE L'ANGLAIS

PAR

PHILIPPE-FLORENT DE PUISIEUX

Réimprimées pour la première fois, avec préface, sommaires et notes

PAR

HIPPOLYTE BONNARDOT

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

1881

8° Z le Senne 13.721

PRÉFACE

Nous réimprimons ici pour la première fois en entier, sous le titre de *Paris artistique et monumental en* 1750, une quinzaine de lettres sur Paris, extraites d'un ouvrage intitulé : *Voyage en France et en Italie et aux isles de l'Archipel ou Lettres écrites de plusieurs endroits de l'Europe et du Levant en* 1750, *etc. avec des observations de l'auteur sur les diverses productions de la Nature et de l'Art. Ouvrage traduit de l'anglois.* (Paris, Charpentier, 1763. 4 vol. in-12.) Ces lettres renferment une cu-

rieuse description *de visu* de la capitale, en 1750 fort peu connue, sinon entièrement inédite, où sont consignées de judicieuses appréciations sur tout ce que Paris offrait à cette époque de chefs-d'œuvre en peinture, sculpture ou architecture (1). La première lettre de notre publication est la cinquième de l'ouvrage original, et ainsi de suite pour les autres. Chacune de ces lettres est précédée, dans la présente édition, d'un sommaire résumant son contenu et accompagnée d'un certain nombre de notes destinées à

(1) Nous en avons déjà publié quelques fragments dans une analyse critique de l'ouvrage intitulée : *Lettres sur Paris, en* 1750. (V. les numéros d'août et de septembre 1878, du *Moniteur du Bibliophile*). M. Édouard Fournier a donné, après nous, quelques citations de l'ouvrage du docteur Maihows dans la dixième livraison de *Paris à travers les âges* (*Palais-Royal*).

éclaircir ou à commenter le texte, la plupart rectificatives en raison des erreurs plus ou moins graves échappées à la plume de notre touriste.

Le docteur Maihows, auteur de ces *Lettres* (1), devait être à la fois un amateur éclairé et un savant érudit (2), à en juger par les observations qu'il émet de temps à autre dans le courant de son récit; il est fâcheux, néanmoins, qu'il pêche par l'archéologie et estropie parfois les

(1) V. le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* de Barbier, (t. III, p. 440, n° 19, 358) et le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* de J.-Ch. Brunet (édit. 1862, t. III, col. 1314).

(2) Il ne consacre pas moins de trente-et-une pages que nous passerons sous silence (lettres x et xi de l'édition originale) à une dissertation scientifique approfondie à propos des pierres à plâtre des carrières de Montmartre employées pour le moulage.

noms des artistes les plus illustres. C'est cependant une correspondance fort intéressante pour les amateurs, en ce qu'elle renferme des réflexions aussi piquantes qu'imprévues suggérées à notre critique anglais par l'examen des œuvres d'art et des édifices les plus remarquables à Paris au milieu du XVIIIe siècle. « La partie de ce voyage qui embrasse quelques provinces de France et sa capitale, dit G. Boucher de la Richarderie (1), est intéressante surtout par les jugemens, qu'avec une grande impartialité et beaucoup de goût, le voyageur porte sur les ouvrages d'art qui se trouvent à Paris, dans ses environs et ailleurs. »

(1) *Bibliothèque universelle des voyages*, t. Ier, pp. 319-320.

Il nous a été impossible, à notre grand regret, malgré les recherches les plus actives, de reconstituer la biographie de l'auteur et de découvrir ses autres ouvrages, s'il en existe, à l'aide des recueils bibliographiques les plus autorisés en ces matières. Quant au traducteur, Philippe-Florent de Puisieux (1), c'était un avocat au Parlement de Paris qui publia, sous le voile de l'anonyme, un grand nombre de traductions du latin et de plusieurs langues étrangères.

Les relations de voyages publiées par les étrangers venus à Paris à diverses époques, offrent une mine féconde de renseignements à exploiter. On en a déjà

(1) Né à Meaux, le 28 novembre 1713, mort en octobre 1772. (V. *La France littéraire*, par J.-M. Quérard, t. VII, p. 373).

publié un certain nombre du XVIe siècle jusqu'à nos jours. Nous citerons les suivantes, auxquelles nous renvoyons le lecteur, comme les plus curieuses à consulter. La plupart de ces relations se trouvent dans une section spéciale du catalogue de la *Bibliothèque de la Ville*, à l'hôtel Carnavalet (nos 74, 75 et 76).

1577. — *Voyage de Jérôme Lippomano, ambassadeur de Venise en France, en* 1577, par son secrétaire. (V. le t. II, pages 589-609 de la *Relation des Ambassadeurs vénitiens au* XVIe *siècle*, recueillie et traduite par N.-M. Tommaseo, ouvrage faisant partie des *Documents inédits sur l'Histoire de France.*)

1608. — *Voyage à Paris de Thomas Coryate* (1608) extrait traduit (de l'anglais) et annoté par Robert de Lasteyrie. (*Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris,* etc., t. VI, p. 24 et suiv.)

1620. — *Voyage de Jean Ernest, duc de Saxe,*

en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas (1620), par J.-G. Neumayr. *Leipsick*, 1620, in-4° (en allemand).

1656. — *A survey of the estate of France taken in the description of the principal cities, etc.*, par P. Heylyn. (Voyage en France et à Paris au XVIIe siècle.) *London*, 1656, in-4°.

1657-1658. — *Journal d'un voyage à Paris en* 1657-1658, publié par A.-P. Faugère. *Paris, Benjamin Duprat*, 1862, in-8° de XVI-518 p. (Journal de voyage des frères de Villers, hollandais, nés à Leyde.)

1692. — *Lettre d'un Sicilien à un de ses amis, contenant une agréable critique de Paris et des Français*. Traduit de l'italien. *Chambéry*, 1710, in-12 de 46 pages (1).

(1) Cette lettre, datée de Paris le 20 août 1692, se trouve insérée dans le *Saint-Evremoniana* p. 374 et a été réimprimée en grande partie dans l'édit. de 1825 de l'*Histoire de Paris* de Dulaure (t. VII, p. 234 et 333 à 354). Cet opuscule anonyme a été reproduit par M. Louis Lacour dans son *Annuaire général du dé-*

1698. — *A journey to Paris in the year* 1698, par Martin Lister. *London*, 1699, in-8°.

1698. — *Voyage à Paris, etc.*, de Martin Lister. Traduit de l'anglais en allemand par J.-G. Meintel Swabach. 1753, in-12, fig.

1698. — *Voyage de Lister* (Dr Martin Lister) *à Paris en* 1698, traduit pour la première fois, publié et annoté par la Société des Bibliophiles françois. On y a joint des extraits des ouvrages d'Évelyn relatifs à ses voyages en France, de 1648 à 1661. *Paris, Aubry*, 1873, in-8° de XXVIII et 344 pages. Planche gravée, représentant l'Exposition des tableaux du Louvre, en 1699.

1720-1721. — *Journal de Rosalba Carriera, pendant son séjour à Paris en* 1720 *et* 1721, publié en italien par Vianelli, traduit, annoté et augmenté d'une biographie et de documents

partement de la Seine. (*Paris*, 1860, gr. in-8° de 1,000 col.) sous le titre de *Lettre d'un Sicilien.*

Une édition pet. in-8°, grossièrement imprimée, porte le titre de *Lettre d'un Silicien* (pour Sicilien) *à un de ses amis.*

inédits sur les artistes et les amateurs du temps, par Alfred Sensier. *Paris, libr. Techener*, 1865, in-18 jésus de 573 pages (titre rouge et noir).

1727. — *Séjour de Paris*, c'est-à-dire Instructions fidèles pour les Voiageurs de condition, comment ils se doivent conduire, s'ils veulent faire un bon usage de leur temps et argent, durant leur séjour à Paris, comme aussi une description suffisante de la cour de France, du parlement, de l'université, des académies et bibliothèques, avec une liste des plus célèbres savans, artisans et autres choses remarquables qu'on trouve dans cette grande et fameuse ville, par le sieur J.-C. Nemeitz, conseiller de S. A. S. Mgr le prince de Waldeck. Enrichi de quantité de belles noes (notes) et figures. *Leide, Jean Van Abcoude*, 1727, 2 vol. in-8°, fig. et plan de Paris (1).

(1) La première édition de cet ouvrage fut publiée en allemand sous le pseudonyme de *Timentes*, anagramme par à peu près du nom de Nemeitz (*Francfort*, 1718, in-12). Il en existe un exemplaire dans la *Bibliothèque de la ville de Paris*, à l'hôtel Carnavalet.

1733.—*Voyage franco-allemand de Jean Chétien Troucement*. Description de Paris (poème allemand). *Leipsick*, 1733, in-4° de 80 pages avec deux planches.

1739-1775. — *Lettres écrites par Horace Walpole à ses amis pendant ses voyages en France* (1739-1775). Traduites par le comte de Baillon. *Paris*, 1872, in-8°.

1758. — *Les curiosités de Paris, en neuf lettres, etc.*, par Owen. *Londres*, 1758, in-8° ou in-4° (en anglais).

1777. — *Premier et second voyage de Mylord de *** à Paris, contenant la quinzaine anglaise et le retour de Mylord dans cette capitale*, par le Ch. R*** (Rutlidge). *Yverdon*, 1777, 3 vol. in-12. — autre édition : *Londres* (*Cazin*), 1782, 3 vol. in-18.

1783. — *Relation des voyages en France, dans les Pays-Bas, etc.*, de H. Sauder. *Leipsick*, 1783, 2 vol. in-8°, front. portr. (en allemand) (1).

(1) Le t. Ier est presque tout entier consacré à une description de Paris.

1785. — *Vioge fuera de Espana* (Voyage hors de l'Espagne), par Antonio Pouz. *Madrid*, 1785, 2 vol. in-8° (1).

1786. — *Journal d'un voyage à Paris en* 1786 (en hollandais). 52 gravures en couleur. Vues de Paris, de Janinet. Un fort vol. in-4°. (Manuscrit original conservé à la Bibliothèque de l'hôtel Carnavalet. E. n° 3,380.)

1787. — *Nouveau voyage de France au point de vue naturel, économique... et artistique*, par J.-J. Volkmann. *Leipsick*, 1787, 3 vol. in-8°. Plan de Paris. (En allemand) (2).

1787-1790. — *Voyage en France pendant les années* 1787, 88, 89 *et* 90, par Arthur Young. *Paris*, 1794, 3 vol. in-8°. Cartes.

1788. — *A tour through Holland... and part of France... in wich is ineluded a description of Paris*, par Harry Peckham. *London*, 1788, in-12.

1792. — *Journal durant un séjour en France*

(1) Cinq lettres du t. Ier (de la p. 74 à la p. 232), renferment une description de Paris et de ses curiosités.

(2) Le t. Ier concerne Paris et ses environs.

d'août à décembre 1792, par John Moore. Traduit de l'anglais par M. de Lagrange. *Philadelphie*, 1794, 2 vol. in-8°.

1796 (an V). — *Souvenirs de mon dernier voyage à Paris*, par J.-H. Meister. *Paris*, l'an V (1796). Gr. in-18. — Autre édition : *Zurich*, 1798 (an VII), in-8°.

1798. — *Fragmente ans Paris in IV ten jahr des franzosischen republik*, par Lorenz Meyer. *Hamburg*, 1798, 2 vol. in-12.

1798. — *Fragments sur Paris*, par Frédéric-Jean-Laurent Meyer. Traduit de l'allemand par le général Dumouriez. *Hambourg*, 1798, 2 vol. in-8°.

1798-1799. — *Voyage à Paris en* 1798 *et* 1799, par Thomas Bugge, astronome danois. Traduit du danois en allemand par G.-Nic. Tileniann. *Copenhague*, 1801, in-12.

1800 (an IX). — *Voyaye d'un Allemand à Paris et retour par la Suisse*, par Heinzmann. *Lausanne*, 1800, in-8°.

1802. — *Lettres sur la capitale et l'intérieur de*

la France, par le Dr F.-G.-L. Meyer. (En allemand.) *Tabingen*, 1802, 2 vol.

1802-1803. — *Lettres intimes écrites sur Paris en* 1802 *et* 1803, par J.-Fréd. Reichardt. (En allemand.) *Hambourg*, 1803, 3 vol. in-12.

1802-1804. — *Paris in eighteen hundred and two, and eighteen hundred and fourteen* (1802 *et* 1804), par William Shepherd. The third edition. *London*, 1814, in-8°.

1804 (an XIII). — *Souvenirs de Paris en* 1804, par Auguste Kotzebue. Traduit de l'allemand sur la deuxième édition avec des notes, par Guilbert de Piréxécourt. *Paris, Barba*, 1805, 2 vol. in-12.

1805. — *Lettres sur un voyage à Paris, en* 1805, par Beuzenberg. *Dortmund*, 1806, 2 vol. in-12 avec fig. (En allemand.)

1806. — *Voyage à Paris*, par Ch. Holcroft. Traduit de l'anglais en allemand, par J.-A. Bergk. *Berlin*, 1806, in-8°.

1811. — *Souvenirs d'un voyage à Paris en* 1811, par J.-A. de Halem. *Hambourg*, 1813.

1818. — *Passages from my autobiographic* (Jour-

nal d'un voyage à Paris, en 1818), par Lady Morgan. *London*, 1859, in-8°.

1831. — *Souvenirs de Paris en l'année* 1831, par un Allemand du sud. *Stuttgard*, 1832, in-12.

1832-1848. — *Quinze ans à Paris*, 1832-1848, *Paris et les Parisiens*, par Charles de Forster. *Paris, Didot*, 1849, 2 vol. in-8°.

1835. — *Paris and the Parisians in* 1835, par Francis Trollope. *Paris*, 1836, 2 vol. in-8°.

1835. — *Notes d'un voyage à Paris en l'année* 1835, par Herm. Schlegel. (En allemand.) *Altembourg*, 1837, in-12.

1836. — *A residence in France*, par J. Fenimore Cooper. *London*, 1836, 2 vol. in-8° (1).

1838-1839.—*Souvenirs d'un voyage à Paris* (1838-1839), par J. Kneppelhout. *Paris*, 1839, in-8°.

1839. — *The American in Paris*, par John Sanderson. *Philadelphia*, 1839, 2 vol. in-8°.

1857. — *Il viaggio di un ignorante à Parigi*, par D.-Giov. Rajberti. *Milano*, 1857, in-8°.

(1) Le tome Ier est entièrement consacré à une description de Paris.

Il est plus que probable qu'il existe, soit dans les bibliothèques publiques, soit dans des collections particulières, beaucoup d'autres récits de voyages du même genre encore ignorés, et contenant des détails inédits qui, fidèlement traduits et enrichis de savants commentaires, deviendraient par la suite une source précieuse de documents pour les archéologues et les artistes de l'avenir.

HIPP. BONNARDOT.

PARIS

ARTISTIQUE ET MONUMENTAL

EN 1750

LETTRE PREMIÈRE

L'HOTEL DE CLUNY. — LE PALAIS DES THERMES

PARIS A SON ORIGINE.

Je suis inquiet en moi-même si cette capitale de la France, remplira les grandes idées que j'en ai conçues, tant par le rapport de ceux qui l'ont vûe, que par les détails qu'on nous en a donnés par écrit. Quelques heures après mon arrivée à Paris, je brûlois déjà d'en voir les curiosités ; et je suis tombé, je ne sçais comment, sur un objet qui m'a donné

beaucoup de satisfaction, quoique je ne me ressouvienne pas d'en avoir jamais entendu parler. Je voulois aller dans le quartier de Saint-Germain; celui qui me conduisoit me montra, en passant, l'hôtel de Cluni, maison appartenante à l'Ordre de Cluni, bâtie à peu près du tems de Louis XIII (1). Mon œil fut frappé à l'endroit qu'il m'avoit montré, par les restes d'un édifice vénérable. Toutes les fois que je rencontre pareille chose, mille pensées se présentent en foule à mon esprit. Je ne m'étois pas attendu de trouver ici de ces vestiges : mon conducteur que je questionnai, me répondit froidement que c'étoit un vieux bâtiment, le Palais des Thermes. Il ne put m'en dire davantage, et ses regards m'annoncèrent qu'il me trouvoit singulier de

(1) C'est une erreur évidente : la construction de l'hôtel de Cluny remonte à la fin du xve siècle. (V. les *Notices sur l'hôtel de Cluny et sur le palais des Thermes*, par Du Sommerard. *Paris, Ducollet*, 1834, in-8°.)

croire que cela valût la peine d'être remarqué.

Je suis choqué que dans un quartier si célèbre, que l'on a consacré à l'étude des sciences et des arts polis, on ait si peu d'égards pour ce morceau précieux d'antiquité, et qu'il soit si indignement employé aux plus vils usages (1). J'entrai dans un appartement

(1) Le Palais des Thermes ou les Bains de Julien l'apostat, sont dans la rue de la Harpe, et servent maintenant (1763) d'étable pour mettre des chevaux dans une hôtellerie appellée *la Croix de fer*. (*Note du traducteur*.)

En 1818, ce palais était devenu la propriété d'un tonnelier. On lit à ce propos, dans une note de Dulaure (*Hist. de Paris*, édit. 1825, t. Ier, p. 155) : « Lorsqu'en 1818 je suis allé visiter cette salle du palais des Thermes, des tonneaux en très-grand nombre en masquaient les murs, et ne laissaient apercevoir qu'une petite partie de sa voûte. J'en sortis peu satisfait de trouver, au lieu d'un palais des empereurs romains, un magasin de futailles. ». Le préfet de la Seine l'acheta l'année suivante, par ordre de Louis XVIII. Quant à l'hôtellerie de *la Croix de fer* dont parle, dans sa note, Ph.-Fl. de Puisieux, elle fut détruite en 1820 pour le dégagement des abords du palais des Thermes. (V. l'*Itinéraire archéologique de Paris*, de F. de Guilhermy, p. 10.)

vaste, la seule pièce encore existante d'un édifice, qui, à en juger par cet échantillon, devoit être très-grand et très-magnifique. La chambre est exhaussée et spacieuse, et on est frappé en y entrant de cette admiration respectueuse, qu'il est naturel de sentir quand on entre dans quelque temple gothique. L'architecture en est pourtant d'un goût bien différent. Au lieu de cette profusion d'ornemens mal placés, qui règne dans tous ces édifices, on ne voit dans celui-ci qu'une simplicité toute unie qui le caractérise pour un édifice romain. Les murs en sont épais, fort élevés et remplis de niches. Le plafond qui est haut, est d'une simplicité noble et auguste; c'est une arcade construite à la manière des Romains; elle forme une portion de cercle parfait, qui quoique d'un diamètre fort grand, n'a pour la soutenir ni pilliers ni rien autre chose que les murailles. Quand on y porte la vûe, on seroit tenté de croire

qu'elle va tomber; mais quoiqu'elle porte encore une augmentation de fardeau, par les terres qu'on y a transportées et qui forment une espèce de jardin en terrasse pour l'hôtel de Cluni, qui en est voisin, il y a tant de siècles que cette voûte subsiste en cet état, qu'il n'y a pas lieu de craindre cet accident. Les murailles sont bâties en partie de briques et en partie d'une espèce de plâtre particulier et fort dur (1). La brique est vraiment romaine; on la reconnaît à ses dimensions, aussi bien qu'à la couleur et à la consistance : le plâtre est beaucoup plus dur : il ressemble beaucoup à celui qu'on voit actuellement dans quelques cantons d'Italie et qui est fait avec la poudre de Pouzole (*Pulvis Puteolanus*) des anciens (2). On se sert de cette composi-

(1) Ce que l'auteur appelle ici *une espèce de plâtre particulier* est une sorte de mortier de chaux.

(2) La *pouzzolane* (dont l'étymologie provient de Pouzzole, dans la baie de Naples), est une matière volcanique qui, mélangée à la chaux grasse, forme un mortier hydraulique.

tion pour les digues qu'on fabrique dans la mer; et nous avons le secret de le rendre aussi dur que le marbre et aussi durable.

Il n'est pas difficile de fixer l'époque de la construction de cet édifice. Paris est une ville dont on connoit les différens progrès par des mémoires authentiques, et comment, de fort peu de chose qu'il étoit dans son origine, il est parvenu à la magnificence que nous lui voyons. Si l'on peut déterminer les dates de tous ses édifices, on peut aussi acquérir des lumières sûres au sujet de ce fameux antique si négligé. Dès les premiers tems, dont les histoires font mention, Paris existoit; mais c'étoit une place de peu d'importance, avant qu'il eût été réduit par les Romains et même beaucoup plus tard. On ne voit point que du tems des Celtes, il ait eu aucune prérogative de plus que les autres villes de la Gaule, qui étoient capitales chacune de leurs provinces respectives. César dit dans ses *Commentaires*,

qu'après la défaite de Cavustogènes (1), il transféra dans cette petite ville l'assemblée des États, qu'on avoit coutume de tenir auparavant à Chartres. Il paroît que ç'a été le premier pas vers l'aggrandissement de Paris, qui est à présent si étendu et si magnifique. César prit cette ville en affection; mais ceux qui lui succédèrent quelque tems après dans le gouvernement des Gaules, eurent moins de goût pour elle : car leurs propres histoires fixent la résidence des Préteurs, et par conséquent le lieu où se rassembloient les grands, non dans la Gaule Chevelue et dans la division Celtique, dont Paris faisoit partie, mais dans la Gaule *Braccata* (2) ou Narbonnoise; et nous sçavons que c'étoit à Lyon et à

(1) Camulogène, général gaulois, fut vaincu et tué dans une bataille qu'il livra à Labiénus, lieutenant de César, dans une vaste plaine, au sud-ouest de l'antique Lutèce (an 52 avant J.-C.).

(2) *Braccata*, littéralement *qui porte des braies*, à cause des *braies* ou haut-de-chausses que portaient les habitants de cette partie de la Gaule.

Vienne : enfin il se passa un tems considérable avant qu'on donnât à Paris la même préférence qu'elle avoit du tems de cet empereur.

Paris, quoique pendant un tems moins considéré, recouvra ensuite sa première réputation. Julien, qu'on n'avait pas encore qualifié du titre d'apostat, étant Vice roi de la Gaule sous l'empire de Constance, prit cette ville en amitié. Nous voyons que dans ses ouvrages, il l'appelle sa chère et bien-aimée *Lutèce;* il en parle avec de grands éloges en beaucoup d'endroits; il est évident qu'il y faisoit presque entièrement sa résidence. Il y bâtit un palais, qui est ce palais des Thermes, où non-seulement lui, mais encore plusieurs monarques de la race mérovingienne firent leur séjour (1).

(1) Childebert Ier, fils de Clovis, roi de Paris, y résida, et après lui sa veuve, la reine Ultrogothe, comme l'atteste Fortunat, évêque de Poitiers, poète latin du VIe siècle.

Les restes du Palais des Thermes se réduisent à fort peu de chose; je vous ai déjà dit en quoi ils consistent; mais ce monument incontestable suffit pour nous montrer combien doit avoir été auguste l'édifice dont il n'étoit qu'une partie. Dans un tems où on avoit plus de goût qu'à présent pour les antiquités (1), on a formé bien des conjectures sur l'usage auquel étoit destiné ce fragment de l'édifice de Julien. La plupart de ceux qui

Abandonné par les rois de la race carlovingienne, ce palais fut en butte aux ravages des Normands.

(1) Assertion contestable : les ouvrages sur les antiquités de Paris s'étaient au contraire multipliés vers le milieu du XVIIIe siècle. Pour n'en citer que quelques-uns, de 1739 à 1743, l'abbé Lebeuf publia ses *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris ;* en 1742, parut une des nombreuses éditions de la *Description de Paris*, de Piganiol de de la Force ; en 1744, le tome VII de la *Gallia Christiania* (œuvre des Bénédictins) renfermant l'historique du diocèse de Paris, et en 1749, le *Voyage pittoresque de Paris*, de Dezallier d'Argenville, fils. Ajoutons, à la décharge de notre voyageur, qu'en sa qualité d'étranger, il est fort excusable de ne pas être au courant des publications archéologiques parues en France à cette époque.

l'ont examiné, et même tous, à ce qu'on m'a assuré, ont prétendu que c'étoit un temple, et que les niches des murailles étoient destinées pour autant d'autels. Pour moi, toute la structure me fait croire que c'étoit plutôt une salle de bains, d'autant plus que les Romains étoient jaloux de ces sortes de commodités; sans compter que son ancien nom, *Palatium Thermarum*, l'annonce d'une manière à pouvoir difficilement s'y refuser : j'ai pris la peine de suivre les traces, obscures à la vérité, de quelques autres bâtimens à peu près du même tems, qui me confirment dans cette opinion. Je les ai suivies jusqu'à la fontaine d'Arcueil, à trois milles de Paris, où j'ai trouvé les restes de certaines arcades qui, lorsqu'elles étoient entières, servoient, à coup sûr, à y conduire l'eau. Elles sont de même construction et de même matière que la salle qui est le seul reste du palais, et ont été bâties évidemment dans le même siècle.

Les Romains épargnoient-ils quelque chose pour leurs commodités ou leurs plaisirs? Leur magnificence dans des tems si reculés, n'a-t-elle pas étonné tous ceux qui ont vécu depuis? Combien leur ostentation et leur extravagance n'ont-elles pas laissé de monumens de leurs conquêtes et de leur grandeur dans tout cet univers qu'ils ont subjugué? Quand je considère d'où ce peuple a tiré son origine, combien il s'est soutenu long-tems dans le plus haut dégré de puissance et de gloire, et en quel état il a été réduit ensuite; quelles bornes peut-on mettre à l'imagination, et que ne peut-on pas supposer de la position future des autres États? Quelle est la principauté si petite, qui ne puisse un jour, aidée des entreprises de quelque prince ambitieux, aspirer à la conquête de tout le monde?

LETTRE II

DES ACCROISSEMENTS SUCCESSIFS DE PARIS A DIVERSES ÉPOQUES.

J'ai eu occasion de vous parler de l'ancien état de Paris, et des premiers pas qu'il fit pour arriver à cette grandeur, qui porte surtout ses habitans à le regarder comme la plus grande ville du monde : continuerai-je cet examen, et le suivrai-je encore dans quelques autres périodes? Nous ne sommes guères informés de ses autres augmentations pendant un espace considérable de tems. Le grand Clovis l'enrichit et l'aggrandit beaucoup : il y fit construire un palais (1) au sud-ouest de

(1) Toussaints Du Plessis, dans ses *Nouvelles Annales de Paris* (1753, p. 43) et Jaillot, dans ses *Recherches critiques*

la rivière, et tout auprès du couvent de Sainte-Geneviève, qu'il avoit fondé depuis peu : mais le palais de Julien fut encore long-tems après la résidence de ses successeurs. Childebert ayant succédé à Clovis, son père, dans cette partie de ses États, bâtit du même côté de la rivière l'abbaye de Saint-Germain, sur les ruines d'un temple consacré à la déesse Isis. Ces premiers bâtimens n'étoient pas d'un grand goût d'architecture, ni proportionnés aux intentions de ceux qui les faisoient construire. La France devint bientôt après le théâtre de la guerre et du carnage. Les Normands y poussèrent leurs invasions avec succès dans le IXe siècle, et il ne leur fut pas difficile de forcer les rois de France à abandonner ces habitations qui n'étoient pas fortifiées. Les mêmes bras qui les avoient

sur la ville de Paris (1774), t. V, p. 85 et suiv., prouvent, d'après un passage des *Chroniques* de Grégoire de Tours, que ce prétendu palais de Clovis n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques historiographes parisiens.

fait retirer dans la ville, rasèrent les édifices qu'ils venoient de quitter ; ils n'épargnèrent que ceux dont ils pouvoient tirer quelque avantage pour en combattre les vrais propriétaires. Il n'y eut pas même jusqu'à ceux qui couvroient et favorisoient leurs attaques contre la ville, qu'ils dépouillèrent de tous ornemens ; et ils n'y laissèrent que les murailles dont ils pouvoient se servir (1).

C'est un avantage d'avoir été malheureux : vous qui connoissez l'histoire de ces tems infortunés, il n'est pas nécessaire de vous rappeller que ces usurpateurs avoient pour eux le nombre, la discipline et la nécessité, qui est la plus grande source de la barbarie et d'une valeur brutale. Il faut que le loup périsse de faim, s'il ne se force un passage dans la bergerie. Les François étoient mal

(1) V. les *Recherches sur les invasions des Normands à Paris* (*au* IXe *siècle*), par P.-Nic. Bonamy. (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XIII, an 1740.)

pourvus de soldats ; le peu qu'ils en avoient, étoient mal disciplinés ; accoutumés au luxe, ils succombèrent sous le poids des fatigues de la guerre. Ce qui les sauva, ce fut d'avoir été vaincus : la situation de la ville dans l'isle de la Seine, fut un des principaux moyens de leur sûreté ; ils en étoient redevables à la nature ; mais ce n'auroit pas été assez : César avoit conquis Paris, et comme s'il eût eu dessein d'y borner l'honneur de ses victoires, en empêchant que personne à l'avenir ne pût marcher sur ses traces, il fit ce qu'il avoit coutume partout, plus ou moins, je veux dire qu'il rendit ce qu'il trouva de Paris imprenable. Bien des siècles après, la muraille que César fit élever autour de la ville conquise, servit à empêcher la conquête des Normands. J'ai découvert les restes de cette ancienne fortification : d'autres avant moi les avoient cherchés en vain ; on ne trouve que de la confusion dans ce qu'ils en écrivent ; les uns

en disent trop, d'autres pas assez. Pour moi je serai tout à la fois équitable et sincère. J'ai trouvé des traces évidentes de la vieille muraille, flanquée de ses tours quarrées, et que les effets du tems, depuis tant de siècles, n'ont rendu que plus fermes. Elle fait partie de la prison qu'on nomme le vieux Châtelet (1). C'étoit à cet endroit même et défendus par ces restes d'une précédente victoire,

(1) Voir, sur l'origine et la découverte d'un mur de construction romaine dans la Cité, le poème d'Abbon *De Lutecià Parisiorum a Normannis ob cessâ* (écrit vers l'an 896) liv. Ier, vers 15 et 16, et liv. II, vers 55 et 56; le t. IX des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, et les 19e et 24e livraisons de la *Statistique monumentale de Paris* d'Albert Lenoir. Quant à une muraille élevée sur la rive droite, Sauval s'exprime ainsi au t. Ier, p. 66 de son *Hist. et Rech. des antiq. de Paris* : « Touchant l'agrandissement de Paris, on croit que depuis Julien l'Apostat jusqu'au siége des Normans, Paris avoit étendu ses faux-bourgs au-delà de la rivière de chaque côté; mais qu'ayant été ruinés par ces barbares, et redressés depuis, on fit une clôture, afin d'être à couvert et en état de se deffendre; mais on ne sait ni quand, ni par où ce travail fut commencé; si ce fut du côté de l'Université, ou bien de l'autre que nous appelons la Ville. » Si cette enceinte a jamais existé du côté

que les François sous le règne de Charles le Simple, forcèrent ces usurpateurs à lever le siége le plus opiniâtre et le plus sanglant que Paris ait jamais souffert. Je me figure l'étonnement singulier où vous êtes, de me voir assurer que le vieux Châtelet montre les seuls restes qui subsistent encore de cette muraille, dont les Romains environnèrent autrefois Paris. Imaginez-vous entendre dire, avec les véritables sentimens d'un lecteur sincère, qui croit de bonne foi ce que l'auteur ne pense pas : qu'est-ce donc que les restes

de la Ville, située sur la rive droite, à aucune époque on n'en a retrouvé le moindre vestige. Une des chambres du Grand-Châtelet (que le docteur Maihows nomme ici *Vieux-Châtelet*) portait, il est vrai, le nom de *Chambre de César;* mais cette dénomination légendaire, ne prouve nullement que cette ancienne forteresse, transformée depuis en prison d'État, soit l'œuvre de Jules César ou de ses successeurs. Dulaure dit, à ce sujet, à la page 154 du t. II de son *Histoire de Paris* (édit. 1825) : « Dans les bâtimens du Châtelet, vus, examinés par des hommes capables de juger de leur ancienneté, personne n'a découvert une seule de ses parties qui fût de construction romaine. » Il n'y a donc aucune foi à ajouter à la prétendue découverte de notre touriste.

de cette vaste fortification qu'on voit dans le quartier de l'Université, auprès de Saint-Victor; qu'est-ce donc que le grand boulevard de Saint-Antoine et de la porte Saint-Martin? Je vais vous le dire. Un examen exact m'a appris qu'ils n'ont aucun des caractères d'ouvrages romains. Les murailles annoncent l'époque de leur construction, et cette construction en fait rejaillir la gloire sur des gens que vous n'en soupçonneriez jamais; sur les Anglois. C'est évidemment l'ouvrage de Philippe-Auguste, ou du moins du roi Jean et de Charles le Sage, qui eurent plus de peine à arrêter le cours de la valeur Bretonne, que leurs ancêtres n'en avoient eue à contenir la fureur des Normands. Les moyens dont on se sert pour faire la guerre, sont aussi difficiles à imaginer que ses diverses opérations, et les plus nobles sont toujours les moins aisés à déconcerter. La paix faite avec les Normands inspira à Robert,

qui monta ensuite sur le trône, de renouveller l'ancien goût d'orner et d'aggrandir la ville. Ce fut sous son règne que les abbayes de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain furent rétablies, et mises dans le même état qu'elles sont aujourd'hui, à quelque chose près. La superstition trouve si aisément accès dans l'esprit du peuple, que, sous le même règne, les moines se croyant trop à l'étroit, et trouvant à leur bienséance le terrein du château de Nauvert (1), publièrent qu'il étoit fréquenté par les diables. Ils donnèrent à la rue voisine le titre de rue d'Enfer (2) ; et la superstition

(1) Ce ne fut qu'en 1259, sous le règne de Saint-Louis, que les Chartreux prirent possession de l'ancien *Château de Vauvert*.

(2) L'étymologie la plus rationnelle du nom de la rue d'Enfer serait *Infera* ou *Inferna* (*Inférieure*), parce qu'elle était située, comme le château de *Vauvert* (*Vallis viridis*), dont elle a aussi porté le nom, dans une vallée verdoyante, en contre-bas de la rue Saint-Jacques, dite jadis *Supérieure*. La rue d'Enfer porte aujourd'hui, par une bizarre homonymie, le nom de Denfert-Rochereau, le vaillant défenseur de Belfort pendant la guerre de 1870-1871.

renversa par terre les pierres de ce château vénérable un peu plus vite et plus aisément que la musique n'avoit rassemblé et arrangé celles de Thèbes. Louis VI ajouta Saint-Victor à ces augmentations de la ville : mais c'est à un roi d'un caractère bien différent, que cette ville, maintenant si vaste, est redevable de ses premiers aggrandissemens de l'autre côté de la rivière. Je ne sçais ce que vous en pensez, mais je n'ai jamais lû l'histoire de Philippe-Auguste sans ressentir cette vénération qu'inspire le caractère de ceux qui ont été plus que grands, et qui en même tems ont été bons. Quand je me rappelle ses exploits de guerre contre des ennemis supérieurs par le nombre et mieux disciplinés, contre des soldats, tout à la fois fiers de leurs succès, et sans autre ressource que de vaincre, il y a peu de ces héros, dont l'histoire nous a transmis les actions avec tant d'éloges, sur qui je ne lui accorde la préférence ; quand

je considère ses honneurs plus tranquilles, que je le vois au milieu d'une paix à peine signée, se déclarer le père de l'industrie et le patron des arts, méditer des augmentations, et ajouter de nouveaux ornemens à sa capitale : la plupart des princes célèbres de l'antiquité me paroissent bien inférieurs, et c'est peu de dire qu'il est le plus grand monarque que la France ait produit. Cependant tel est l'aveuglement des hommes : on se souvient à peine du nom de ce second Marc-Aurèle.

Il n'est pas nécessaire de vous dire que ce fut sous son règne et par ses encouragemens, que l'architecture gothique parvint au plus haut point de perfection en France. Nous en voyons des témoignages sans nombre dans les églises de ce goût, qui furent construites de son tems dans les différentes provinces du royaume. La partie de Notre-Dame, cathédrale de Paris, qui fut achevée par ses soins, suffiroit seule à démontrer que jamais ce

goût n'a excellé davantage dans aucun siècle.

Les descendans de Philippe héritèrent de ses inclinations avec sa couronne : ils continuèrent à étendre Paris de plus en plus, jusqu'à ce que les croisades épuisant leurs finances, ne leur permirent pas de faire de nouvelles augmentations : ensuite les guerres s'étant allumées entre la France et l'Angleterre, il ne leur fut pas possible de trouver assez d'argent ni d'ouvriers, pour exécuter plusieurs plans magnifiques qu'on leur avoit fournis.

Pour continuer notre examen de la manière dont Paris s'augmenta par la suite, avant d'arriver à la grandeur et à la magnificence où il est actuellement, il faut avouer que le goût de bâtir se perdit après la mort de Philippe le Bel, et ne se renouvella que long-tems après : on ne le vit renaître avec quelque éclat que sous le règne de Charles VI.

Tandis que ce prince étoit sur le trône, la France jouit d'un petit intervalle de repos par la paix de Brétigny, qui fut conclue entre Édouard III, roi d'Angleterre, et le roi Jean son frère, prisonnier en Angleterre. Il profita de cet intervalle pour agrandir sa capitale; et ce période de tems vit élever les deux palais magnifiques des Tournelles et de Saint-Paul, dont le terrain est maintenant occupé en partie par la place Royale (1).

(1) L'hôtel Saint-Paul, dit aussi *Hostel solemnel des grands esbatemens*, fondé en 1364, près de l'église de ce nom, par Charles V, s'étendait de la rue Saint-Antoine à la Seine, et de la rue Saint-Paul aux fossés de l'Arsenal et de la Bastille; il renfermait dans son enceinte un grand nombre d'hôtels, dont les noms sont énumérés par la plupart des historiographes parisiens. V. à la p. 558 du t. IV des *Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-lettres*, un article sur le *Palais de Saint-Pol, résidence de Chartes VI pendant sa démence*, et une étude toute récente de M. Fernand Bournon sur *l'Hôtel royal de Saint-Pol*, p. 54 et suiv. du t. VI des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*.

Quant au Palais des Tournelles, il était situé rue Saint-Antoine, vis-à-vis de l'hôtel Saint-Paul. Il avait été fondé

Ce monarque en effet travailla beaucoup à augmenter la magnificence de Paris. Il fit élargir les rues, et construire nombre de bâtimens superbes; mais après cela on ne fit plus rien jusqu'au règne de François Ier. Le tour d'esprit de ce monarque, qui le portoit à l'amour des bâtimens, fit espérer qu'on verroit sous son règne les plus grandes choses en ce genre, et cette attente ne fut pas vaine. François joignoit la libéralité à l'envie d'illustrer sa ville capitale, et son goût pour l'architecture l'emportoit sur celui de tous ses prédécesseurs. Paris ne fut pas la seule ville qui fut agrandie de son tems; il éleva dans plusieurs provinces de son royaume des bâtimens superbes, et d'autres monumens de sa magnificence et de sa splendeur. Ce prince

en 1390 par Pierre d'Orgemont, chancelier de France, et fut détruit en 1564 par ordre de Catherine de Médicis, à la mort de Henri II. Il fut remplacé depuis, en partie, par un *marché aux chevaux* et, en 1604, par les bâtiments de la place Royale.

ne se vit pas plutôt sorti de la captivité où il avoit gémi en Espagne, qu'il jetta le plan de Chambord, de Fontainebleau et d'autres palais, qu'il eut la satisfaction de voir finir avant sa mort. Ce fut lui qui entreprit le grand ouvrage d'élargir les rues de Paris, qui auparavant étoient trop étroites; cette tâche étoit assurément très-difficile : cependant peu à peu il la remplit en grande partie. Philippe-Auguste avoit construit un Louvre dans le goût gothique : François le fit démolir, et en construisit dans la même place un autre à la manière des Italiens, qui jusqu'alors avoit été entièrement inconnue aux François.

C'est principalement à la maison de Médicis que les arts et les sciences sont redevables de leur rétablissement en France. A proportion que le goût général s'épura dans ce royaume, les rois de la branche des Valois se dégoûtèrent des édifices que leurs prédé-

cesseurs avoient fait bâtir dans des tems moins éclairés. L'exemple que François Ier leur avoit donné, en faisant abattre le vieux Louvre et l'hôtel de Saint-Paul (1), étoit trop judicieux pour n'être pas suivi. Le reste des bâtimens gothiques fut renversé jusqu'aux fondemens; et comme si Paris eût dû s'élever alors au-dessus de sa précédente grandeur, un accident qui survînt facilita une entreprise, qui sans cela eût été presque impraticable, quoique fort désirée. Charles IX avoit jetté les yeux sur le château des Tournelles; il avoit souhaité de le démolir, pour avoir le prétexte d'y suppléer, en faisant bâtir les Tuileries. Ce fut dans cette circonstance singulière, que Henri II fut tué par le

(1) En 1516 François Ier aliéna une partie de l'hôtel Saint-Paul qui tombait en ruines à Jacques de Genouillac, dit Galliot, grand-maître de l'artillerie : l'Arsenal fut fondé sur cet emplacement. Ce ne fut qu'en 1539 qu'il fit commencer la démolition du vieux Louvre par la grosse tour centrale dite *Tour-Neuve* ou *Forteresse du Louvre*.

comte de Montgommery dans un tournois qui se donna dans cet endroit. Catherine de Médicis profita de l'occasion, et pria son fils de détruire ce château, afin de n'avoir rien devant les yeux qui put lui rappeler un événement si tragique. Dans la disposition où étoit le prince Charles, il lui fut aisé de consentir à ce qu'il désiroit tant lui-même (1) ; ainsi ce fatal monument fut détruit. Les Tournelles n'existèrent plus, et on employa à faire des rues, un terrein où tant de têtes couronnées avoient fait leur résidence. Il augmenta le Louvre que son ayeul avoit rebâti en grande partie, et sa mère acheva d'exécuter le plan qu'on avoit formé lors de la démolition des Tournelles, en le joignant aux Tuileries. Philibert de Lorme en fut l'architecte, et cet édifice lui valut le sur-

(1) V. les *Lettres patentes et commission du roy pour vendre et aliéner à perpétuité son hostel des Tournelles et d'Angoulesme, assis à Paris, rue Sainct-Anthoine. Paris, par Robert Estienne*, 1563, in-8°.

nom honorable du Palladio François (1).

C'est ainsi, mon cher ami, que la ville de Paris, après être sortie d'une origine peu recommandable, et avoir vu détruire entièrement par les mains de ses ennemis la plupart des édifices qui avoient fait son premier accroissement, s'éleva peu à peu, et s'avança par dégrés vers cet état de splendeur qui attire aujourd'hui notre admiration. Depuis ce tems, on a regardé comme une marque d'amour du prince pour son peuple, l'envie qu'il faisoit paroître d'embellir et d'augmenter la capitale ; et plusieurs rois de suite ont saisi avec plaisir l'occasion de flatter leur propre vanité par une action, qui en même tems, les rendoit plus chers à leurs peuples.

Henri IV ne se vit pas plutôt tranquille sur le trône, qu'il adopta le même plan que

(1) And. Palladio, célèbre architecte italien du XVIe siècle, élève de Domin. Fontana, édifia le *Théâtre Olympique* et le *Palais de la Raison*, à Vicence, etc.

ses prédécesseurs. Il acheva le Pont-Neuf, et le peuple lui en marqua sa reconnoissance par une statue équestre qu'il y fit élever en son honneur (1). Ce fut sous ses auspices qu'on édifia la place Royale, près de la porte Saint-Antoine, et la place Dauphine devant le vieux Palais. Les applaudissemens qu'il reçut de son peuple pour ces marques de magnificence et de pompe publique, l'engagèrent à renfermer le fauxbourg Saint-Germain dans l'enceinte de Paris (2), à élargir les

(1) La statue équestre en question, dont le bronze servit à fondre des canons en 1792, avait été élevée en 1614. Celle qui subsiste encore de nos jours, fut coulée en bronze par Lemot, le 6 octobre 1817, à la Fonderie du Roule, et inaugurée en grande cérémonie le 25 août 1818, jour de la Saint-Louis. V. sur ces deux statues équestres le *Discours sur le subject du colosse du grand roy Henry, posé sur le milieu du Pont-Neuf de Paris* (par Louis Savot). *Paris, Nic. de Montrœil*, s. d. (1614) in-8° et le *Mémoire historique relatif à la fonte et à l'élévation de la nouvelle statue équestre de Henri IV, sur le terre-plein du Pont-Neuf, à Paris*, par Ch.-J. La Folie, conservateur des monuments publics. *Paris*. 1819. in-8°, fig. à l'eau-forte.

(2) Les faubourgs de Paris de la rive gauche, ne furent

quais des deux côtés de la rivière, et à entreprendre beaucoup d'autres ouvrages qui contribuoient à l'utilité et à la magnificence publique.

Les vices des souverains ne sont pas les seules choses que les courtisans imitent : qu'ils leur montrent un meilleur exemple, ils ne manqueront pas de copier leurs vertus. Les favoris de Henri IV connurent son goût, et en comprirent les raisons. Ils ne tardèrent pas à suivre ses traces; par la même action, c'est-à-dire, en faisant bâtir des hôtels dans les différens quartiers de cette ville agrandie, ils vinrent à bout en même tems de deux choses fort difficiles, sçavoir, de se concilier la faveur du souverain et celle du peuple. Les fauxbourgs qu'on venoit de renfermer

entourés que de fortifications provisoires, en 1590, pendant le siége de Paris par Henri IV, et si ce roi songea jamais à enclore le faubourg Saint-Germain d'une enceinte permanente, ce projet ne fut pas mis à exécution.

dans l'enceinte de la ville, furent bientôt décorés d'élégans et pompeux édifices, dans un tems où la ville prenoit un air de grandeur qui répondoit à son étendue.

Ainsi Paris devint une ville importante et fort vaste sous le règne de Henri IV. Ces projets ne furent pas abandonnés sous son successeur : le peuple s'accoutuma à sentir le même zèle et le même respect pour cette belle capitale que pour son grand monarque, et se soumit avec résignation à des taxes et des impôts, dès que l'avantage en étoit si visible. Sous ce règne, Marie de Médicis employa des sommes d'argent qui auroient effrayé le luxe des Romains, et le cardinal de Richelieu fit des dépenses capables d'épuiser les coffres d'un empereur d'Orient (1).

(1) Allusions de l'auteur aux prodigalités de la reine Marie de Médicis pour la construction et la décoration du Palais d'Orléans ou du Luxembourg, et du cardinal de Richelieu pour le Palais-Cardinal, dit depuis Palais-Royal.

Paris regardoit alors d'un œil de pitié toutes les tentatives qu'on avoit faites précédemment pour l'agrandir; c'étoit peu de chose à son goût. On vit élever des édifices, qui en remplissant le cœur du peuple d'un noble orgueil, étonnoient les yeux des étrangers. Tout cela n'étoit encore qu'une bagatelle, en comparaison de ce qu'on fit ensuite. Quand ce qui flatte l'ambition d'un prince, rencontre encore les suffrages et l'approbation du peuple, trouve-t-il quelque chose de capable de l'arrêter? Ce qu'il y avoit de grand dans un siècle précédent, éclipse ce que l'on fait dans le siècle suivant, s'il n'en est éclipsé lui-même. Tout ce que Philippe-Auguste, François Ier, Catherine de Médicis et le cardinal de Richelieu avoient fait pour l'accroissement de la capitale, n'approchoit pas des plans que M. de Colbert fit approuver et adopter par Louis XIV. Ces projets ne se bornèrent pas uniquement à la capitale; le

peuple avoit appris à regarder tout le royaume comme une grande ville; et il recevoit avec autant de zèle les projets d'agrandir les autres maisons de plaisance d'un monarque qu'il idolatroit.

Nous avons parcouru l'espace de tems où Paris eut les occasions les plus favorables de parvenir à un point de grandeur qui le faisoit envier des autres villes. Nous avons vû un tems où ses monarques ne portoient pas leurs vues plus loin. Il n'en fut pas de même sous Louis XIV. La guerre qui fut presque continuelle sous son règne, coûta tant de richesses, le priva de tant de bons ouvriers, et détourna tellement ses vues, qu'on ne put mettre à exécution qu'un très-petit nombre des desseins vastes de M. Colbert; et une foule d'accidens qui survinrent, empêcha de donner la préférence à ceux qui favorisoient la ville de Paris en particulier.

Ce fut une excellente politique en

Louis XIV, d'étendre les vues de son peuple et de lui faire regarder tout son royaume comme le théâtre de sa gloire : dans le fond du cœur il n'aimoit pas cette ville, qui jusqu'alors avoit attiré toute l'attention de ses souverains. Louis étoit monté sur le trône encore enfant : Anne d'Autriche sa mère étoit naturellement fière; elle se laissoit absolument conduire par un cardinal, qui avoit les mêmes défauts à un dégré aussi remarquable, et qui de plus étoit étranger.

En effet, c'étoit Mazarin qui étoit régent. Le peuple de Paris fut le premier à se plaindre; il menaça à plusieurs reprises, et enfin il en vint à une révolte presque complette. Tout le royaume suivit son exemple. On ne doit pas s'étonner si le cardinal haïssoit des gens qui le détestoient et qui déconcertoient ses projets ambitieux. Sa haine pour Paris se communiqua bientôt à la régente, et de la mère passa au fils. Louis XIV fut élevé avec

un éloignement pour sa capitale, qui lui resta pendant toute sa vie, et dont il paroît que son successeur a hérité. Ce qu'on avoit insinué sans peine dans l'esprit de ce jeune roi, y fut confirmé d'une manière ineffaçable par la conduite que tinrent les Parisiens pendant les troubles. Le prince de Condé se mit à la tête des mécontens contre la faction Mazarine, (c'est ainsi qu'on l'appelloit communément), et livra combat aux troupes du roi dans le fauxbourg de Saint-Antoine. Alors les Parisiens affermis dans leurs sentimens par les sollicitations pressantes de Mlle de Montpensier, princesse du sang, tirèrent le canon sur les troupes du roi par son conseil, et ouvrirent leurs portes au prince qui combattoit contre lui (1). Le soupçon qu'on avoit

(1) V. sur ce sujet une Mazarinade fort curieuse intitulée : *Relation véritable de ce qui se passa le mardy deuxième de juillet* (1652), *au combat donné au Fauxbourg Saint-Anthoine, entre les Trouppes du C. M.* (Cardinal Mazarin) *commandées par les mareschaux de Turennes et de la Ferté, et*

tâché d'inculquer à Louis XIV, devint pour lui une certitude; et ces principes reçus dans un âge si tendre, par les soins qu'on prenoit pour les affermir, s'y enracinèrent tellement, qu'il ne fut jamais possible de le faire changer d'avis. Cela fut cause que dans la suite de son règne, les projets de M. Colbert sur la ville de Paris, furent mis de côté, sous prétexte d'un simple délai; et tous les trésors que ce prince put épargner dans le tems de ses guerres, furent employés avec profusion à la construction de Versailles et de Marly.

Paris n'a plus été depuis ce tems l'objet de la magnificence royale : on a dépensé des sommes immenses pour les palais où ce prince réside, et on a eu peu d'égard à l'em-

celles de Monsieur le duc d'Orléans et de Monsieur le Prince (de Condé). *Paris, chez Nicolas Vivenay, imprimeur ordinaire de Monseigneur le Prince de Condé* (1652), in-8° de 31 p.

bellissement d'une ville que le prince régnant ni son prédécesseur, n'ont jamais honorée de leur présence par un séjour permanent, mais seulement quand quelques cérémonies indispensables les y obligent.

LETTRE III

NOTRE-DAME. — DÉCOUVERTE DE BAS-RELIEFS ANTIQUES. — LE GRAND AUTEL. — LA STATUE DE SAINT-CHRISTOPHE. — LA STATUE ÉQUESTRE DE PHILIPPE-LE-BEL. — TOMBES ET TABLEAUX DÉCORATIFS.

Vous direz peut-être que j'ai recherché l'origine des magnificences de Paris, pour faire parade de mes lectures. Vous n'ignorez pas qu'après l'histoire de mon pays, celle de France a toujours été mon étude favorite. Mon sujet, à la vérité, m'a emporté plus loin que je ne l'avois cru d'abord ; mais je pense que vous me pardonnerez d'être un peu détaillé sur une matière, qui pour avoir beaucoup attiré mon attention, n'a pas autant de

droit sur la vôtre. Si je me suis étendu sur la ville même, je ne vous ennuyerai pas sur les particularités qu'elle renferme : d'autres l'ont fait assez sans moi. Je me suis proposé de vous écrire de tout ce dont je n'ai pas été instruit par les autres, parce que vraisemblablement, ces choses seront nouvelles aussi pour vous ; pour tout le reste, je ne prendrai pas la peine de m'y arrêter, ou du moins vous me permettrez de les passer légèrement. J'y ai pris beaucoup de plaisir, moi qui suis présent ; mais je ne compte pas assez sur mes talents, pour croire que la description que je pourrois vous en faire, vous en donnât plus que celle des écrivains qui m'ont précédé.

Je ne vous donnerai pas la hauteur ni les autres dimensions de l'église de Notre-Dame, qui est la cathédrale : cet édifice vénérable, dont une partie a plus de mille, et le reste plus de six cens ans d'antiquité (1), fait hon-

(1) L'auteur fait sans doute allusion à la première basi-

neur à la manière gothique pour sa force, tandis qu'il en soutient très-bien le caractère par sa beauté. Il faut avouer qu'il règne dans la simplicité de l'ancien goût, un grand air de noblesse ; nous sommes redevables aux succès des architectes italiens, de l'avoir fait revivre heureusement dans presque toute l'Europe; mais aussi il y a dans ces édifices gothiques quelque chose qui inspire le respect et la vénération, et qui me paroît convenir encore mieux aux solemnités de la religion. Peut-être n'est-ce qu'un préjugé de coutume et d'éducation; je crois pourtant que c'est quelque chose de plus : en tout cas je me trouve incapable de le surmonter. Si nous examinions un grand nombre de nos principes les mieux établis, combien n'en

lique sous le vocable de Saint-Etienne, lorsqu'il parle de *plus de mille... ans d'antiquité :* il ne devait en subsister aucun vestige en 1750. Quant à l'église de Notre-Dame, elle ne fut fondée qu'en 1175, sous Louis VII dit *le Jeune*, par Maurice de Sully, évêque de Paris.

trouverions-nous pas qui n'ont point un fondement plus solide? Cette idée seule me fait trembler.

On admire le portail de cette église pour sa sculpture; mais il ne m'affecte pas tant que ses autres beautés. Les pilliers qui soutiennent la voute, au nombre de plus de cent, occupent très-heureusement la vûe. Il n'y a pas long-tems qu'on a découvert, par accident, ce qu'on n'avoit fait que soupçonner jusqu'à présent, sçavoir, que cette cathédrale a été fondée sur les ruines de quelque temple païen. On voulut creuser un caveau en 1710, pour enterrer les archevêques, dans un lieu où la terre n'avoit pas encore été ouverte : au grand étonnement des ouvriers et de ceux qui les employoient, on y découvrit un bon nombre de sculptures antiques. On en conserve quatre sous le chapitre, qui ont donné lieu à quantité de conjectures. Ces statues sont du marbre le plus fin : elles représen-

tent Jupiter, Castor et Vulcain ; la quatrième est la représentation d'un vœu des *Nautæ Parisiaci;* elle est élégante, et mériteroit un examen particulier, peut-être entrerai-je par la suite dans ce détail (1).

Si vous étiez ici, vous donneriez sans doute la préférence à l'abbaye de Westminster; elle est plus grande à tous égards que Notre-Dame; mais on trouve dans sa structure de doubles aîles de chaque côté du corps de cette

(1) Ce n'est pas en 1710, mais le 16 mars 1711 qu'on découvrit ces quatre bas-reliefs antiques, provenant d'un autel élevé à Jupiter par les *Nautæ Parisiaci* (*Nautoniers Parisiens* ou plutôt *Commerçants par eau Parisiens*), sous le règne de l'empereur Tibère. Outre Jupiter, Castor et Vulcain, on y voyait figurés Pollux, Mars, Vénus, Mercure et quelques divinités gauloises. V. sur cette découverte les *Observations sur des monuments d'antiquité trouvez dans l'église cathédrale de Paris*, par Moreau de Mautour (*Paris*, *P. Cot.* 1711, in-4° de IV et 24 p. fig.), le *Journal de Trévoux* de janvier 1712, les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* (t. III, p. 242) et le *Journal des Savants*, années 1711 (p. 513) et 1724 (p. 117). Ces quatre bas-reliefs antiques sont conservés de nos jours dans la salle dite *des Bains*, au musée de Cluny.

église, et dans la forme de ses fenêtres en rose, une élégance qui me paroît au-dessus de tout ce que j'ai jamais vu dans le goût gothique.

Les ornemens qu'on y a ajoutés après coup, sont dignes de l'élégance de l'édifice qui les soutient. Le grand autel, qui est l'ouvrage de deux rois, Louis XIII et Louis XIV, pris en total, est ce qu'on peut voir de plus magnifique, pour ne pas dire de plus élégant. Il y a une Vierge assise au pied de la croix, tenant le corps mort de Jésus-Christ sur ses genoux. Pour être d'un ciseau moderne, ce morceau mérite de grands éloges (1); mais, comme vous sçavez, les antiquités qui sont en Angleterre, m'ont gâté le goût de bonne heure; et je n'imagine pas que le voyage d'Italie me guérisse de cette maladie. Cepen-

(1) Ce groupe, dit *le Vœu de Louis* XIII, est l'œuvre du célèbre sculpteur Nicolas Coustou, élève de Coysevox, né à Lyon en 1658, mort en 1733.

dant pour rendre aux auteurs de ces ouvrages la justice due à leur supériorité, j'avoue que ce groupe a beaucoup de mérite : c'est un très-beau bloc de marbre de Carrara. Le visage de la Vierge a beaucoup de souplesse : il y a même assez de justesse dans la composition du tout ; mais je n'y vois pas dans l'une des figures, cette hardiesse d'expression, ni dans l'autre, cette attitude noble et aisée, que nous auroient données des sculpteurs de deux mille ans. Je suis singulier dans mes avis, j'en conviens : le principal mérite que je trouve dans ce groupe, est l'expression des muscles dans le corps de Jésus-Christ : non-seulement ils ont les proportions justes, la situation et même les contorsions que doit leur donner l'attitude; mais ce sont vraiment les muscles d'un corps mort ; il seroit difficile de s'y tromper, quand tout le reste de la figure et du groupe seroit caché. Aux deux côtés sont les statues de Louis XIII. et

Louis XIV, qui offrent leurs couronnes et leurs sceptres à ses pieds : ensuite on voit à droite et à gauche du maître-autel, dans le sanctuaire, trois anges de bronze très-bien dorés, et de grandeur naturelle; ils portent les différens instrumens de la Passion : en général ils ont un grand air de dignité.

En entrant dans l'église, on me conduisit d'abord à un saint Christophe, qui est un présent d'un officier de la cour de Charles VI (1). Quand on ne m'auroit pas tant exalté cette statue pour me prévenir en sa faveur, je n'en aurois pas mieux pensé pour cela. Je suis

(1) Cette statue de proportions colossales (de plus de neuf mètres de haut), adossée au premier pilier de la nef, à droite, avait été donnée à Notre-Dame en 1413 par Antoine des Essarts, valet tranchant et garde des deniers de l'épargne du roi Charles VI : elle fut abattue en 1786, par ordre du chapitre. Elle a été gravée par F.-N. Martinet, dans la *Description historique de Paris*, de Béguillet et Poncelin (*Paris*, 1779, 3 vol. in-8°).

Deux ans avant sa destruction, cette statue avait inspiré à un latiniste du temps un poème, peut-être fort rare, dont nous donnons ici le titre pour la singularité du fait :

tenté de soupçonner mon goût, quand mes opinions sont si différentes de celles de tout le monde ; mais je ne sçaurois m'empêcher de dire ce que je pense : je n'y trouve ni esprit ni caractère ; c'est un Polipheme plutôt qu'un saint, et il n'y a que sa taille colossale, absolument, qui puisse lui attirer l'admiration du peuple.

Philippe le Bel ayant remporté une victoire éclatante et inespérée sur les Flamands, ses ennemis, que la fortune favorisoit depuis long-tems (1), entra dans cette église tout armé, pour acquitter un vœu qu'il avoit fait à la Vierge dans le tems de la bataille. On a conservé la mémoire de cet évènement, signalé par une statue de ce monarque, de grandeur naturelle, à cheval, armé de toutes pièces, suivant l'usage de ce tems-là avec la visière

Sancti Christophori Parisiensis elegia (auctore J.-A. Guiot). *Parisiis*, 1784, in-8° de 12 p.

(1) A Mons-en-Puelle, près de Lille, le 18 août 1304.

du casque baissée. Ce morceau est placé immédiatement devant le chœur : on y fait si peu d'attention, que peut-être vous n'en avez pas entendu parler; mais je vous assure qu'il y a dans son air et dans la manière de l'exécution, quelque chose qui m'a plu infiniment (1). Il y a dans Notre-Dame beaucoup de tombeaux, qui ne sont ni superbes ni élégans : les meilleurs sont ceux du duc et de la duchesse d'Alençon, de MM. de Harlay et de Marca, archevêques de Paris, de quelques personnes de la famille des Ursins, fertile en grands hommes sous le règne des Valois, et des ducs de Retz alliés à la maison de Médicis. Le corps de l'église, aussi bien que le chœur, sont décorés de quantité de tableaux, dont

(1) Cette statue équestre, élevée contre le dernier pilier de la nef, à droite, sur deux colonnes peintes, en porphyre, fut détruite en 1792, pendant la Révolution. Elle a été reproduite dans la *Cosmographie universelle* d'André Thevet, publiée en 1572.

V. dans le *Mercure* d'avril 1763, une *Lettre sur la statue équestre de Notre-Dame*, par le président Hénault.

les sujets sont tirés de l'Écriture : les meilleurs peintres françois y ont employé leurs talens : il y en a quelques-uns de Le Brun que j'ai vus avec plaisir : mais en général ils sont plus recommandables par leur nombre que par leur mérite.

LETTRE IV

NOTRE-DAME. — JEAN, DUC DE BOURBON. — LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DE-LA-GRACE. — LES CHEVALIERS DU FER ET DE L'OR.

Quand je vous ai rendu compte de ce que j'ai trouvé de remarquable dans la cathédrale de Paris, et des choses que le peuple, qui se laisse charmer aisément, a jugé telles, quoiqu'elles ne le soient pas, j'ai omis de parler d'une de ses chapelles; ce n'est pas que je l'aye oubliée, ou qu'elle m'ait échappé; mais il n'est guère décent de rire quand on parcourt des lieux destinés aux exercices de la religion. Vous avez souvent badiné de l'humeur de nos chevaliers errans, tant en poësie qu'en fait de roman. Je me suis joint avec

vous, pour marquer mon étonnement et mon mépris des histoires qui nous représentent des personnes remplies de courage et d'honneur, s'armant pour aller combattre sans aucune querelle à vuider, parcourant les bois et les déserts, affamés comme Ulisse après son naufrage, et courant par tout le monde pour affronter les dangers : à quel dessein? dans l'espoir de rencontrer un champion aussi fol qu'eux, avec qui ils puissent combattre, sans en demander la raison, et dans un lieu où il n'y ait aucun témoin. J'ai regardé tous ces héros, depuis le fameux chevalier de la Manche (1) jusqu'au plus médiocre de la bande, du même œil que le chevalier Elfin, et le Sarrazin dans Spencer (2); mais

(1) *Don Quichotte*, par Michel de Cervantes Saavedra.

(2) Edm. Spenser, célèbre poète anglais du XVIe siècle, auteur de *The fairy Queen* (*La Reine fée*), poème allégorique et satirique sur la cour d'Angleterre sous le règne de la reine Elisabeth.

j'ai trouvé ici un monument qui en prouve la réalité.

Vous avez entendu parler de Jean, duc de Bourbon (1), instituteur d'un ordre de ce genre. La chapelle qu'on appelle à présent Notre-Dame-de-la-Grâce, étoit le lieu où ils tenoient leur chapitre en 1416 (2) : leur marque distinctive étoit un anneau d'or autour de la jambe gauche, et on les appelloit *chevaliers du fer et de l'or*. Ils s'engagèrent par le serment le plus solemnel, à accompagner ce duc en Angleterre, pour y combattre à outrance contre tout homme qui croiroit sa maîtresse plus belle que les leurs. Le duc visita l'Angleterre. Henri VI l'y amena prisonnier après la bataille d'Agincourt, et

(1) Dit Jean Ier, fils de Louis II, duc de Bourbon.

(2) C'est une erreur de date : l'auteur nous apprend en effet, un peu plus loin, que le duc de Bourbon fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt (en 1415) et emmené en Angleterre, où il mourut au bout de vingt ans de captivité. Peut-être faut-il lire : 1406.

quelques chevaliers du même ordre l'y suivirent aussi peu volontiers que lui. Je ne sçais pas ce qu'il pensa dans la suite de son ordre et de sa maîtresse ; mais il ne put obtenir sa liberté, et il y mourut après vingt ans de captivité, à compter du jour de cette mémorable victoire. Dirai-je que je suis interrompu? Prétexterai-je que j'ai perdu mon compagnon? cela m'arrive quelquefois. Dirai-je pour mon excuse que le souper refroidit? Pourquoi pas, si j'en avois besoin? mais non ; il est plus honnête d'avouer que je n'ai plus rien à dire de l'église de Notre-Dame qui n'ait été décrit au long par nos voyageurs, et par conséquent que vous ne sçachiez déjà.

LETTRE V

LA SAINTE-CHAPELLE. — ORIGINE ET HISTOIRE DE SES RELIQUES. — LE LIVRE D'HEURES DE CHARLEMAGNE. — L'APOTHÉOSE D'AUGUSTE, CAMÉE ANTIQUE. — DE LA RECHERCHE DU BEAU IDÉAL DANS L'ART.

Je ne sçais si vous avez jamais entendu parler de la Sainte-Chapelle qui est auprès de la cathédrale : pour moi, je ne me rappelle pas de l'avoir jamais vue décrite nulle part (1); c'est un bâtiment gothique, plus

(1) Entre autres descriptions de la Sainte-Chapelle antérieures à 1750, époque du voyage du docteur Maihows, nous citerons les suivantes :

Histoire ecclésiastique de la Cour ou *les Antiquités et Recherches de la Chapelle et Oratoire du Roy*, par Guillaume du Peyrat. *Paris*, 1644, in-f°.

Histoire de l'origine, du progrès et de l'état présent de

élégant que magnifique, construit par les soins de Louis IX. Quoiqu'elle n'ait rien d'extrêmement curieux en soi, ce qu'elle contient l'annoblit assez, s'il m'est permis de parler en François et en bon catholique, et la met au-dessus de tous les édifices du monde. Il n'y a pas moins, si l'on en croit la légende, que les instrumens même qui ont servi au crucifiement du Sauveur. La chapelle fut bâtie exprès pour les recevoir par ce pieux monarque : ils consistent dans l'éponge imbibée de fiel et de vinaigre, qui fut présentée au Sauveur sur la croix; le véritable roseau qu'il tint à sa main, le fer de la lance dont on lui perça le côté, la robbe de pourpre qu'on lui mit sur les épaules, et sa couronne d'épines : la croix était trop grosse pour être apportée, mais avec le bois de la

la Sainte-Chapelle, par J. de Pontarlier. *Einsiedlen*. 1699. in-12.

Histoire de la Chapelle des rois de France, par l'abbé Archon, chapelain du Roi. *Paris*, *Le Clerc*, 1704-1711.

véritable, on en fit une plus portative, qui fut volée sous le règne de Henri III, au grand regret de tous les catholiques Romains (1).

On ne nous dit pas comment ces précieux restes tombèrent entre les mains de Cosrës, roi de Perse; ce monarque voulant faire un présent magnifique, et qui ne lui coutât guère, à Héraclius empereur grec, prit le parti de lui envoyer toutes ces reliques. Depuis le tems de cet empereur, on les a conservées précieusement de règne en règne dans quelques-uns de leurs vastes palais.

Baudoin second, qui, comme vous vous le rappelez, fut le dernier François des cinq empereurs de Constantinople, se trouvant tout à la fois pauvre et harcelé par des ennemis

(1) V. sur ces reliques un *Inventaire des reliques, vases... de la Sainte-Chapelle, clos en* 1605. (Biblioth. Nation. manuscr., n° 9480. A.) et l'ouvrage intitulé : *Inventaire des reliques de la Sainte-Chapelle,* par M. L. Douët-d'Arcq. *Paris, Leleux,* 1848, in-8°. La plupart de ces reliques font aujourd'hui partie du trésor de Notre-Dame.

nombreux, voyant son empire attaqué de toutes parts, et ses forces hors d'état de le défendre, se fit lui-même son ambassadeur en France, pour implorer la protection et le secours de Saint-Louis. Il arriva pendant son absence troubles sur troubles dans son empire, les dangers pressans se succédoient les uns aux autres; les barons n'étoient point en situation d'encourager ni de payer les troupes, qui conservèrent l'empire contre les efforts réunis des Grecs et des Bulgares. Il leur restoit encore ce trésor sacré : les Vénitiens avoient de l'argent et de la foi; ils furent leur dernière ressource; on les donna en gage à l'état de Venise, qui prêta sur ces effets, une somme de treize mille couronnes. Saint-Louis les racheta; il ordonna pour leur escorte une magnifique cavalcade, et alla lui-même au-devant d'elles jusqu'à Sens avec toute sa cour. Ces reliques sacrées furent déposées dans la chapelle qu'on avoit bâtie

pour les recevoir, et n'en sont sorties depuis que deux fois, l'une pour guérir Louis XI à l'article de la mort (1), l'autre pour détourner de dessus la ville la vengeance du ciel irrité de ses déportemens (2).

(1) Me Nicole Gilles (mort en 1503), s'exprime ainsi à ce sujet, au fo cx (verso) du t. Ier de ses *Croniqves et Annales de France* (édit. de 1569) : « En celle mesme année (1483), « le Roy qui se sentoit affoibly, comme dict est, pour au- « cunes imaginations qui luy vindrent à l'entendement, et « croy que ce fut plus par deuotion qu'autrement... enuyoya « querir les verges de Moyse et Aaron, et le fust (bois) « de la vraye Croix, appelée la Croix de Victoire, qui pieça « (depuis longtemps) fut donnée par l'Empereur et Roy de « France, Charlemagne (lesquelles estoyent en la saincte « Chapelle du Palais à Paris) et le tout feit apporter deuers « luy en son chastel du Plessis du Parc, lez Tours, et les « feit mettre et garder reueremment. »

(2) Le docteur Maihows, fait erreur en affirmant que les reliques déposées dans la Sainte-Chapelle « n'en sont sorties depuis que deux fois. » Selon le Président Hénault, (t. Ier, p. 282 de son *Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de France*) « Les reliques de la chapelle royale accompa- « gnoient le roi (Charles IV, dit le Bel) par tout où il alloit « passer les quatre grandes fêtes annuelles; et lorsqu'il « ne s'éloignoit pas de Paris, au-delà de trente-quatre « lieues, l'Hôtel-Dieu de Paris étoit chargé de faire porter « ces reliques : le roi lui donnoit pour les voitures cent

On fait voir dans cette chapelle plusieurs livres d'église, en vélin, bien enluminés, et entre autres le morceau le plus curieux dans ce genre que j'aye encore vû : c'est le livre d'heures du célèbre Charlemagne; les Évangiles y sont écrits en lettres d'or. Si tout cela ne mérite que des égards limités, il y a une autre curiosité qui est au-dessus des plus grands éloges : c'est une Agathe orientale

« charges de bois pris dans la forêt de Cuise (aujourd'hui « de Compiègne). » Elles figurèrent en outre dans plusieurs processions solennelles, du XIIIe au XVIIIe siècle. En mai 1412, par exemple, le roi Charles VI fit le siège de Bourges où s'était renfermé son oncle, le duc de Berry. « Et sitôt que ceulx de Paris sceurent que le Roy estoit « en la terre de ses ennemis, (lit-on dans le *Journal de* « *Paris, sous Charles VI et VII*, édit. 1729, p. 8) par com- « mun conseil, ils ordonnèrent les plus piteuses proces- « sions, qui oncques eussent esté veües de aage d'homme. « C'est assavoir le penultiesme jour de may (30 mai) audit « an, jour de lundi, firent procesion ceulx du Palais de « Paris, ces ordres mandians et autres, tous nuds piez, « portant plusieurs Sainctures moult dignes; portant la « Saincte vraye Croix du Pallays. Ceux du Parlement de « quelque estat qu'ils fussent, tous deux et deux, quelques « trente milles personnes après avecques, tous nuds piez. »

parfaite et très-belle, gravée en relief : en effet c'est la plus grande pierre gravée qui soit dans tout le monde, et à coup sûr la plus belle que j'aye vûe. Son sujet, n'en déplaise aux antiquaires de profession avec leurs conjectures vagues et chimériques, est l'apothéose d'Auguste (1). On m'a parlé d'un sujet semblable qui se trouve dans le trésor à Vienne; mais ceux qui l'estiment le plus, donnent la préférence à celui-ci. Je ne sçache pas avoir jamais étudié un morceau d'antiquité avec autant de plaisir. Charles V, qui

(1) Cette grande agathe onyx orientale, de trois couleurs, était primitivement enchassée dans une plaque d'or, aux quatre coins de laquelle étaient peints sur émail, les quatre évangélistes : on a cru longtemps, grâce à cette pieuse supercherie, qu'elle représentait le *Triomphe de Joseph en Égypte*. W.-A. Fabri de Peiresc, antiquaire érudit, conseiller au parlement de Provence, fut le premier qui découvrit le véritable sujet de ce camée antique, sous le règne de Louis XIII. Rubens en a fait un tableau gravé à Anvers par Luc Vorsterman. Ce camée fut brisé en trois morceaux dans l'incendie de la Sainte-Chapelle du 26 juillet 1630. Il a été réparé et est conservé de nos jours à la Bibliothèque Nationale.

a enrichi la Sainte-Chapelle de ce chef-d'œuvre vraiment précieux de la sculpture antique, a cru que le sujet étoit une histoire tirée de l'Écriture; le cadre, dans lequel est enchassée cette pierre, le prouve évidemment : peut-être que s'il eût sçu ce que c'étoit, il ne l'eût jamais acheté. Je suis toujours dans l'étonnement, quand je considère le travail des anciens artistes : tout ce qu'on nous dit de l'esprit et du génie de leurs statuaires, est encore confirmé par le parallèle qu'on en fait avec ces desseins. Les plus grands ouvrages des siècles reculés ont été exposés à mille accidens, et la plupart de ceux à qui on a prodigué les plus grandes louanges, sont perdus : ceux-ci beaucoup plus petits se sont conservés. La matière et la forme les ont rendus plus faciles à garentir des accidens : puisque nous possédons de ceux-ci, nous ne devons pas hésiter de croire que les ouvrages plus grands des maîtres célèbres

du même tems, qui ont reçu le plus d'éloges, les méritoient réellement. Quand je considère sur cette pierre, Auguste déifié, je ne suis pas surpris des exclamations des personnes qui ont vû les ouvrages de Phidias. Je partage cette surprise, mêlée d'admiration, avec laquelle on voyoit les visages qu'il donnoit dans ses statues aux dieux et aux héros. La figure de l'empereur dans cette pierre est plus qu'humaine, et il est évident que le sculpteur dans ce cas, ainsi que le statuaire dans l'autre, ne travailloient sur aucun modèle vivant, ni d'après aucune beauté connue. Ces hommes avoient des idées plus élevées; ils avoient assez de génie pour se figurer à eux-mêmes ce que c'est qu'une majesté et une élégance supérieure à tout être mortel. Les yeux de leur esprit leur faisoient appercevoir ce que ceux du corps ne peuvent saisir, une figure parfaite; et ils faisoient passer sur leur pierre ou sur

le marbre toute la noblesse de cette idée.

Tels étoient en effet les beaux jours de la sculpture : tels étoient aussi ceux de la peinture, lorsque Demetrius fut blâmé pour ne s'être jamais élevé au-delà de l'excellence qu'il voyoit dans la nature, lorsque Denis n'obtint qu'une réputation bornée et qu'on lui reprochoit de tirer les hommes précisément comme ils étoient. J'ai eu bien de la vénération pour le vieux Chrisippe, qui déprécioit les statuaires du même siècle que lui sur ce fondement : « Ces artistes, disoit-il en raillant, font les hommes tels qu'on les trouve dans la nature : pour moi je les rends tels qu'ils devroient être, si des accidens n'empêchoient pas le libre cours de la nature. »

Quelque extraordinaire que ceci puisse paroître, mon cher ami, il suffit de connoître les morceaux que nous ont laissés ces artistes, pour sentir qu'ils avoient raison dans tout ce qu'ils disoient. Pour un corps qui approche

de l'élégance en tout, la nature en fournit mille, à qui il manque telle ou telle partie ou beauté, qu'un autre, quoique défectueux d'ailleurs, possède : quand le peintre ou le statuaire veut tirer la ressemblance de quelqu'un en particulier, il fait bien de s'attacher scrupuleusement à ce qu'il y voit ; mais s'il s'agit de rendre une histoire, et qu'il se propose en général de peindre une beauté parfaite de figure, ou quelque élévation d'âme pleine de dignité, qui peut l'astreindre à une imitation servile des imperfections? Quand Zeuxis entreprit de peindre Hélène, il copia toutes les perfections des cinq beautés de la Grèce, et de ce qu'il trouva de plus excellent dans chacune, il forma ce que Cicéron nous vante comme le premier et le plus excellent modèle de la beauté : une pareille méthode étoit encore trop peu de chose pour Phidias : non content d'en examiner cinq, il auroit contemplé les beautés

de toute la race des femmes : c'étoit sa pratique. Ne croyez pas que d'après cet examen, il en eût rien emprunté d'une manière servile, et que pour faire son Hélène il eût pris le sein d'une femme, la main d'une autre, ou composé un tout de mille parties, qui n'étoient pas faites pour aller ensemble : il s'y prenoit bien différemment : en combinant les effets de la nature, dans les différentes parties de ces femmes, il auroit cherché dans son esprit la possibilité d'existence d'un corps qui eût possédé toutes ces perfections, et il les eût encore embellies pour en former un tout accompli. Toutes les parties se prêtent des grâces mutuellement les unes aux autres ; ainsi il se seroit fait l'idée d'une beauté, qui n'a jamais existé et n'existera jamais dans la nature ; et d'après cette idée, il auroit formé cette figure, qu'il vouloit que tout le monde reconnût, comme absolument parfaite.

S'il y a de la difficulté à représenter une beauté mortelle parfaite, il doit y en avoir infiniment plus à représenter un être supérieur à l'humanité. On ne peut l'exécuter que sur le plan de cette idée de perfection : d'autres dégradant les divinités, en ont fait des hommes, parce que l'excellence humaine est le plus haut dégré où puissent arriver ceux qui n'ont pas élevé leurs pensées à quelque chose de plus grand. Au contraire, Phidias faisoit ses dieux comme il les concevoit, et comme ses idées lui étoient propres, et qu'aucun autre ne les avoit, ni peut-être ne pouvoit les concevoir comme lui, en les exprimant sur le marbre, il en résultoit une nouvelle forme, qui dès le premier coup d'œil, annonçoit quelque chose de supérieur à l'humanité.

Peut-être est-il plus difficile encore d'exprimer une forme intermédiaire, un héros déifié : il faut lui donner la dignité d'un être

immortel, sans abandonner tout à fait le caractère de l'homme. Il est impossible de rendre par des termes ce caractère mixte ; mais la sculpture l'a exécuté très-complettement sur cette pierre gravée. On y a mêlé et fondu ensemble la dignité du Jupiter de Phidias et la souplesse de l'Hélène de Zeuxis. Jamais visage ne m'a causé tant d'admiration ; mais ce n'est qu'une petite partie de cette pièce : elle contient en tout vingt-quatre figures en relief, qui, quoique moins parfaites les unes que les autres, sont toutes très-bien travaillées. Auguste est sous l'habit de Jupiter Olympien ; jusqu'à ce moment, je n'avois pas encore conçu une idée exacte de l'ancienne sculpture, si célébrée par les ouvrages de Phidias et de ses contemporains. C'est Jupiter, et cependant c'est Auguste ; c'est tout à la fois un mortel et une divinité. Livie est sous la forme de la Junon d'Argos. Le génie de Rome fait dans ce morceau un effet des plus sur-

prenant; il y a aussi entre autres figures celles de Jules César, Julie, Néron, Tibère, Germanicus et Caligula.

Je ne suis pas étonné qu'on n'ait pas connu le vrai sujet de ce morceau de sculpture, dans les tems obscurs où il fut déposé dans cette chapelle (1). Pour le bien entendre, il faut une grande connoissance des antiquités, et l'habitude d'en voir les précieux restes. En effet, rien ne me donne tant de satisfaction, dans le goût que j'ai pris pour cette étude sèche, (c'est ainsi que la caractérisent ceux qui ne la connoissent pas) que d'appercevoir combien une partie sert heureusement à développer et expliquer les autres. Il me semble entendre des bouches prophanes s'écrier: comment connoître les visages de Jules et d'Auguste? comment distinguer qu'une des autres figures est Néron et qu'une autre

(1) Ce fut en 1373 que Charles V en fit don à la Sainte-Chapelle.

représente Tibère? Pures conjectures, vagues et chimériques. On les connoît par d'autres monumens du même tems; quoiqu'ils ne soient pas nommés ici, nous les avons vûs sur des médailles avec leurs noms autour. Toutes les fois que nous les rencontrons sur les pièces de monnoye, ce sont les mêmes; nous les trouvons par-tout avec le même visage, dans des tableaux ou en sculpture. L'histoire du morceau confirme encore l'opinion fondée sur la ressemblance : une partie de ce groupe explique l'autre; et nous les connoissons aussi certainement que le visage des personnes de notre connoissance la plus intime. Je crains de vous ennuyer : vous ne vous sentez pas pour ce genre d'étude cette ardeur et cette passion qui circule dans mes veines; cependant vos yeux sont ouverts à la conviction, et je sçais que vous serez charmé qu'on vous persuade de l'utilité de choses, que vous n'êtes accoutumé de voir que comme de simples curiosités.

LETTRE VI (1)

L'ÉGLISE DES JÉSUITES. — LE COLLÉGE LOUIS-LE-GRAND. — LE NOVICIAT DES JÉSUITES. — L'ABBAYE ET LE CABINET DE SAINTE-GENEVIÈVE. DIGRESSION SUR LES ENTERREMENTS.

L'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine, (2) est un assez bon morceau d'architecture moderne ; mais elle est moins embellie que surchargée d'ornemens (3). Le

(1) Nous avons omis, à dessein, l'introduction de cette lettre ainsi que les deux lettres qui la précèdent dans l'édition originale : notre docteur y perd entièrement de vue sa description de Paris pour se lancer dans une dissertation interminable, dont nous ferons grâce au lecteur, au sujet des pierres à plâtre des carrières de Montmartre, utilisées par les sculpteurs pour modeler des bustes et des statues.

(2) Aujourd'hui Saint-Paul-Saint-Louis.

(3) Ce jugement s'accorde avec celui de la plupart des historiens de Paris.

collége appelé de Louis-le-Grand, est encore une église des Jésuites. Il y a dans cette maison une bibliothèque qui m'a plus affecté que tout ce que j'ai vû dans la précédente, quoiqu'elle soit moins renommée : ces religieux en ont une troisième dans le quartier du Luxembourg. On l'appelle le noviciat; l'église est assez belle, quoique fort inférieure à la première.

J'ai beaucoup plus de choses à vous dire de l'abbaye de Sainte-Geneviève (1); c'est le plus remarquable et le plus ancien monument du christianisme en France. Clovis le Grand, en allant au fameux combat, dans lequel il vainquit les Visigots, fit vœu de construire une église en l'honneur de Saint-Pierre et Saint-Paul. La victoire se déclara miraculeu-

(1) Il ne subsiste plus de cette ancienne abbaye, que la tour de l'église qui ne fut pas comprise dans sa démolition en 1807 et l'ancien réfectoire gothique, œuvre du XIIIe siècle, converti en chapelle, deux annexes du lycée Henri IV.

sement en sa faveur ; sa dévotion ne se ralentit point après coup ; il accomplit son vœu en faisant bâtir cette église en l'honneur de ces apôtres, qui en furent les patrons titulaires pendant plusieurs siècles. Sainte-Geneviève fut enterrée dans cette église, et après y avoir demeuré plusieurs siècles, on transféra ses os de leur lieu de repos sous le grand autel et on les déposa dans une châsse très-somptueuse. La sainte fille a ôté à ces deux apôtres le patronage de cette église, et on porte à présent ses cendres en procession dans les rues dans le tems des fléaux publics (1).

On voit dans le chœur de cette église un tombeau élevé à Clovis, et tout auprès un autre de la reine Clotilde sa femme (2), qui

(1) V. le curieux opuscule intitulé : *Les Antiquitez et Cérémonies qui s'observent avant et au jour de la descente et procession de la châsse de Sainte-Geneviève, avec le jour et les années qu'elle a été portée depuis* 1206 *jusqu'en* 1725. *Paris, veuve Mergé,* 1725. in-4° de 8 p.

(2) De ces deux tombeaux, celui de Clovis a seul survécu jusqu'à nos jours : après avoir été transféré provi-

fut le moyen et l'instrument de sa conversion ; mais les gens qui connoissent l'histoire, et qui sçavent distinguer les ouvrages des différens siècles, ne donneront jamais dans l'absurdité que ces tombeaux ayent été construits de leur tems, ni même de long-tems après. Cette église contient un monument qui m'a affecté infiniment : c'est celui de Descartes (1). Il y est enterré comme un homme tel

soirement au *Musée des Monuments français*, aux Petits-Augustins, il est aujourd'hui dans la crypte de l'église de Saint-Denis. « Cette sculpture ne date point du tems de « Clovis, et paraît être une imitation des anciens monu- « mens, dit Alex. Lenoir (p. 126 de sa *Descript. histor.* « *et chronolog. des monumens de sculpture, réunis au* « *Musée des monumens français*); elle porte un degré « d'avancement dans l'art, qui n'était point encore aussi « perfectionné à cette époque. » Les reliques de la femme de Clovis, canonisée sous le nom de Sainte-Clotilde, avaient été renfermées dès 1539 dans une châsse d'argent doré. Notre touriste nous paraît donc beaucoup trop affirmatif, lorsqu'il certifie avoir vu la tombe de la reine Clotilde : peut-être a-t-il confondu avec celle de Clotilde, sa fille, inhumée aussi dans l'église de cette abbaye.

(1) Il consistait en un médaillon en terre cuite, adossé à un des piliers de droite de la nef, avec deux épitaphes,

que lui devoit l'être, c'est-à-dire, environné des louanges et des suffrages, non-seulement de tous ses concitoyens, mais encore de tout le monde sçavant. Ne croyez pas que par cet éloge je prétende mettre ce philosophe en parallèle avec Newton, qui a fait à l'Angleterre un honneur au-dessus de toutes louanges : il y a bien des dégrés de gloire, qui quoique inférieurs à celui qu'a mérité Newton, suffi-

dont une en latin du P. Lallemand, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, et une autre en français de Gaspard de Fieubet, conseiller d'État, chancelier de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, que nous donnons ici :

Descartes, dont tu vois ici la sépulture,
A dessillé les yeux des aveugles mortels,
Et gardant le respect que l'on doit aux autels,
Leur a du monde entier démontré la structure.
Son nom par mille écrits se rendit glorieux ;
Son esprit mesurant, et la terre et les cieux,
En pénétra l'abyme, en perça les nuages :
Cependant comme un autre, il cède aux loix du sort,
Lui qui vivroit autant que ses divins ouvrages,
Si le Sage pouvoit s'affranchir de la mort.

Les cendres de René Descartes, recueillies à l'époque de la Révolution, au *Musée des monuments français*, furent transférées dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, le 26 février 1819, après la suppression de ce musée.

sent pour immortaliser des sçavans; je crois que le premier de tous, après lui, c'est Descartes. Il y a même une réflexion en faveur de celui-ci, qu'on ne peut pas appliquer à Newton; c'est qu'avant Descartes on avoit fait très-peu de progrès dans la philosophie, au lieu que Newton est venu dans un tems où plus de mille des meilleures têtes de l'Europe s'étoient déjà exercées, et s'occupoient encore au même genre de recherches. Je ne prétends pas pour cela qu'il ait emprunté d'eux la moindre idée de ses grandes découvertes; mais il faut convenir qu'il est bien plus aisé d'avancer à grands pas, quand la route d'une science est déjà très-battue, que quand elle est tout à fait raboteuse et déserte.

Le tabernacle où l'on conserve l'hostie, a toujours été regardé comme un ouvrage admirable. Si la richesse fait la magnificence, on peut dire que rien n'est au-dessus; mais je suis d'avis que ce ne sont pas de pareilles

magnificences qui méritent des éloges. Pour mériter mon attention, il faut que, comme dit Ovide, *l'ouvrage soit plus précieux que la matière*. D'après cette règle, le riche morceau dont je parle, ne mérite pas notre admiration.

Quoique mon peu de goût m'empêche de regarder avec transport ces magnificences entassées les unes sur les autres, j'en fus bien dédommagé par le cabinet où l'on conserve beaucoup d'excellens morceaux antiques (1). Quoiqu'en général la collection des médailles ne soit pas des plus amples, on en voit plusieurs qui ne se trouvent dans au-

(1) V. sur ce cabinet, l'ouvrage du R. P. Claude du Molinet intitulé : *Le Cabinet de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, contenant les antiquitez de la religion des chrétiens, Égyptiens, Romains, etc. Paris. Ant. Dezallier*. 1692, gr. in-folio, portr., titre gravé avec 45 pl. gr. par F. Ertinger. La plupart des planches de cet ouvrage, se trouvent à la chalcographie du Louvre, et on conserve encore de nos jours à la Bibliothèque Nationale, un certain nombre de curiosités provenant de ce cabinet.

cun des cabinets que j'aie visités. Je ne prétends pas être assez connoisseur dans ce genre, pour assurer qu'il n'y en ait point de contrefaites : cependant je n'ai pas encore entendu dire qu'on les soupçonnât de l'être. Il y a un quadrasius en bronze (1) qui est un morceau impayable; c'est un quarré oblong, où on voit un bœuf représenté de chaque côté, un conge Romain (2), le plus parfait qu'on puisse imaginer, et quantité d'autres morceaux qui viennent de cette nation, autrefois si puissante. On y conserve, avec le plus grand soin, plusieurs momies, et une entr'autres, qui est la plus belle et la plus parfaite que je connoisse. J'ai eu beaucoup de plaisir à considérer une pendule du tems

(1) Le *quadrussis* (et non *quadrasius*, comme le dit l'auteur) était une pièce romaine de quatre as ou de quatre livres qui en avait le poids et la valeur.

(2) Le *conge* (*congius*) était une mesure de liquides romaine, de la contenance d'un pied romain cubique, équivalant à trois pintes de Paris et pesant dix livres romaines.

de François Ier : il est aisé d'en fixer la date par plusieurs pièces qui en dépendent. On y garde aussi le miroir qui servoit à la toilette d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII : les armoiries qui sont aussi vieilles que le reste l'annoncent. On ne connoissoit pas encore l'art de faire de ces ustenciles en glace (1). Celui-ci est d'acier poli ; la surface en est si brillante, qu'il n'en faut pas davantage pour prouver évidemment que le secret qu'on a de polir les ouvrages en acier à Birmingham et Woodstock, n'est pas de si ancienne date que notre prévention en faveur de notre nation, ou notre peu de connoissance des arts en vigueur dans les autres pays et les autres siècles, nous le fait imaginer.

La momie que j'ai admirée avec tant de plaisir, porte avec elle des marques évidentes, qu'elle est de beaucoup plus ancienne que

(1) Ce ne fut qu'à partir du XVIe siècle qu'on fit usage de miroirs en verre étamé.

toutes les autres. Je ne sçais si vous l'avez remarqué comme moi; mais dans toutes celles que l'on conserve en Angleterre, et que nos voyageurs curieux ont rapportées d'Égypte, j'ai toujours trouvé qu'on peut aisément y découvrir de la différence, quant à l'ancienneté, et que les plus vieilles sont toujours les plus belles, sans aucune exception. A la vérité on ne sçauroit guère décider où on peut s'arrêter dans cette recherche, ni quel dégré d'ancienneté on peut donner aux plus belles. Nous avons des témoignages incontestables qui annoncent que l'art d'embaumer les morts étoit en usage dans l'Égypte avant le tems de Moyse ; et on ne trouve pas la moindre disposition à se gâter, dans celles qui sont de la plus belle préparation. Celle que j'ai passé tant de tems à examiner dans ce cabinet, peut avoir aussi bien 4,000 ans d'ancienneté que 2,000.

Je ne sçaurois refuser de grands éloges aux

peuples des siècles reculés et des pays où il étoit d'usage de préserver de la corruption les corps de leurs rois et des personnes illustres, dût-il en résulter une sorte de blâme pour notre tems. Les plus grands honneurs que nous puissions accorder à ceux à qui nous sommes redevables de notre religion ou de notre liberté, c'est de perpétuer leur nom : pourvu qu'il soit inscrit sur le marbre et décoré de nos éloges, peu nous importe que le corps soit mangé des vers. N'étoit-il pas bien plus noble, dans ces tems reculés, de défendre l'ouverture des corps morts, d'empêcher la corruption de toucher à la main qui leur avoit conservé ce qu'ils avoient de plus cher. Ils perpétuoient la personne même du héros en même tems que son nom, et ajoutoient un nouveau mérite aux honneurs qu'ils rendoient à sa mémoire.

On ne finiroit pas, si l'on vouloit discuter qu'elle est la plus honorable de toutes les

méthodes qui ont été autrefois ou qui sont actuellement en usage pour enterrer les morts (1). Sans doute l'imagination auroit beaucoup de part à la décision, et prendroit peut-être la place du jugement; mais j'aurai toujours la plus haute estime pour les honneurs qu'on rendoit aux hommes célèbres de l'antiquité, à leurs funérailles. La coutume nous a fait imaginer que la meilleure méthode étoit de dévouer à la corruption le corps que nous avons aimé. Ce spectacle n'est plus devant nos yeux, et nous avons grand soin de le chasser de notre souvenir; mais assurément il y a quelque chose de plus noble dans le bucher, dont la flamme s'élevoit au ciel en consumant le corps, que dans le petit trou où on le met de nos jours, comme un chien mort qu'on éloigneroit du chemin,

(1) V. à ce sujet l'*Histoire des usages funèbres et des sépultures des peuples anciens,* par Ernest Feydeau. *Paris, Gide,* 1857 et ann. suiv. 3 vol. gr. in-4°, nombr. fig. gravées ou lithographiées.

de peur que l'odeur n'en affectât désagréablement l'odorat. Les pyramides, les obélisques, les mausolées, élevés en différentes parties du monde, qui ont résisté si long-tems aux ravages des tems, qu'il n'est pas possible de déterminer celui où ils n'existeront plus, font autant d'honneur à ceux qui les ont élevés, qu'à ceux qui y sont déposés. Ce sont des témoignages subsistants de la piété et du respect des vivans pour leurs morts illustres : mais entendre dire, sous cette voûte magnifique, dans cet édifice célèbre, pourrit le corps d'un tel, eût été une chose qui se seroit peu accordé avec le reste. Les anciens Romains conservoient les cendres de leurs morts; mais les Égyptiens faisoient beaucoup plus qu'eux, ils conservoient les corps mêmes.

Ce fut des juifs que les chrétiens apprirent la méthode d'enterrer les corps de leurs ancêtres dans des tombeaux et des catacombes.

Ils la tenoient des Égyptiens; et il eut été à souhaiter qu'ils eussent copié leur coutume en entier. Il ne faut pas s'imaginer qu'ils embaumassent et conservassent ainsi tous les corps de leurs parens; la terre n'eut pas pu fournir assez de place pour cela : mais les grands hommes, les personnages célèbres, dont les noms pouvoient donner des leçons de grandeur d'âme, de piété envers le ciel, ou d'amour pour leur pays, avoient de justes prétentions à cet honneur, d'autant plus grand qu'il ne pouvoit pas être universel. La dépense de ces embaumemens étoit considérable; et parmi les gens qui en donnoient l'exemple au monde, cette action étoit regardée comme un devoir sacré. Cette opération ne pouvoit se faire sans découper les chairs; on députoit une personne pour le faire; mais on avoit tant d'égards pour les corps inanimés de ceux qui avoient rendu des services à l'Etat pendant leur vie, que c'étoit la cou-

tume de battre et poursuivre celui qui avoit rempli cette fonction odieuse, quoique nécessaire ; tandis qu'au contraire ceux qui lavoient les plaies avec du vin, qui appliquoient les aromates et les autres ingrédiens propres à conserver les corps, étoient presque autant considérés que ceux qui auroient pu les sauver de la mort lorsqu'ils étoient vivans.

Après avoir ainsi mis le corps dans un état à ne pas craindre la pourriture et la corruption, on l'enveloppoit de bandes de toile fine, et on recouvroit le tout d'un vêtement, sur lequel, avec leur manière d'écrire en hyéroglyphes, on consacroit les grandes et belles actions du héros immortalisé, les rits de leur religion et des emblêmes de ses vertus particulières. Telles sont ces figures à présent inintelligibles; mais que j'ai toujours cru qu'il seroit possible de connoître beaucoup mieux que nous ne faisons. On connoît les

créatures de l'ancien monde et la manière d'exprimer le caractère par ces symboles, étoit un langage commun à tout le monde.

Quand je parle en faveur de la méthode d'embaumer les corps, n'allez pas imaginer que je conseille d'en faire revivre la pratique sans l'art. Depuis que je suis ici, j'ai vu ce qu'on appelle maintenant embaumer. Que le ciel me préserve d'une pareille boucherie! Peut-être est-ce ce contraste qui m'a fait goûter si bien l'autre préparation. Au lieu de cette conservation générale et des égards religieux que les inventeurs de l'art avoient pour les corps, j'ai vu faire sortir la cervelle d'un homme mort par ses narines; lui découper tout le corps en longueur et en travers; séparer la chair d'avec les os, les bras et les jambes déchiquetées. Tirons le rideau sur un objet si désagréable. Il vaudroit mieux cent fois pourrir et devenir la pâture de la vermine la plus horrible, que d'être conservé

avec tant de cruauté et découpé par lambeaux.

Je ne sçais ce que vous penserez d'une dissertation sur les enterremens, venue à l'occasion du cabinet de Sainte-Geneviève; mais je sçais que vous prendrez en bonne part ce que je n'écris que dans l'intention de vous plaire.

LETTRE VII

L'ABBAYE DE SAINT-GERMAIN DES PRÉS. — LE PORTAIL DE L'ÉGLISE. — TOMBES DE LA REINE FRÉDÉGONDE, DU ROI CHILDEBERT, DE CASIMIR, ROI DE POLOGNE, DE L'ABBÉ DE FURSTEMBERG, DE SAINT-GERMAIN. — LE TRÉSOR DE LA SACRISTIE. — LA BIBLIOTHÈQUE.

Dussiez-vous appeler mes lettres de Paris une histoire d'églises, il faut vous résoudre à lire les choses qui m'ont fait le plus de plaisir à observer. Autant que j'ai pu voir jusqu'ici, ce sont les édifices religieux qui contiennent les trésors en France, et ce qui est plus de mon goût aussi bien que du vôtre, à ce que je pense, les plus grandes curiosités du royaume.

L'abbaye royale de Saint-Germain est le premier objet qui se présente à mes observations. Je ne lui donnerai pas plus d'éloges qu'elle n'en mérite. C'étoit autrefois un des plus anciens et plus augustes édifices que le christianisme ait possédé dans ce royaume, qui a embrassé la religion de très-bonne heure.

Il n'y a presque pas une église de quelque considération en France, qui depuis sa fondation n'ait changé de patron pour le moins une fois. Celle-ci en est un exemple; je vous en ai déjà cité deux ou trois autres; et sans doute celle-ci ne sera pas la dernière. Vous ne serez peut-être pas fâché d'apprendre l'histoire d'une église aussi considérable.

Childebert, troisième fils du grand Clovis, lui succéda dans cette portion de ses États. Ce prince eut le bonheur d'éloigner de son royaume le siége de la guerre qu'il eut avec ses anciens ennemis les Visigots. Ils les

poursuivit dans le cœur de l'Espagne, et assiéga Saragosse, ne respirant que vengeance contre ces infracteurs des traités de la paix et du droit des gens. La ville fut dévouée à une entière destruction; les soldats se cachoient derrière les remparts, qu'ils étoient chargés de défendre, et le bouillant Childebert menaçoit hautement de punir leur résistance. Souvent la ville avoit sauvé l'église, ce fut alors l'église qui sauva la ville : la piété trouva le secret d'effectuer sans peine ce que les armes ne pouvoient pas faire. Le commandant se trouvant à bout, et ne sçachant plus comment résister, l'évêque passa dans le camp ennemi, et engagea le monarque irrité à lever le siége. Sous quelle condition, demanderez-vous ? le voici; en lui donnant une partie de la croix sur laquelle le Sauveur est mort, et la tunique qu'avoit autrefois portée Saint-Vincent. Le monarque leva le siége, et à son retour, en mémoire des richesses

qu'il avoit apportées dans sa capitale, il fonda cette fameuse abbaye en l'honneur de la Sainte-Croix et de Saint-Vincent, dont elle a porté le nom pendant plusieurs siècles. Enfin Saint-Germain, évêque de Paris et abbé de ce monastère, y fut enterré, et depuis cette église a toujours porté le nom de Saint-Germain.

Vous serez surpris de m'entendre dire que le portail ou principale entrée de cette église m'a coûté un examen de plusieurs heures. Ne vous pressez pas de condamner ceux qui n'ont rien dit à la louange de ce morceau d'architecture : ils ont eu raison; c'est un des plus pauvres de tous les monumens que j'ai vûs de l'ancien goût gothique : la structure, en général, en est mauvaise, au-delà de toute censure; et les ornemens sont barbares, au point de ne pouvoir être assez méprisés. Mais à travers cette grossièreté, on y apperçoit le seul monument qui soit subsistant à

Paris du tems de la race mérovingienne. Tout ce qui reste de son ancienne structure et du tems de Childebert, se réduit à ce portail et à la tour qui est au-dessus (1). Quand les Normands détruisirent tout dans les environs de Paris, ils ne laissèrent que ce seul édifice de tout ce qu'ils trouvèrent de ces tems.

On voit à cette entrée sept statues. Les deux premières sont Clovis et Clotilde sa femme; les quatre suivantes sont leurs fils Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire Ier; la septième est Ultragotha, femme de Childebert. Il y en a deux qui sont fort endommagées, les cinq autres, et probablement ces deux aussi dans leur origine, ont une gloire, ou,

(1) Il y avait autrefois deux autres tours, aux angles du chœur et du transsept, qui furent malheureusement abattues en 1822 et 1823, leur restauration ayant paru trop dispendieuse; il n'en reste que les parties inférieures qu'on a conservées pour ne pas compromettre la solidité de l'église.

comme disent les antiquaires, un nimbe autour de la tête, tel qu'on en voit aux figures et images du Sauveur, de la Vierge Marie et des apôtres, qui ont été faites dans les premiers siècles du christianisme. Il n'est pas aisé de fixer dans quel tems cet ornement a commencé à être en usage (1). Par rapport aux représentations tirées de l'Ecriture, il a été pris évidemment des païens, à la réserve que le nimbe des figures chrétiennes est tout simple, au lieu que celui des païens avoient des pointes ou rayons solaires qui en sor-

(1) Le nimbe, attribut de la sainteté, insigne ecclésiastique et religieux, s'appliquait spécialement à la tête, siège de l'intelligence. On lit, au sujet de son origine, à la p. 75 de l'*Iconographie chrétienne* de Didron (*Paris, Imprimerie royale*, 1844, in-4°) : « Les païens ont connu le « nimbe. . . ; mais c'est aux chrétiens qu'en est dû l'usage « le plus fréquent, le plus constant, le plus varié et le plus « significatif. Depuis le ve ou le vi^e siècle de notre ère jus- « qu'à nos jours, le nimbe n'a cessé, sauf quelques excep- « tions ou omissions, d'être peint et sculpté autour de la « tête de diverses statues et figures, pour indiquer leur « dignité et en donner le signalement hiérarchique. »

toient. Chez les Romains, les poëtes l'attribuoient aux divinités qu'ils introduisoient dans leurs poëmes. Virgile parle de *Minerve brillante dans un nimbe;* et les statuaires, comme on peut voir par ce qui nous reste de leurs ouvrages, continuèrent cet usage, et étendirent cet honneur aux empereurs et aux héros; c'est pour cela qu'on voit des *nimbes* sur les médailles et les monnoyes de quelques-uns des empereurs d'Orient. On en apperçoit évidemment autour de la tête de Justin Ier, de Justinien, de Phocas et d'autres, ainsi que de Valentinien II, sur le disque d'argent que l'on conserve dans la bibliothèque à Genève.

Pour peu qu'on ait de connoissance de la sculpture de ces siècles, l'ouvrage annonce par lui-même qu'il est de ce tems. Les personnages qu'on y voit représentés, outre qu'ils sont connus par l'histoire, portent aussi d'autres marques distinctives de ce

qu'ils sont; ils ont tous des légendes dans leurs mains, où l'on voit des fragmens du nom de celui qu'ils représentent. Celles de Clodomir et de Clotaire peuvent encore se lire, les autres sont plus effacées. Au premier abord on est surpris du manteau que Clovis a sur ses épaules et d'un aigle qui étoit autrefois à l'extrémité de son sceptre. Vous avez trop de connoissance de l'histoire de France, pour avoir besoin qu'on vous en donne l'explication; mais peu de gens se rappelleroient que c'étoient là les ornemens consulaires, que lui et son fils Childebert, reçurent de l'empereur Anastase; vous sçavez que ce prince les craignoit assez tous les deux pour agir civilement avec eux. Aucune des autres statues n'a de sceptre, ce qui m'annonce encore plus l'époque où ces statues furent faites (1), c'est-à-dire dans le tems où

(1) « On ne peut admettre, dit M. F. de Guilhermy (*Itinér. archéol. de Paris*, p. 132) qu'elles fussent de l'époque mérovingienne. »

Clovis et Childebert seuls étoient rois de Paris, dignité qui emportoit celle de monarque des François.

Il y a encore une huitième statue sur ce portail, mais elle n'a aucun rapport avec les autres. C'est une figure vénérable qui foule le diable sous ses pieds : c'est assurément celle de quelque évêque ; je croirois assez que c'est Saint-Denis (1).

On ne manque pas de trouver dans cette église des tombeaux et des monumens de ces personnes royales. Il y en a plusieurs de chaque côté du grand autel et un autre au milieu du chœur ; mais il ne faut pas compter sur le rapport de ceux qui voudroient les faire croire aussi anciens que les statues.

(1) On lit au sujet de cette statue dans l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prez* par Dom Jacques Bouillart (*Paris*, 1724, in-f°), p. 309 : « Dom Jean Mabillon a conjecturé, comme l'on a dit, que celles qui sont à gauche en entrant, pourraient être *Saint-Germain* en habits pontificaux, etc. »

Celui de la reine Frédégonde, à la vérité, porte des caractères incontestables de ce tems : il est sans doute original, et à en juger par ce qui en reste, quoique fort mutilé, ce doit avoir été un beau morceau. Le corps de la figure de la reine avoit été fait en mosaïque; les mains et la face étoient d'argent : mais les dernières ont été enlevées entièrement, et les morceaux qui composoient le corps ont été dérobés en partie (1). Elle porte un sceptre ; et ce qui concourt à indiquer le tems où la statue fut faite, est l'habillement qui est précisément semblable à ceux de Clotilde et d'Ultragotha sur le portail. Des fragmens qui sont véritables, servent toujours à l'explication les uns des autres.

Les autres tombeaux, quoique bien imités et propres à tromper les yeux de ceux qui les

(1) Ce tombeau fut transféré depuis, par Alexandre Lenoir, au *Musée des monuments français*, et de là, dans la crypte souterraine de l'église de Saint-Denis.

considèrent, sont des ouvrages modernes. Nous sçavons les ravages affreux qu'ont commis les Normands. Ils ont détruit tout ce qu'ils ont trouvé dans l'abbaye, à l'exception de ces morceaux; à la vérité ils ont un air d'antiquité. L'inscription est en caractères gothiques, et on leur a donné, à force d'art, une ressemblance d'antique; mais il est facile de distinguer, qu'à l'exception de Childebert, dont la figure a été copiée d'après celle du portail, le visage et toutes les figures sont de l'imagination du sculpteur. Les médailles de ces tems que l'on conserve dans les cabinets des curieux en France, quoique leurs têtes y soient empreintes, sont trop grossièrement faites pour avoir jamais ressemblé et pour rien fournir qui puisse aider le statuaire. Les tombeaux que l'on prétend être du même tems ou à peu près, que celui de Frédégonde, sont beaucoup plus modernes. Ils ont été construits environ cinq siècles après le pillage

des Normands, dans le tems du roi Robert, et placés en dépôt jusqu'au milieu du dernier siècle, dans un caveau sous l'église, où ils sont restés couverts de décombres, auquel tems on en a substitué d'autres à leur place, que l'on a élevés dans le chœur.

Il y a quelque chose de singulier dans l'inscription qu'on voit sur celui de Childebert (1); les moines ne jugèrent pas à propos d'en faire une nouvelle, et l'ont copié mot à mot d'une ancienne chronique françoise.

J'ai été sensiblement affecté par le tombeau devenu fameux par le nom de Casimir. C'est un mausolée qui ne manque pas d'élégance, et qui est extrêmement magnifique. Il contient le cœur du roi de Pologne de ce

(1) Ce tombeau qui datait du VIe siècle, selon Alexandre Lenoir (*Descript. histor. et chronol. des monum. de scuplture*, p. 101) consistait en un bas-relief en pierre de liais, où ce roi était représenté couché, tenant un sceptre d'une main et de l'autre une réduction de l'église de Saint-Germain-des-Prés, dont il fut le fondateur. Cette tombe fut reconstruite en 1656 dans le chœur de l'église.

nom, et est placé dans une chapelle qui occupe un bout de la traverse, et dédiée à Saint-Casimir. Vous sçavez son histoire : ce prince abdiqua la couronne et se retira en France. Louis XIV donna cette abbaye et plusieurs autres bénéfices à ce solitaire royal. Sur ce tombeau, qui est de marbre noir, il est représenté à genoux et revêtu de ses ornemens royaux, offrant sa couronne au Sauveur. L'inscription est pompeuse. On lui donne le titre de roi de Suède aussi bien que de Pologne, quoiqu'il n'ait jamais eu aucun droit à la couronne de Suède ; et on cite seize batailles gagnées par sa valeur. Le moyen de s'empêcher de rire de cet éloge? les mensonges des épitaphes ont été célèbres de tous tems ; et la mode en durera tant que les descendans des morts auront de l'orgueil et de l'argent. Il y a des trophées et beaucoup de figures en bas-relief sur les côtés de ce monument ; mais l'exécution n'en est pas bonne.

Cet ouvrage dont on ne nomme point le sculpteur (1), a un morceau de comparaison qui le dépare fort. C'est un monument travaillé par Coisevox à la mémoire d'un abbé de ce monastère, qui étoit de la fameuse maison de Furstemberg en Allemagne. Il est placé dans une chapelle dédiée à Sainte-Marguerite, à l'autre extrémité de la traverse. Il n'a rien de la magnifique apparance de celui de Casimir; mais il lui est infiniment supérieur pour le dessein et pour l'exécution. Il y en a encore un autre dans la même chapelle qui m'a fait beaucoup de plaisir. Il est élevé en l'honneur d'un père et de son fils, nommés Castelan, tous les deux militaires et tous les deux morts à la guerre. C'est Girardon

(1) « Ce magnifique monument est de l'ouvrage de « *Gaspard de Marsi* (Marsy), sculpteur ordinaire du roi « *Louis XIV*, et un des plus habiles qu'il y ait eu sous son « règne. » (*Descript. de Paris* de Piganiol de la Force, édit. de 1765, t. VIII, p. 42.) Alexandre Lenoir l'attribue à Balthasar Marsy, frère et collaborateur habituel de Gaspard.

qui l'a travaillé. L'histoire en est plus intéressante que celle du précédent; mais je ne crois pas que l'exécution en ait rien de plus beau. On voit dans une chapelle, derrière le chœur, deux tombeaux qui m'ont frappé : ce n'est pas que l'ouvrage en soit bien excellent; mais ils rappellent les vertus de deux de nos compatriotes, un comte d'Angus de la famille de Douglas et son petit fils, qui moururent aussi tous les deux les armes à la main.

Le tombeau du fameux Saint-Germain est dans une chapelle en entrant dans l'église; il n'a rien de remarquable, à moins que nous n'adoptions ce qu'on dit de son épitaphe, qu'elle fut faite par Chilpéric II.

La sacristie est fort riche; dans tous les trésors de ces lieux, il est bien rare que les choses qu'on estime le plus soient celles qui me paroissent les plus dignes d'être remarquées : vous trouverez ailleurs assez de des-

criptions de crucifix d'or massif ornés, ou, pour mieux dire, chargés de pierres précieuses, et quantité d'autres morceaux recommandables par leur valeur intrinsèque. Pour moi ce qui m'a frappé le plus, est une tête d'Adrien gravée sur un saphir oriental : je n'ai guère vu de morceau aussi parfait pour le travail : il est placé au centre d'une croix. J'ai été charmé aussi d'un portrait fait il y a environ trois cens-cinquante ans; c'est celui de Guillame, abbé de cette maison, qui, avec plusieurs autres, rend ses dévotions à un Christ mort. Le tableau n'est pas sans quelque mérite; mais il y a une singularité dont j'ai été très-satisfait. On voit dans l'éloignement la représentation des principaux édifices de Paris, dans la situation où ils étoient alors : ce qui fait voir combien dans ce tems Paris, qui étoit déjà bien différent de ce qu'il avoit été précédemment, est éloigné de la grandeur et de la magnificence qu'on lui voit à

présent. L'abbaye Saint-Germain paroît au milieu d'une vaste prairie. On voit en perspective le Louvre, tel qu'il étoit du tems de Philippe-Auguste, et beaucoup d'autres édifices, bien éloignés du lieu dont ils font partie actuellement. Des morceaux de ce genre, quand on est sûr de leur date (1), tels que celui-ci, sont des monumens sur lesquels il y a plus à compter, que sur les détails qu'on en trouve dans les écrivains qui sont venus après, à qui différentes vûes peuvent donner de la partialité, lors même que leur ignorance ne les trompe point.

J'aurois dû vous dire que la bibliothèque de Sainte-Geneviève est fort considérable, et ne contient pas moins de soixante mille volumes; celle de Saint-Germain est encore

(1) L'abbé Guillaume, représenté dans ce tableau, mourut en 1418. M. de Clarac, dans son *Musée de Sculpture* (t. Ier, p. 243) fixe la date de cette peinture entre 1370 et 1380, époque de la mort de Charles V. Ce tableau fait partie du musée du Louvre depuis 1845.

bien plus ample, et ne le cède qu'à très-peu d'autres en Europe. Elle occupe une aîle entière du cloître, et il n'y a point de place perdue (1). On y voit beaucoup d'antiquités et sur-tout un petit modèle des fameux lutteurs de la galerie du grand duc de Toscane (2), et un Jupiter Bernilucius qui sont

(1) Cette précieuse bibliothèque, située au-dessus du réfectoire, à l'étage supérieur d'un des bâtiments du cloître, fut incendiée par une explosion de salpêtre à l'époque de la Révolution. « Dans la nuit du 2 au 3 (fructidor an II), lit-on dans le *Répertoire ou Almanach historique de la Révolution française* (d'Hullin de Boischevalier), incendie à la maison de l'Unité, ci-devant abbaye de Saint-Germain-des-Prez, où l'on faisoit du salpêtre. Une grande partie de la bibliothèque est brulée. » On ne put sauver qu'un certain nombre de manuscrits qui furent transférés à la Bibliothèque Nationale. (V. pour plus de détails les journaux du temps).

(2) M. le comte F. de Clarac dit au sujet de ce groupe célèbre, dans son *Musée de Sculpture antique et moderne*, etc., t. IV, p. 117 : « Lutteurs marbre. D'après Flaminio Vacca, ce groupe a été découvert, en 1583, près de Rome, vers la porte Saint-Jean, et, selon Carlo Fea, dans Rome même, près la villa Altieri... L'un des lutteurs est renversé sur les genoux, et son adversaire lui tire en arrière la main droite et menace encore de le frapper... Un des

deux morceaux admirables. Entre les manuscrits, on m'a fait voir le Pseautier dont se servoit Saint-Germain, il y a plus de douze cens ans. C'est une chose fort curieuse dans son espèce; le titre est en or, le reste en lettres d'argent sur du velin. Je ne finirois point si je vous faisois le détail de tout ce qu'on montre comme des curiosités dans ces endroits; chaque lettre feroit un volume, mais je vous épargne et moi aussi. Vous n'apprendrez de ma part que ce qui me paroîtra curieux à moi-même.

plus habiles sculpteurs de la Grèce a formé de ce groupe un des premiers modèles de sculpture, tant par la beauté des formes que par le sentiment avec lequel ses figures sont exprimées. »

LETTRE VIII

LE COUVENT ET L'ÉGLISE DES CÉLESTINS. — ORIGINE ET DESCRIPTION DE LA CHAPELLE D'ORLÉANS. — TOMBES DU DUC D'ORLÉANS ET DE VALENTINE DE MILAN, DE PHILIPPE ET HENRI DE CHABOT, DE TIMOLÉON DE COSSÉ-BRISSAC, ETC. — TABLEAU D'AUTEL DE FRANÇOIS SALVIATI.

Je n'avois jamais entendu parler des curiosités de l'église des Célestins. Ce couvent est situé proche de la porte de Saint-Antoine, dans un canton de Paris éloigné et peu fréquenté, ce qui fait que les étrangers ne le connoissent guère (1). Tout ce que j'y vis

(1) L'auteur n'avait consulté aucun des guides du temps, à l'usage des touristes, de Germain Brice, Piganiol de la Force, etc. Le couvent des Célestins, fondé en 1353, a disparu en 1848.

étoit du nouveau pour moi. Ce fut le hasard qui m'y mena et me fournit l'occasion de vous marquer beaucoup de choses, qui, je crois, ne sont pas moins nouvelles pour vous qu'elles l'étoient pour moi.

Les Célestins sont de fondation royale : c'étoit là qu'on déposoit ordinairement les cœurs de toute la famille royale avant que le Val-de-Grâce fut construit; et les gens de la première qualité s'y faisoient enterrer. On y voit nombre de monumens magnifiques et élégans. Le plus considérable de tous est dans une chapelle de côté à la droite du grand autel. C'est le duc d'Orléans, frère de Charles VI, qui a fait bâtir cette chapelle, qui a toujours porté depuis le nom de sa famille. Le père de ce jeune prince, car il l'étoit alors, fonda ce couvent : ce qui détermina le prince à cet acte de générosité, fut un accident aussi triste que singulier.

La reine douairière de Philippe de Valois,

donna une mascarade publique à l'occasion du mariage d'une de ses filles d'honneur (1).

(1) Catherine de Hainserville, d'origine allemande. Cette mascarade eut lieu le 29 janvier 1392 (1393) à l'hôtel royal de Saint-Paul. « Ad diem vicesimam nonam januarii... convenerunt in domum regiam sancti Pauli, ubi erant nuptie celebrande », lit-on à la p. 64 du t. II de la *Chronique du religieux de Saint-Denys*, publiée en latin pour la première fois, et traduite par M. L. Bellaguet (*Paris, impr. de Crapelet*. 1840, in-4°) dans la *Collection de documents inédits sur l'Histoire de France*. On lit encore à ce sujet à la p. 85 du t. XV des *Œuvres de Froissart* (*Chroniques*), publiées par le baron Kervyn de Lettenhove (*Bruxelles, Victor Devaux et Cie*, 1871, in-8°) : « Si en furent le roy, la royne et les seigneurs, les dames, les damoiselles et tout l'ostel plus resjouy, et pour ceste cause le roy voult faire les nopces, et furent faittes dedens l'ostel de Saint-Pol à Paris, et y ot très grant foison de bonnes gens et seigneurs », et plus loin, à la p. 90 : « Ceste pesme (pestilente) et doulente adventure advint en l'ostel de Saint-Pol à Paris en l'an de grâce mil CCCIIIIxx et XII le mardy devant la Chandeleur. » Une curieuse miniature insérée dans un manuscrit des *Chroniques* de Froissart, de la Bibliothèque Nationale et reproduite dans la huitième livraison de *Paris à travers les âges* (*Paris, Didot*, 1879, gr. in-f°), représente la *Momerie des hommes sauvages, appelée depuis le Ballet des Ardents à l'hôtel royal Saint-Paul*. Le docteur Maihows a adopté la version de Jean Juvénal des Ursins, autre chroniqueur contemporain, qui rapporte, dans son

Le roi, son arrière petit-fils, qui venoit d'être guéri d'un accès de folie, dont il avoit été long-tems attaqué, parut à cette assemblée, déguisé en sauvage, avec cinq jeunes seigneurs de la première noblesse du royaume, sous le même déguisement (1). Leurs habits étoient faits de manière qu'ils leur prenoient la taille bien juste : ils étoient de toille, et on avoit collé par dessus avec de la poix, des touffes de lin écru pour imiter le poil. Ces six masques étoient enchaînés l'un à l'autre. La singularité de cet attirail fit tourner sur eux les regards de toute l'assemblée ; le jeune duc d'Orléans, aussi curieux que les autres, vint les considérer avec une bougie à la main. Le hazard voulut que le feu prit au lin d'un

Histoire de Charles VI, roy de France, que cette mascarade eut lieu au faubourg Saint-Marcel, dans un hôtel dit depuis *de la Reine Blanche*, parce qu'il avait été construit pour la *veuve* de Philippe de Valois.

(1) Le bâtard de Foix, le comte de Joigny, et messires Hémart de Poitiers, Huguet de Guisay et de Nantouillet.

de leurs habits : à l'instant la flamme se communiqua aux autres ; et comme ils étoient enchaînés, ils ne purent ni se séparer ni se secourir. Le roi fut bientôt reconnu ; la duchesse de Berri le sauva en le couvrant de sa robbe, avant que le feu eut gagné jusqu'à lui ; mais quatre des autres furent grillés, et en moururent (1). Cet accident fit retomber le roi dans son premier état, et il n'en a jamais été bien guéri. Le duc d'Orléans qui avait été la cause innocente de cette fatale catastrophe, fit bâtir cette chapelle aux Célestins pour expier son imprudence ; et fonda des messes à perpétuité pour le repos de l'âme de ceux qui avoient été les malheureuses victimes de sa curiosité.

On voit souvent le sang, pour ainsi dire, expié par le sang. Le duc fut assassiné quelque tems après, et mourut victime de la ja-

(1) Le sire de Nantouillet eut la présence d'esprit de se jeter dans un cuvier plein d'eau, ce fut ce qui le sauva.

lousie des branches royales d'Orléans et de Bourgogne, qui se disputoient alors l'administration du royaume. Il fut assassiné dans la rue Barbette, un soir qu'il revenoit du cercle de la reine avec peu de suite. Jean, duc de Bourgogne, se déclara l'auteur de cette action, et il la paya cher bien-tôt après (1). Mais on a soupçonné, sur d'assez bons fondemens, que la reine Isabelle de Bavière, femme de Charles VI, avoit eu beaucoup de part à l'assassinat. Valentine de Milan, sa veuve, cette duchesse dont la succession a occasionné tant de guerres par la suite, demanda justice contre le duc de Bourgogne qui avouoit hautement le crime; mais quoique le dauphin, tout le corps du clergé et le parlement fussent portés pour elle, et qu'elle sollicitât avec toute l'ardeur d'une femme qui

(1) Il fut assassiné par Tanneguy du Chatel, ancien chambellan du duc d'Orléans, et quelques partisans du dauphin, dans une conférence qui eut lieu sur le pont de Montereau, le 12 septembre 1419.

a perdu le plus digne des époux, ses instances furent inutiles; le criminel étoit trop distingué pour subir la punition due à son crime. Si cette malheureuse veuve ne put pas obtenir justice comme épouse, elle fit du moins tout ce qui étoit en son pouvoir : elle mourut comme telle; car elle se laissa périr de chagrin. Elle est dans le même tombeau que son mari, au milieu de la chapelle qu'il avoit fait construire (1); c'est un monument superbe de marbre noir, sur lequel sont leurs statues d'un très-beau marbre de Carrara aussi blanc que la neige. Ce monument m'a conduit à en visiter d'autres qui sont sortis, pour la plupart, de la main des meilleurs

(1) Le duc d'Orléans s'y était fait inhumer, en habit de Célestin, par une disposition de son testament, en date du 19 octobre 1403. (V. l'*Histoire du Monastère et couvent des Pères Célestins de Paris... avec le testament de Louys, duc d'Orléans*, par le Père Louys Beurrier. *Paris, chez la Vefue Pierre Cheualier*, 1634. in-4° de 424 p. Titre gr., par Mich. Van Lochom).

artistes que la France ait connus. Je n'ai vû nulle part une suite si nombreuse de morceaux excellens et bien finis. Les desseins en sont beaux en général, et l'exécution est tout à la fois bien travaillée et remplie d'âme. Les épitaphes m'ont fait aussi beaucoup de plaisir. On y trouve, à la vérité, trop de cette flatterie qui règne dans les panégyriques des François; mais elles me font envisager les monumens, à l'honneur des morts, sous un autre point de vûe que je n'avois fait jusqu'alors. Elles m'ont donné une espèce d'histoire abrégée des François depuis quatre ou cinq siècles; et me l'ont gravée plus fortement dans la mémoire que n'auroient pû faire les écrits de l'analiste le plus exact. Entre les tombeaux les plus considérables, soit pour la beauté du travail, ou pour l'élégance des inscriptions, j'ai distingué celui du duc d'Orléans père de Louis XII : c'est le même duc d'Orléans qui réclama le Milanois

du chef de Valentine son ayeule. Ses deux frères, les ducs d'Angoulême et de Vertus y sont aussi enterrés avec lui; le premier fut ancêtre de François Ier. On en voit encore beaucoup d'autres du même tems ou environ.

Les cœurs d'Henri II et de Catherine de Médicis y sont déposés d'une manière pompeuse et élégante, dans une urne dorée d'un goût exquis, quoique simple et non surchargée d'ornemens, laquelle est soutenue par les Grâces, parfaitement exécutées en marbre (1). Je sentis mon cœur s'agiter dans ma poitrine et frissonner, en voyant l'urne qui renferme celui du fameux connétable Anne de Montmorenci. L'inscription dit qu'il mourut à la bataille de Saint-Denis à quatre-vingts ans, en combattant pour sa religion; son action et le succès qu'elle eut, m'a fait souhaiter qu'il eût été Anglois. Son corps est

(1) Ce groupe fameux des trois Grâces, était dû au ciseau de Germain Pilon.

à Montmorenci (1) : l'urne qui contient son cœur, est soutenue sur une colonne torse d'ordre composite et d'un travail exquis.

J'ai lû ensuite une inscription qui m'a fait rougir pour mon pays, mais dans un autre sens. Pourquoi faut-il que je souhaite que des François eussent été Anglois, tandis que la plus grande de nos souveraines, par une seule de ses actions, me force de souhaiter qu'elle eût été Françoise ? Elle est gravée sur le piédestal triangulaire d'une colonne, au haut de laquelle brille une urne qui contient les cœurs de François II et de Charles IX. L'inscription parle dans un style noble et

(1) Le tombeau du connétable Anne de Montmorency, construit sous la direction et sur les dessins de Jean Bullant, architecte, s'élevait jadis au milieu de la nef de l'église de Saint-Martin, à Montmorency : il consistait en dix colonnes de marbre, élevées sur un soubassement et surmontées d'une coupole et était décoré des statues couchées, d'Anne de Montmorency et de Madeleine de Savoie, sa femme, œuvre de Barthélemy Prieur. Il fut transporté, à l'époque de la Révolution, au *Musée des monuments français*, aux Petits-Augustins.

pathétique, du meurtre de Marie reine d'Écosse, douairière de ce monarque, et à qui Élisabeth sa cousine fit couper la tête (1).

Les statues de Philippe et Henri de Chaillot (2), l'un amiral au service de France, et distingué par de grands honneurs, et l'autre duc de Rohan, sont très-bien exécutées. J'ai vu quelques morceaux de sculpture moderne qui les surpassent. Tout auprès est un obélisque magnifique et vraiment noble, aux angles duquel sont les vertus cardinales d'un travail exquis ; il est au-dessus du tombeau de trois ducs de Longueville, dont le dernier mourut tout jeune au passage du Rhin en 1672. Ils étoient tous descendus du fameux bâtard de Charles duc d'Orléans, et avoient

(1) Marie Stuart, reine d'Écosse et de France, femme de François II, condamnée à mort et exécutée, en 1587, par ordre d'Élisabeth, reine d'Angleterre, comme instigatrice d'un complot catholique, aprés dix-huit ans de captivité.

(2) Chabot.

hérité du courage de leur père. La ligne masculine s'est éteinte dans le dernier des trois.

On voit sur le tombeau du fameux Timoléon de Cossé, comte de Brissac, une colonne ornée de bas-reliefs, mais trop chargée de figures. L'artiste avoit la main meilleure que la tête. L'ouvrage n'a point de défaut; mais le dessein est surchargé.

Le corps de l'église renferme les cendres d'un grand nombre de personnes illustres (1). Il n'y a pas jusqu'aux vitrages de la chapelle d'Orléans qui ne méritent beaucoup d'attention. Ils sont ornés des portraits de plusieurs princes de cette illustre maison, tirés d'après nature et dans l'habillement des tems.

Quand je parle des peintures des fenêtres, il ne faut pas que j'oublie de vous dire que

(1) V. le *Recueil des tombeaux des personnes illustres dont les sépultures sont dans les églises des Célestins de Paris, avec leurs éloges, généalogies, armes, blazons et devises*, par J. Le Laboureur. *Paris*, 1641. in-4°.

l'autel est décoré d'un tableau d'histoire (1) peint par Salviati, et l'un de ses meilleurs. Je n'entens point par Salviati, Porta, son élève, qui a pris son nom, mais le vrai François Salviati de Florence (2). Je ne me rappelle pas de vous avoir jamais entendu parler de ce peintre : nous n'avons en Angleterre que fort peu de ses ouvrages, du moins qui soient reconnus comme de lui ; cependant j'en ai vû quelques-uns à Houghton qui figurent très-bien et font honneur à de grands maîtres, et que j'ai toujours pris pour être de cet auteur.

Ne croyez pas pour cela, que je mette Salviati à la tête des célèbres de sa profession. Je pense qu'il lui manquoit la plus grande des qualités nécessaires à un grand peintre,

(1) Ce tableau, peint sur bois et renfermé dans des volets, représentait une *Descente de croix*.

(2) F. Rossi Salviati, peintre de l'école florentine au XVIe siècle, élève d'Andréa del Sarto et de Baccio Bandinelli, avait adopté le nom du cardinal Salviati, son protecteur.

je veux dire, un génie élevé. Quand je vois un morceau excellent pour l'exécution, mais médiocre pour le dessein, je suis tenté de le croire de Salviati, quoiqu'on lui donne un autre nom. Ce n'est pas qu'il manquât d'imagination ; au contraire, il l'avoit trop féconde ; mais elle n'étoit pas tournée vers le grand et le majestueux. Les figures nues de ce tableau ont une grâce et une aisance qui feroit honneur à presque tous les peintres ; les draperies des autres tombent avec une heureuse négligence : elles ne sont ni trop embarrassantes ni trop légères : ce tableau est fini, et je croirois presque qu'il l'a travaillé dans sa jeunesse. On voit dans ses autres morceaux un peu plus de la manière de Bardinelli (1) ; dans celui-ci, il a plus imité le style de son

(1) Baccio Bandinelli, peintre et sculpteur de l'école florentine (1487-1559), auteur du groupe gigantesque d'*Hercule, vainqueur de Cacus*, son chef-d'œuvre, sur la place du *Palazzo-Vecchio*, à Florence.

premier maître, le Sarto; mais il met encore assez du sien, pour faire juger du premier coup d'œil aux connoisseurs de qui il est.

Antoine Pérès, secrétaire de Philippe II, roi d'Espagne, et rival trop heureux de ce monarque, est enterré dans le cloître. La princesse d'Éboli en lui souriant, excita la jalousie du roi contre lui; et il ne pût se mettre à couvert de la vengeance de Philippe, qu'en cherchant un asyle dans un autre royaume. Il se sauva en France, y fut reçu et honoré par Henri IV, sous la protection duquel il y passa le reste de ses jours.

J'ai été surpris de l'histoire d'un maréchal de France, qui abandonna cette haute dignité pour porter la bannière appelée oriflame. Vous vous rappellez qu'on nous dit qu'Arnaud d'Audenchamp fit la même chose du tems de Charles Ier. L'honneur de ce poste est ancien et grand; ce n'est pas là le seul exemple qui le prouve. On m'a fait voir dans

la bibliothèque de cette maison, une histoire de ce prince, leur fondateur, qui est très-bien enluminée. On y voit une belle miniature qui représente le roi donnant cette bannière à un homme armé qui la reçoit à genoux, et un évêque, placé derrière le roi, qui la bénit. Si cette peinture exprime une autre action de la même espèce, elle confirme la haute estime qu'on faisoit de cet emploi; si c'est la même, elle montre le haut dégré d'honneur qu'on y attachoit, et fortifie ce trait d'histoire. Il y a dans le même livre une autre miniature fort belle, qui représente le sacre de ce roi et de la reine sa femme par l'archevêque de Rheims.

Ne soyez pas surpris de ce détail que je vous fais d'un endroit qui est à peine connu de tous nos voyageurs, et dont aucun, peut-être, n'a jamais fait mention. J'ai été étonné moi-même de cette omission, et je me félicite fort du hazard qui m'y a conduit.

LETTRE IX

LE COUVENT DES JACOBINS SAINT-JACQUES. — L'ÉGLISE SAINT-LEU, SAINT-GILLES. — TOMBES DE LA PRÉSIDENTE DE LAMOIGNON ET D'ANDRÉ BLONDEL. — L'ÉGLISE DU TEMPLE. — TOMBES DE L'ÉGLISE DE SAINT-GERVAIS. — LES ÉGLISES DES JÉSUITES ET DE LA CULTURE-SAINTE-CATHERINE. — L'ÉGLISE SAINT-PAUL. — TOMBES DU DUC DE BIRON, DE NICOT, DE MANSARD, etc. — LE COUVENT DE L'AVE-MARIA. — L'ABBAYE DE SAINT-VICTOR. — TOMBE DE SANTEUIL. — L'ÉGLISE DE SAINTE-PÉLAGIE. — L'ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET. — TOMBES DES BIGNON, DES D'ARGENSON ET DE CHARLES LEBRUN.

Je continue à parcourir les églises et les couvents, il faut vous résoudre à en essuyer la description. Tant que je ne me lasserai pas

de voir, j'imagine que vous ne vous lasserez pas non plus d'apprendre ce que j'ai vû. J'ai visité en dernier lieu les grands Jacobins, qui sont les Dominicains de la rue Saint-Jacques. Ce couvent subsiste depuis le tems de Saint-Louis. Il a été enrichi par le dépôt de plusieurs personnes de la famille royale. On y voit des tombeaux gothiques, la plupart surchargés d'ornemens, et quelques-uns très-majestueux, érigés à la mémoire de plus de vingt princes des maisons de Bourbon, d'Artois, d'Évreux et d'Alençon. Les inscriptions de la plupart annoncent que les personnes qui y sont enterrées, sont mortes en combattant contre les Maures, les Flamans ou les Anglois.

J'ai été frappé du tombeau de Humbert, que l'inscription appelle *amplissimus Humbertus* (1). Le dernier dauphin de Viennois

(1) Humbert II, dit *de la Tour-du-Pin*, dauphin du Viennois, mort à Clermont en Auvergne (et non à Paris) en 1355.

ayant fait une cession volontaire de son état à Philippe de Valois, embrassa la règle de Saint-Dominique et mourut dans ce cloître. Quelle haute idée ne devons-nous pas avoir de la piété véritable d'un homme qui préfère l'espérance d'une couronne dans le ciel, à celle dont il est assuré sur la terre, et qui résigna le titre de roi pour celui d'évêque d'Alexandrie *in partibus infidelium?*

N'ayant rien trouvé autre chose dans cette visite, qui m'ait frappé, je n'imagine pas que la description du reste vous fit plaisir. Mais ce seroit faire injustice aux statuaires François, si je ne vous parlois de quelques autres de leurs ouvrages et des monumens que j'ai vus par occasion dans des lieux qui ne me

Son corps fut transféré, après sa mort, de Clermont au couvent des Jacobins Saint-Jacques. Il avait abdiqué sa souveraineté en 1348, en faveur des fils aînés des rois de France, qui prirent depuis cette époque le titre de *Dauphins*. Les comtes du Viennois s'étaient appelés *Dauphins* parce qu'ils avaient un dauphin dans leurs armes.

fournissent pas séparément assez de matière pour une lettre. Le tombeau d'une dame de Lamoignon dans l'église de Saint-Gilles (1), quartier de Saint-Denis, est, à mon avis, le chef-d'œuvre de Girardon, célèbre statuaire. Je pense que chacun en porte le même jugement que moi; à coup sûr, je n'ai rien vû de lui qui en approche. Il y a dans l'inscription une circonstance très-singulière : on avoit dessein d'enterrer son corps dans un autre endroit; mais les paúvres du voisinage, à qui elle avoit fait beaucoup de bien pendant sa vie, l'enlevèrent par force et le déposèrent dans cette église (2).

(1) Saint-Leu, Saint-Gilles.

(2) On lit, au sujet de cette tombe, dans le *Voyage pittoresque de Paris*, de d'Argenville fils (édit. de 1778), p. 35 : « Dans une chapelle au côté droit du chœur, est le tombeau « en marbre, de la présidente de Lamoignon (Marie de « Landes) sculpté par *Girardon*. Il consiste en deux Génies, « dont l'un tient son portrait, et l'autre montre l'Éternité « avec le doigt. Au-dessous est un très-beau bas-relief; on « y voit les pauvres de la paroisse, auxquels elle avoit fait

On vous a parlé des cariatides de la salle des Suisses dans le vieux Louvre; elles ont immortalisé le nom de Gongeau (1) qui les a travaillées. Mais ceux qui ont été si empressés à louer ces morceaux, qu'on célèbre à juste titre, auroient dû visiter la vieille église de Saint-Magloire; ils y auroient vû, de la même main, un tombeau élevé à la mémoire d'un nommé Blondeau (2), et décoré de ca-

« beaucoup d'aumônes, qui creusent sa fosse et l'enterrent, « ne voulant pas qu'on leur enlevât celle qu'ils regardoient « comme leur mère, pour la porter aux Récollets de Saint- « Denis, où elle avoit demandé d'être inhumée. »

(1) Il s'agit ici du sculpteur Jean Goujon. On lui doit, à Paris, outre les cariatides en question, les sculptures d'une des façades du Louvre, une partie des figures qui décorent la *Fontaine des Innocents* (1550), et les principaux motifs de sculpture de l'*Hôtel de Carnavalet*, ancienne résidence de Mme. de Sévigné, transformé de nos jours en *Bibliothèque de la ville de Paris*, sous la direction de M. Jules Cousin, archéologue d'une rare érudition sur les antiquités de notre capitale.

(2) C'était la tombe d'André Blondel, seigneur de Rocquencourt, contrôleur général des finances du royaume, sous Henri II, mort en 1558, chef-d'œuvre de Paul Ponce, sculpteur florentin. André Blondel y était représenté, dans

riatides encore plus dignes d'être célébrées.

Les chevaliers du Temple, ordre distingué, qui fut détruit en France aussi bien qu'ailleurs, et dont la ruine avoit été concertée entre Clément V et son ami Philippe le Bel, ont des monumens trés-vénérables dans une église, appellée, comme à Londres, le Temple. Ce bâtiment occupe un grand espace de terrein, et jouit de plusieurs privilèges, et entre autres, d'assurer les débiteurs contre la prise de corps. Mais les tombeaux qu'on y voit, n'ont rien de bien singulier ni de frappant.

Du Cange, auteur de l'histoire byzantine un grand bas-relief, en guerrier, et tenant à la main un bouquet de pavots. Cette tombe était primitivement dans l'église des Filles-Pénitentes, à l'hôtel d'Orléans, depuis hôtel de Soissons. Ces religieuses ayant été transférées en 1580, rue Saint-Denis, au monastère de Saint-Magloire, qui leur fut cédé par les religieux qui l'habitaient, emportèrent avec elles cette tombe qu'elles mirent dans la net de leur église. Elle fit partie, à la Révolution, du *Musée des monuments français*, et est conservée de nos jours au musée du Louvre.

et de la Houssaye, sont enterrés à Saint-Gervais; le comique Scarron repose aussi sous le même toit, ainsi que le grand chancelier Phelypeaux, qui y a un mausolée superbe, mais dont le dessein ni l'exécution ne m'ont point frappé. C'est ce chancelier qui scella la révocation de l'édit de Nantes. Pourriez-vous croire que l'inscription, qui a été faite dans l'intention de lui donner les plus grands éloges, dit de lui, qu'il déclara au moment de sa mort, qu'il quittoit la vie sans regret, puisqu'il avoit achevé cette importante affaire.

L'église des Jésuites fait une figure pompeuse dans les journaux de nos voyageurs modernes. Vous êtes surpris, sans doute, que je ne vous en aye pas encore parlé (1); mais outre que tous ces éloges seroient pour moi une raison suffisante pour n'en rien

(1) L'auteur oublie ici qu'il en a déjà été question au commencement de sa lettre VI.

dire, j'en ai une autre plus forte, qui en justifiant mon silence, ne l'excusera pas pour un autre. Malgré tout ce que vous avez entendu dire de la beauté de son architecture et de la richesse de ses décorations, malgré les sommes immenses qu'on a employées à la construire, c'est incontestablement un des plus mauvais morceaux d'architecture qu'il y ait en Europe. Les ornemens qui sont au-dessus des cœurs de Louis XIII, Louis XIV et de quelques princes de la maison de Condé, sont magnifiques à la vérité, et on ne peut pas disconvenir qu'ils ne soient faits avec un goût exquis; mais il auroit été à souhaiter qu'on les eût placés dans un endroit plus avantageux.

Celle de Sainte-Catherine, dans la rue de la Culture, est bâtie du règne de Philippe-Auguste. Ce prince la fit construire à l'occasion de la fameuse victoire de Bouvines, qu'il remporta par la bravoure des archers royaux.

Deux chanceliers de France, Pierre d'Orgemont, et René de Biragues y ont leurs tombeaux, ouvrages qui annoncent plus de dépense que de goût. On ne peut pas si bien juger maintenant du dernier que de l'autre. Son plus grand mérite consistoit dans des ouvrages en bronze massifs et très-bien finis, autant qu'on peut en juger par le peu qu'il en reste. Ce ne sont point les pillages des Normands qui ont détruit ce qui manque : le sacrilège s'est fait suivant les règles des canons, et on l'excuse à cause de l'intention. On a dépouillé le tombeau de tous ses ornemens de bronze pour en faire le tabernacle qui est sur le grand autel. Cette pratique n'est que trop ordinaire dans les communautés religieuses. Une telle conduite empêche de rendre aux vertus des morts, une partie des témoignages les plus honorables qu'elles ont mérité ; et je n'en suis pas surpris.

Le fameux et infortuné duc de Biron, autre-

fois ambassadeur d'Henri IV auprès de notre reine Elisabeth, et ensuite décapité sous le même règne (1), est enterré, mais sans aucun monument, dans l'église paroissiale de Saint-Paul (2), édifice fort ancien et qui n'a pas d'autre titre pour attirer l'attention. Nicot, ambassadeur en Portugal dans le seizième siècle, de qui la fameuse plante du tabac tira son nom de *Nicotiane*, parce que ce fut lui qui le premier la fit connoître dans toute l'Europe, a un tombeau magnifique dans cette église. Il y en a aussi un très-beau d'un duc

(1) Il fut exécuté le 31 juillet 1602, dans la cour de la Bastille, par ordre de Henri IV, qui voulut faire un exemple, pour crime de haute trahison contre son roi et contre l'État : une gravure anonyme du temps, d'origine allemande, de la collection Hennin, conservée au Cabinet des estampes, représente son supplice. — V. à ce sujet le *Traité de Mariage de Henri IV, avec la princesse de Florence... plus la conspiration... du duc de Biron... Honneflour* (Honfleur). *Jean Petit*, 1606. in-8° de 96 p.

(2) Cette église était située rue Saint-Paul. Son vocable fut transféré, à l'époque de sa destruction, en 1796, à l'église Saint-Louis, rue Saint-Antoine.

de Noailles. Boileau le satirique y est enterré (1), aussi bien que Mansart l'architecte, à qui les François ont attribué, mal à propos, l'invention de cette espèce de toit qu'ils ont appelé mansarde (2). On y voit encore les monumens de quelques personnes peu connues, ornés de sculptures qui font honneur aux noms de Coisevox et de Girardon.

Il y a dans le couvent des religieuses de l'Ave-Maria, le tombeau de cette duchesse de

(1) Notre touriste fait erreur pour Boileau : le poète du *Lutrin* fut inhumé en 1711 dans la crypte de la Sainte-Chapelle. A la Révolution, ses restes furent exhumés, puis déposés dans un piédestal de pierre surmonté d'un vase en marbre décoré d'étoiles, symbole de l'immortalité, qui figura dans le jardin du *Musée des monuments français*, aux Petits-Augustins. A la fermeture de ce musée, ils furent transférés, le 14 juillet 1819, dans la chapelle de Saint-Paul, à l'église de Saint-Germain-des-Prés.

(2) La tombe de Jules Hardouin Mansart, surintendant des bâtiments du roi et ordonnateur général des bâtiments arts et manufactures de France, consistait en un médaillon de marbre blanc posé sur une demi-colonne de même matière, œuvre de Coysevox, et était adossé à un pilier de la chapelle de la communion.

Retz, si célèbre pour sa littérature, qui, à la prière de Catherine de Médicis, répondit publiquement dans un latin très-pur et très-élégant aux ambassadeurs Polonois, quand ils vinrent demander le duc d'Anjou pour leur roi. La mère du grand prince de Condé, Charlotte de la Trémouille, femme de Henri second de Bourbon, y est aussi enterrée; mais leurs monumens n'ont rien de bien remarquable.

J'attendois avec empressement l'occasion de voir l'abbaye de Saint-Victor, qui n'est ouverte aux étrangers que trois jours de la semaine. C'est un édifice fort ancien, bâti et fondé par Louis VI. Henri du Bouchet, qui y est enterré, a fait présent à cette maison d'une bibliothèque qui est fort bonne et publique. Le poëte Santeuil, et le fameux Liset, premier président du Parlement sous François Ier, y ont leur sépulture (1). Ce Claude Liset est

(1) Des deux épitaphes gravées sur la tombe de J. de

le même qui conduisit le grand procès pour ce monarque contre le connétable de Bourbon. J'ai toujours regardé Santeuil comme supérieur à beaucoup d'autres poëtes François, d'une réputation plus brillante. Je lui sçais bon gré d'être sorti de la route ordinaire pour exercer ses talens : c'est dans la poësie latine qu'il a excellé. Il étoit religieux et ses talens auroient du l'élever à de plus grands postes dans son état. On lui reprocha un jour de n'avoir pas travaillé à y parvenir, et le supérieur de la maison étant mort, on le sollicita de faire tous ses efforts pour lui succéder. Il le fit, mais il échoua et déclara qu'il avoit eu tort d'y prétendre. « Ceux qui auroient mé-« rité la corde par leurs mauvaises actions,

Santeuil (ou Santeul), chanoine de Saint-Victor, l'une était en latin, l'autre en français ainsi concue :

Cy gît le célèbre Santeuil !
Muses et foux, prenez le deuil.

Cette tombe est dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet où elle a été transférée le 16 février 1818.

« dit-il, s'ils étoient restés dans le monde, « sont les plus sûrs de devenir supérieurs « ici : pour nous, qui marchons le droit che- « min, et qui ne songeons qu'à dire notre « chapelet et faire notre devoir, nous n'y « avons point de droit : car nous n'avons « pas le tems de prendre les moyens néces- « saires pour y arriver. » Quoiqu'il n'ait point passé par les charges et les honneurs de son ordre, il s'est fait une grande réputation pendant sa vie, et a laissé des monumens qui dureront autant que quelques-uns des meilleurs édifices de Paris. Les inscriptions qui sont sur les fontaines publiques, sont toutes de lui. Je ne sçais si vous avez vû celle qui est sur le pont Notre-Dame ; en tout cas je crois que vous serez bien aise de voir mon opinion confirmée par ce beau morceau de versification :

Sequana cum primum Reginæ allabitur urbi
Tardat præcipites ambitiosus aquas.

Captus amore loci cursum obliviscitur, anceps
Quo fluat, et dulces nectit in urbe moras.
Hinc varios implens fluctu subeunte canales
Fons fieri gaudet, qui modo flumen erat.

Personne n'a jamais eu l'esprit plus vif, ni la repartie plus heureuse que Santeuil dans les premiers tems de sa jeunesse. On dit que ce poëte se trouva un jour en compagnie avec Dominique, le fameux arlequin du théâtre Italien (1). Après une conversation assez plaisante, Santeuil lui ayant demandé son nom, il lui répondit : je suis le Santeuil de la Comédie italienne : et moi, répliqua Santeuil, je suis le Dominique de Saint-Victor. Il n'épargna pas plus son ordre que lui-même. Quelqu'un ayant eu la sotise de se plaindre en sa présence d'avoir été trompé par un moine, toute la compagnie crut que Santeuil alloit répliquer par quelque insulte violente ; au con-

(1) Jo. Domin. Biancolelli, dit Dominique, né à Bologne en 1649, mort en 1688.

traire, il le regarda fixement et lui demanda avec un grand sérieux, depuis quand il étoit à Paris : et ayant sçu qu'il y avoit plusieurs années : Vous n'êtes pas à plaindre, lui dit Santeuil ; quand on a passé tant de tems dans une ville où il y a tant de moines et qu'on est trompé par un d'eux, on le mérite bien : dorénavant, monsieur, songez bien, tant que vous resterez à Paris, à vous garantir de quatre choses, d'une femme par devant, d'une mulle par derrière, d'une charrette par les côtés, et d'un moine par tous les bouts.

Sur la fin de sa vie il renonça à tous les amusemens de sa jeunesse, et devint aussi éminent par sa piété que par son esprit.

Coisevox a décoré l'église voisine, dédiée à Sainte-Pélagie, par un monument superbe ; il est à la moderne, d'un bon goût et l'un des plus finis de ses ouvrages. C'est le tombeau du chancelier d'Aligre. Les familles des Bignon et d'Argenson ont aussi des monumens

superbes dans le même quartier, à Saint-Nicolas-du-Chardonneret (1). Le Brun y est enterré dans une chapelle; son tombeau est de Coisevox, les autres sont de Girardon. Ces deux grands sculpteurs se disputent la palme l'un et l'autre; et il n'est pas facile de décider lequel est le plus excellent. Le monument de le Brun n'est pas la seule chose qui rappelle sa mémoire dans cette église; il s'y est érigé lui-même un monument encore plus noble par les différens tableaux de sa main, dont il l'a décorée. On y voit principalement ce fameux morceau (2) qui lui a acquis la faveur et la protection de la reine Anne d'Autriche, patrone de sa fortune, dont le

(1) Du Chardonnet, à cause du clos du *Chardonnet* dans lequel cette église avait été fondée en 1230.

(2) Ce *fameux morceau* dont parle l'auteur, ne peut être que le tableau d'autel, de la chapelle Saint-Charles, un des nombreux chefs-d'œuvre de Lebrun, représentant Saint-Charles Borromée suivi de clercs portant des flambeaux et allant se jeter, nu-pieds et la corde au cou, au pied d'un crucifix, tableau gravé par Gérard Edelinck.

goût suffisoit pour faire estimer tout ce qu'elle approuvoit, et dont la libéralité lui donna les facilités d'employer ensuite à ses autres ouvrages, tout le tems qu'il lui falloit pour les rendre, comme il a fait, l'objet de l'admiration de tout le monde.

LETTRE X

CHARLES LEBRUN ET EUSTACHE LESUEUR. — L'ÉGLISE ET LE CIMETIÈRE SAINT-SÉVERIN. — LE COUVENT DES MATHURINS. — L'ÉGLISE SAINT-BENOIT. — LE COUVENT DES CARMÉLITES. — LE VAL-DE-GRACE. — LA SORBONNE ET LE TOMBEAU DU CARDINAL DE RICHELIEU. — L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS. — LES GRANDS-AUGUSTINS. — LE COLLÈGE DES QUATRE-NATIONS ET LE TOMBEAU DU CARDINAL MAZARIN.

Je vous ai parlé des peintures de le Brun (1) dans l'église où il est enterré : c'est ce qui lui fait le plus d'honneur. Son tombeau est proprement un monument pour Coisevox

(1) Charles Lebrun (né en 1618, mort en 1690), premier peintre de Louis XIV, directeur général de la manufacture des Gobelins.

qui l'a sculpté; mais ses tableaux en seront un éternel pour lui-même. Je les ai étudiés avec attention. Je ne les crois pas si parfaits que d'autres qu'il a faits depuis, et qu'on voit dans Paris; cependant ils en montrent assez pour justifier la faveur de la reine, sa bienfaitrice; et elle s'est fait peut-être plus d'honneur en protégeant un génie encore naissant, que s'il eût été entièrement formé. Vous dirai-je ce que je pense de le Brun? les François l'idolâtrent; j'ai toujours eu de lui une haute idée; mais dût-on me regarder comme singulier dans mon opinion, je pense qu'il n'est pas sans quelques défauts, et même très-sensibles. Ma vénération pour un artiste excellent, ne m'empêche pas d'apperçevoir ses imperfections : c'est en les étudiant aussi bien que ses beautés, qu'on se forme une idée juste de son caractère. En les regardant comme des défauts dans ce genre, ceux qui veulent copier son excel-

lence, tirent une double leçon de ses fautes.

Vous m'avez entendu dire que j'estimois peu ses paysages. Le peu que nous en avons en Angleterre, ne me pouvoit donner qu'une idée imparfaite de son talent dans ce genre. Il s'en trouve beaucoup en France, et tous ne servent qu'à confirmer le jugement que j'en avois porté. Au reste, je pense que son génie étoit vaste et même universel; il semble avoir reçu de la nature cette force d'imagination, cette noblesse de composition, enfin toutes les parties nécessaires pour former un grand maître dans le genre de l'histoire. J'ai un certain respect pour Vonette (1) de lui avoir donné les principes de l'art; cependant je pourrois trouver jusque dans ses meilleurs morceaux, des défauts qu'il semble avoir puisés dans ses leçons, et dont il n'a jamais pu se corriger. M. Seguier, qui

(1) Notre touriste désigne ainsi Simon Vouet, premier peintre de Louis XIII, qui eut Lebrun pour élève.

lui fit donner une pension pour aller à Rome poursuivre ses études, et qui la lui a continuée pendant bien des années, s'est fait honneur à lui-même et à son pays, par une libéralité si bien placée.

Plusieurs des principaux tableaux de l'église de Notre-Dame, qui sont de lui, nous offrent les premiers efforts de son pinceau, après son retour de Rome, et ils promettoient tout ce qu'il a donné par la suite. Ils l'ont fait connoître des grands, en même tems que son illustre protectrice (1) faisoit tout pour avancer sa fortune. Les morceaux qu'il laissa dans plusieurs de leurs maisons, répandirent sa réputation par tout le royaume. M. Colbert en entendit parler; ce ministre qui ne manquoit jamais l'occasion de protéger le mérite réel, le recommanda au roi de France, qui le fit son premier peintre, l'annoblit et lui donna l'ordre de Saint-Michel.

(1) La reine Anne d'Autriche.

Le plaisir que j'avois eu à étudier ses tableaux dans l'église où il est enterré (1), m'a conduit à Versailles, quoique contre l'ordre que je devois donner à mes observations. Mais j'étois impatient de voir les plus fameux ouvrages d'un maître, dont les médiocres m'avoient causé tant de satisfaction. J'y vis les platfonds de la gallerie et du grand escalier, qui me donnèrent la plus haute idée de son génie et de son exécution. Je vis ses cinq grands morceaux des batailles d'Alexandre. Leur magnificence répond au sujet. Ce sont les tableaux les plus pompeux et les plus remplis de génie : tout le monde en connoît les gravûres, mais quoiqu'excellentes dans leur genre, elles sont mortes et misérables, quand on les compare aux originaux (2). Le dessein en

(1) Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

(2) Les *Batailles d'Alexandre* ont été gravées par Gérard Audran, membre de l'Académie de peinture, élève et ami de Charles Lebrun.

est à la fois auguste et judicieux. Il y règne une force d'imagination tempérée avec sagesse qui allarme les passions, et porte la persuasion dans l'âme : l'expression en est forte et délicate ; je ne crois pas avoir jamais rencontré d'attitudes aussi heureuses. Si ces morceaux invitent à les examiner de plus près, ils sont faits pour soutenir l'approche, et gagnent à l'examen le plus scrupuleux. Le peintre les a travaillés si soigneusement, qu'il n'est pas possible d'en saisir toutes les beautés, quelque attention qu'on y apporte ; et ce que je regarde comme une grande preuve de leur mérite, c'est qu'ils plaisent le plus à ceux à qui il est le plus glorieux de plaire. Je ne les crois inférieurs à rien de ce que j'ai vu. Mais en accordant à ce peintre tous les éloges qu'il mérite, qu'il me soit permis aussi de remarquer ses défauts. Il y a dans son coloris une dureté qui ne cadre point avec la délicatesse du dessein ; et pour

moi qui ai étudié Titien, il s'en faut bien que ses lumières et ses ombres me paroissent distribuées heureusement. Je pourrois montrer des endroits où cette seule circonstance auroit ajouté infiniment à l'âme qui règne dans ces morceaux. C'est presque un blasphème en France de parler ainsi de l'Alexandre de le Brun ; mais on me lira en Angleterre.

Je n'ai pas prétendu vous faire l'histoire de ce peintre, quoique j'aye dit librement ce que je pense de son mérite et de ses défauts. J'ai vu à Saint-Étienne-du-Mont les monumens de Vigenere, de Paschal et de Racine, qui sont tous bons. J'ai été surpris de l'inscription d'un autre, élevé à la mémoire de le Sueur (1), où il est appellé le Raphaël de la France. J'ai vu deux ou trois de ses ou-

(1) Eustache Lesueur (né à Paris en 1617, mort à Paris en 1655), élève de Simon Vouet avec Lebrun, un des peintres les plus célèbres de l'école française.

vrages, qui ne m'ont paru mériter ni censure ni éloges. Je ne pus m'empêcher, en lisant cet éloge pompeux, de demander où je pourrois en voir davantage. En effet, j'ai été surpris. Je ne crois pas qu'on ait jamais apperçu un pareil mélange de grandeur et de fautes grossières. J'ignore dans quels termes parler d'un homme si inégal, non dans différentes pièces, mais dans la même; non dans une seule, mais dans toutes. On ne peut rien blâmer dans son goût de dessein; c'est une qualité si essentielle et si capitale d'un grand peintre, que la lui accorder toute seule, c'est le placer beaucoup au-dessus du médiocre. Croiriez-vous que cette perfection se rencontre dans chaque morceau de ce peintre, et que cependant ses ouvrages sont maigres et décharnés. Ses draperies sont toujours dures et roides, et ses corps nuds sont imparfaits, quant à la disposition des muscles. Il n'excelle pas dans la distribution des jours

et des ombres. Son coloris est hardi, sans être aisé; il a trop de force à proportion du dessin. Ses attitudes sont toujours nobles, et les expressions de ses figures sont grandes. Que dirons-nous de cet assemblage de beautés et de défauts en peinture? Il excelloit dans les parties les plus grandes et les plus difficiles de sa profession; et manquoit de celles qui, quoique moins rares, sont les moins importantes. Ceci me rappelle le caractère de l'orateur Demosthènes, qui supérieur à tous ceux qui ont vécu avant lui ou qui l'ont suivi, dans les grands talens de sa profession, sans égal pour le pathétique et le sublime, étoit bas et petit quand il vouloit badiner, défectueux dans ses descriptions des mœurs, inexact dans sa diction, quelquefois bas, souvent peu élégant, et presque toujours dur et sec. N'allez pas vous récrier contre ce portrait, du plus fameux orateur qu'il ait jamais existé. Si je vous le peins

ainsi, c'est que je le trouve tel, et Longin justifie ma censure; mais en même tems je reconnois avec Longin, que les plus grands orateurs de son siècle et de tous les autres, sont pauvres et languissans près de lui : que ses qualités divines font disparaître ses imperfections ; ce sont autant de dons précieux qu'il a reçus du ciel, et quoique sans culture et dénuées de tout ornement, elles l'ont rendu immortel.

En vous disant que je n'ai fait ici le portrait de l'orateur Grec que pour le mettre en parallèle avec celui du peintre François, c'est avouer que, malgré tous ses défauts, le Sueur mérite en quelque sorte le nom du Raphaël de son pays (1). Ses grandes qualités sont surprenantes, et il me paroît avoir méprisé, autant que l'orateur, toutes ces petites délicatesses et ces légers agrémens,

(1) L'auteur, en contradiction avec lui-même, ne se souvient plus qu'il vient de critiquer son épitaphe.

dont tous ceux qui n'ont pas son feu et son génie, ont besoin pour attirer l'applaudissement de leurs contemporains.

Scevole de Sainte-Marthe et Duchesne, historiens, sont enterrés à Saint-Séverin. Le cimetière de cette église offre le tombeau du comte Ennon de Est-Frize, famille élevée depuis au rang de princes. J'ai vu aux Mathurins (1) les tombeaux de Gaguin auteur des *Annales de France*, et de Sacro-Bosco célèbre astronome. Saint-Benoît (2) est l'église où reposent le fameux chancellier de Sillery, Perrault, architecte encore plus fameux, au génie duquel les François sont re-

(1) Le couvent des Mathurins, bâti sur une partie de l'emplacement du Palais des Thermes, était situé dans la rue des Mathurins, aujourd'hui Du Sommerard. Il fut supprimé en 1790. Les derniers bâtiments de cette communauté furent détruits vers 1850.

(2) Cette église était située dans la rue Saint-Jacques. Sa fermeture eut lieu en 1813, puis elle servit successivement de dépôt de farines et de salle de spectacle sous le nom de *Théâtre du Panthéon*. Elle a été démolie en 1855.

devables de la façade du Louvre, de l'Observatoire et de leur édition de Vitruve, Audran, fameux graveur, Vaillant, aussi graveur (1), et d'autres gens célèbres. Les monumens sont tout couverts d'inscriptions, trop pompeuses à la vérité, mais qui prennent leur source dans des vérités connues.

On voit chez les religieuses Carmélites (2)

(1) Le docteur Maihows fait erreur. Il s'agit ici de Jean Foy-Vaillant (né en 1632, mort en 1706), numismate célèbre, membre de l'Académie des inscriptions, dont Jean Bruté, curé de Saint-Benoît, raconte ainsi un trait d'héroïsme assez rare, par dévouement pour la science numismatique, à la p. 26 de sa *Chronologie historique de MM. les curés de Saint-Benoît depuis* 1181 *jusqu'en* 1752, etc. (*Paris Guill. Desprez*, 1752. in-12. portr.) : « Ayant voulu aller à Rome « pour l'ouverture du jubilé de l'année sainte du XVIIIe siècle, « la barque qu'il montoit fut attaquée par des corsaires de « Tunis, il avoit déjà eu le malheur d'être attaqué par un « corsaire algérien et conduit à Alger, où il avoit perdu une « grande partie de ses médailles. A la vûe de la seconde « attaque, il prit le parti d'avaller seize médailles qui lui res- « toient ; il en pensa mourir, cependant, il n'eut recours à « aucun des remèdes qui lui avoient été indiqués, la nature « le servit elle-même, et lui rendit toutes ses médailles. »

(2) Le couvent des Carmélites, rue d'Enfer, était célèbre

le tombeau du célèbre Varillas, historien, pour qui vous sçavez que j'ai conçu du respect et du mépris; Thucydide n'a guère été plus élégant; mais la vérité et lui n'avoient pas une liaison bien intime. Le métier d'historien ne lui paroissoit estimable qu'autant qu'il lui fournissoit la commodité de dire de jolies choses; et il ne se faisoit guère d'affaire en aucun tems d'altérer les faits pour donner plus de grâce à ses récits. Il auroit dû se ressouvenir que Tite-Live trouvoit ce genre suffisamment élégant et animé, sans qu'on s'écartât de la vérité.

par le luxe de son église décorée par Philipppe de Champagne, premier peintre de Marie de Médicis. Le cardinal de Bérulle, un des fondateurs de l'ordre, y était inhumé. Après la suppression de cette communauté, en 1790, quelques Carmélites s'établirent en 1808 dans l'ancien couvent des Carmes déchaussés, rue de Vaugirard, Elle ne reprirent possession de leur ancien couvent qu'en 1815. Il existe encore de nos jours, à Paris, trois couvents de Carmélites, rue Denfert-Rochereau, (anciennement rue d'Enfer), avenue de Saxe et avenue de Messine.

Le Val-de-Grâce fut fondé par Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. Ce qui donna lieu à cet acte de dévotion, fut la naissance de ce prince qu'elle enfanta après vingt-deux ans de mariage. L'église est élégante et noble; le dôme en est fort grand, et le maître-autel décoré à force de dépenses et dans un goût exquis. On lit cet inscription sur le portail : *Jesu nascenti Virginique matri.* Toute l'église n'est en quelque sorte, qu'un mausolée pour les cœurs des princes du sang royal de France, morts dans ce siècle et dans le dernier. Il y a entr'autres le tombeau d'Henriette-Anne Stuard, fille du roi Charles Ier, de qui sont descendus du côté des femmes, les rois actuellement régnans de France et de Sardaigne, et le prince des Asturies.

Vous m'avez souvent entendu parler de Girardon, fameux sculpteur; il est des premiers entre les modernes. J'avois conçu une haute idée de lui à la vue des fameux ouvra-

ges dont j'ai déjà parlé; mais je ne sçavais à quel point devoit aller mon estime jusqu'au moment où j'ai vu la Sorbonne. Le cardinal de Richelieu, qui fit réparer cette maison prête à tomber en ruine, et qui à tous égards en est le principal bienfaiteur, y est enterré dans un caveau, au-dessus duquel est un morceau de sculpture de la main de Girardon. C'est un chef-d'œuvre, en vérité. On voit dans son fini une souplesse et une délicatesse qui rend très-heureusement la noblesse de son dessein. Si ce monument est un des meilleurs que j'aye vu, l'inscription est une des plus mauvaises productions modernes. Vous m'entendez par-tout reprocher aux François de l'extravagance d'accabler les morts d'éloges; celle-ci passe toutes les autres; c'est un rafinement de gasconade. On exalte jusqu'aux cieux ses vertus, et entr'autres son humilité et son humanité. S'il est à juste titre le patron de cette maison, les docteurs le lui ont bien

payé, supposé que des éloges puissent acquitter des bienfaits. Ce collége, fondé jadis par Robert de Sorbone, chanoine de l'église de Paris et aumonier de Saint-Louis, est une des plus anciennes et des plus célèbres maisons de l'Université de Paris : mais elle fut bien mal construite en 1252. Richelieu l'a fait rebâtir dans un goût qui répond à son génie. L'église est un édifice d'une grande beauté ; le dôme en est bien proportionné : les quatre tourelles qui l'accompagnent sont dans un bel ordre et d'un goût excellent. Les pilliers, en dedans, sont d'ordre corinthien; et on a ménagé dans les intervalles des niches garnies de plusieurs statues d'anges et d'apôtres. Les peintures du dôme sont bonnes. Il y a six colonnes de marbre d'ordre corinthien, dont les bases et les chapitaux sont dorés, et un crucifix de marbre blanc, un des plus beaux morceaux qui ayent jamais existé dans ce genre.

Le tombeau qui fait tant d'honneur à Girardon, est placé au milieu du chœur, au-dessus du caveau où le corps est enterré. Le cardinal est une statue belle et véritablement élégante. On l'a représenté foible, languissant, et dans une posture penchée. La Religion, qui est une figure élégante, soutient le cardinal mourant, et les Sciences, très-bien exprimées, pleurent à ses pieds. Ce n'est point là le seul honneur que les docteurs reconnoissans ont rendu au cardinal. On a placé son portrait, très-bien peint, à un des bouts de la bibliothèque et son buste en bronze de l'autre.

M. de Thou est enterré à Saint André-des-Arcs, (1) et auprès de lui ses deux fils, dont l'un victime de la sévérité de Richelieu, eut la tête tranchée à Lion. Le vaillant prince de

(1) L'église Saint-André-des-Arcs, ou plutôt *des Ars*, fondée en 1210, était située dans la rue de ce nom. Supprimée en 1790, elle ne fut démolie qu'en 1800.

Conti, qui fut nommé roi de Pologne, est aussi déposé dans la même église.

Philippe de Comines, un des meilleurs politiques et historiens de la France, comdamné à l'obscurité après sa mort comme de son vivant, est enterré aux Grands-Augustins, dans une petite chapelle sombre qu'on n'ouvre que rarement, et avec lui sa femme et sa fille. Louis XII, dont il épousa les intérêts avec une chaleur peu commune, et à l'occasion duquel il souffrit beaucoup sous le règne de Charles VIII, l'oublia dans sa prospérité. Ainsi, il vécut pauvre et retiré et mourut comme il avoit vécu. Pibrac, que son éloquence avoit sauvé de la vengeance des Polonois, quand le duc d'Anjou, qu'il accompagna dans leur pays, dont il étoit élu roi, se retira secrettement pour aller prendre possession de la couronne de France après la mort de son frère, y est aussi enterré auprès du maître-autel. On trouve dans la même église

le fameux Sapin, conseiller au parlement, que son caractère d'ambassadeur de Charles IX n'empêcha pas d'être pendu par la garnison huguenote d'Orléans.

On voit dans l'église du collége des Quatre Nations, (1) un magnifique tombeau du cardinal Mazarin. C'est un morceau de sculpture achevé et somptueux. Mais, comme un bon tableau mis dans un mauvais jour, on ne l'a pas placé aussi avantageusement qu'il devroit l'être : tous les connoisseurs conviennent que cette seule circonstance lui fait perdre beaucoup des éloges que mérite son exécution.

Vous direz que je fais une histoire de tombeaux. N'en seroit-il pas de même de quiconque, après avoir lu l'histoire de nos héros et de nos gens de lettre, rencontreroit leurs monumens dans l'abbaye de Westminster? Il y a une sorte de satisfaction à marcher sur le carreau qui couvre des personnes dont le

(1) Dit aussi *Mazarin*, aujourd'hui Palais de l'Institut.

nom et le caractère nous inspire de la vénération à la simple lecture. C'est comme un écolier, qui ayant vu ce que les auteurs classiques ont rapporté du Tibre et du Mincio, et entendu parler de Virgile et autres fameux personnages, célèbres par leurs propres ouvrages, iroit visiter les lieux qu'ils ont autrefois habités, suivroit le cours des ruisseaux qui murmurent dans leurs vers, et s'amuseroit sur les tombeaux qui renferment les restes de ces noms, chéris du genre humain. Mais je finis : pour le peu que vous ayez senti la même vénération que moi pour ces morts illustres, vous ne m'aurez pas trouvé ennuyeux.

LETTRE XI

DU LOUVRE ET DE SES TRANSFORMATIONS SUCCESSIVES A DIVERSES ÉPOQUES.

Les églises de Paris ne sont pas plus magnifiques que les palais : ceux-ci et les hôtels des seigneurs sont si nombreux, qu'il faut avoir été sur les lieux pour le concevoir. C'est en cela principalement que consiste la grandeur de Paris. On ne finiroit pas, si on vouloit les parcourir en détail. Il y en a trois qui éclipsent tous les autres, le Louvre, les Thuilleries et le Luxembourg. On ne les voit pas sans trouver quelque remarque à faire; et quoique bien des gens en ayent donné des descriptions, j'ai encore vu assez de choses

dans le premier, pour fournir la matière d'une lettre à un homme qui s'est fait une loi de ne pas répéter ce qu'on en a déjà dit. Je ne doute pas que les autres ne me donnent matière à une nouvelle curiosité. Le Louvre et les Tuileries sont au roi; l'autre est possédé par la maison d'Orléans.

L'origine du Louvre est fort ancienne; on le voit gravé dans quelques anciens plans de Paris, tel qu'il fut bâti par Philippe-Auguste (1). Il consistoit alors en plusieurs rangées de bâtimens assez spacieux, ornés dans le style gothique, et séparés de distance

(1) L'ancien Louvre de Philippe-Auguste figure sur divers plans de Paris du XVIe siècle. Sur le plan de Sébastien Munster (1530), il est dénommé *Arx Regis* et sur celui de Georges Braun (1530), *chasteau du Louure*. Sur le plan dit *de Tapisserie* (de 1512 à 1547), il est représenté avec cinq tours, dont la plus grosse précède, au sud, un pont d'une seule arche. On le voit encore figuré sur le plan de Paris, dit *Plan de Bâle* d'Olivier Truschet et Germain Hoyau (1552), sur celui dit *de Saint Victor*, attribué à Jacques Androuet du Cerceau (1555), et sur celui de François de Belleforest (1575).

en distance par des tours. Il y en avoit dix ou douze employées à différens usages, l'une étoit une prison d'État; elle l'a été longtemps, et a servi à beaucoup d'illustres prisonniers. Philippe-Auguste y fit enfermer Ferdinand comte de Flandres, pris à la bataille de Bovines, et Philippe le Bel y envoya deux autres comtes de ce titre, Guy de Dampierre et Louis le Mâle. Jean IV duc de Bretagne y fut confiné par Philippe de Valois; et Charles roi de Navarre, par le roi Jean, pour avoir tué Charles d'Espagne alors connétable de France. Le duc d'Alençon y subit aussi la disgrace de Louis XI. Cette esquisse de l'usage auquel on avoit destiné les tours du vieux Louvre, peut vous donner une idée de sa durée. Le trésor royal étoit dans une autre de ces tours, et la bibliothèque dans une troisième. Vous rirez de la bibliothèque du roi qui contenoit sept cens volumes. Rien n'est plus vrai; et cependant on la regardoit comme

très riche (1) : l'imprimerie n'étoit pas encore connue alors. Cette curieuse collection subsista telle que Charles V l'avoit laissée, jusqu'à ce qu'elle fut pillée par les Anglois, et les livres emportés, sous la régence du duc de Bedford.

Ce fut Louis XII qui fit les premiers changemens à ce palais. Serlio et Primaticcio (2), furent chargés de la conduite de l'ouvrage. Ils étoient tous les deux architectes très-habiles; mais le bâtiment n'avança guère pen-

(1) V. sur cette Bibliothèque les deux ouvrages suivants : 1° *Inventaire ou catalogue des livres de l'ancienne bibliothèque du Louvre, fait en l'aanée* 1373, *par Gilles Mallet... avec des notes historiques et critiques* (par M. J.-B.-B. Van-Praet). *Paris, De Bure frères,* 1836, gr. in-8°. — 2° *Inventaire de la bibliothèque du roi Charles VI, fait au Louvre en* 1423, *par ordre du régent, duc de Bedfort;* avec une préface, par L. Douët d'Arcq. *Paris, imp. Lahure.* 1868, in-8° de XLVIII-322 p. (Publié par la *Société des Bibliophiles*).

(2) Notre touriste fait erreur : l'architecte italien Seb Serlio et le fameux peintre F. Primaticcio dit Le Primatice, son compatriote, ne furent appelés en France que sous le règne suivant, par François Ier, pour décorer le château de Fontainebleau.

dant tout ce règne. Son successeur avoit du goût et de la magnificence dans ses desseins. Ses expéditions en Italie augmentèrent ses connoissances, et en même tems donnèrent un nouveau feu à l'ambition qu'il avoit de faire bâtir. Ce monarque fit faire des plans et des desseins pour rendre la ville de Paris fameuse ; et les François payèrent bien cher ce goût qu'il avoit apporté de ses guerres ; car ses expéditions furent fatales à lui et à son royaume.

Les derniers rois de la famille des Valois étoient fils de Catherine de Médicis. Quelque blâme qu'on ait voulu jetter en général sur le caractère de cette princesse, elle hérita de ses ancêtres l'envie de protéger les arts et les sciences; elle mit son mari dans le même goût, et inspira de bonne heure aux princes, ses fils, l'ambition de rendre le lieu de leur résidence digne des monarques d'un royaume aussi vaste et aussi florissant.

Charles XI (1) fut celui de tous qui concourut le plus à l'exécution de son plan ; et c'est sous son règne que l'on porta à quelque dégré de perfection ce qu'on appelle à présent le vieux Louvre.

Il y a tout lieu de croire que cet édifice et beaucoup d'autres ouvrages du même genre, auroient été bien avancés sous le règne de Henri IV, si la mort malheureuse de ce monarque n'en eut arrêté le progrès. Depuis ce tems ses successeurs ont suivi de nouveaux sistêmes ; Louis XIV, quoiqu'il n'aimât point Paris, fit bâtir, à l'instigation de M. de Colbert, un nouveau Louvre, qui est un morceau grand et magnifique d'architecture, et bien digne du nom de ce monarque. Le chevalier Bernin en dirigea l'architecture, et s'il eût été achevé suivant son premier plan, on peut dire, sans exagérer, qu'il l'eût emporté

(1) Charles IX.

sur tous les édifices du monde connu. Il n'y a que deux côtés d'achevés.

Le nouveau Louvre attire tellement l'attention des voyageurs, qu'il ne font presque pas d'état de l'ancien. Permettez-moi donc, en suivant mon plan, qui est d'examiner ce que les autres ont négligé, de porter un peu mes regards sur cet édifice. La salle des gardes, ou pièce des cent Suisses, est très-magnifique; les proportions en sont justes, tout en est noblement exécuté. Le balcon de cette pièce, soutenu par quatre caryatides d'un travail exquis, passe à juste titre pour un ouvrage excellent (1). Elle fut bâtie par Catherine de Médecis pour une salle de bal. Jamais princesse n'a plus aimé à procurer des plaisirs aux personnes de sa cour; et elle n'en négligeoit jamais les occasions.

Romanelli s'est immortalisé par quelques

(1) Œuvre du célèbre sculpteur Jean-Goujon. L'auteur en a déjà parlé dans sa IXe lettre.

peintures dans le vieux Louvre (1). Ces morceaux, pour la plupart peints à fresque, sont principalement dans l'appartement où logeoit la reine Anne d'Autriche, et dans la gallerie d'Apollon. Ce n'a pas été sans raison que Romanelli a été le favori de son célèbre maître. Cortanée (2) possédoit assez le génie de la peinture, pour en appercevoir le germe dans un autre. Il les reconnut dans le jeune Italien, et se signala en conséquence par la faveur qu'il lui accorda. On me flatte que je verrai de lui à Rome de beaucoup plus beaux morceaux. Ceux du Louvre étoient de ses premiers essais; mais ils annoncent quelque chose de plus qu'un génie qui promet de s'élever. Une correction judicieuse dans le dessein, une noble aisance dans les figures, une liberté gracieuse dans les draperies, le

(1) F. Romanelli, peintre, né à Viterbe (Italie) en 1617, mort en 1662.

(2) F. Berettini, dit P. de Cortone, peintre et architecte italien, né à Cortone en 1596, mort en 1669.

distinguent en même tems aux yeux des connoisseurs et de ceux qui ne le sont pas. Cortanée eut l'honneur d'introduire ce qu'on appelloit alors un nouveau style en peinture, par opposition à la manière pratiquée de ses prédécesseurs. Romanelli fut de tous ses élèves le seul qui le suivit dans ce plan, qu'il saisit parfaitement; non seulement il imita sa manière, mais encore il entra dans ses raisons : ces morceaux n'en sont pas les seules preuves.

A l'égard de la façade du nouveau Louvre, il s'est élevé une question, sçavoir qui a droit à l'honneur du dessein, de Bernini (1) ou de Perrault : on le donne communément au dernier; mais ceux qui connoissent le caractère de l'un et de l'autre, et qui considèrent l'édifice sans prévention, sont tentés

(1) J.-Laur. Bernini (dit *le cavalier Bernin*), célèbre architecte italien, appelé en France par Louis XIV pour la restauration du Louvre.

de l'accorder au premier. Perrault peut bien y avoir eu part, il y a apparence même qu'il y a beaucoup contribué ; mais le dessein a tout l'air d'être de Bernini (1). Quoi qu'il en soit, il n'y a rien en France qui en approche, soit pour la magnificence, soit pour la beauté. Le délicat et le grand y sont si heureusement combinés, qu'il n'est pas possible de décider lequel des deux domine le plus dans l'ensemble. Le milieu est composé de deux corridors longs et ouverts, c'est un péristyle dans le goût ancien des Grecs. Ils ont communication l'un avec l'autre, par le moyen d'un grand pavillon placé au centre, qui avance beaucoup en devant et fait un effet

(1) On ne s'explique guère le parti pris du docteur Maihows en faveur du Bernin. Il est reconnu que c'est Claude Perrault, architecte français, qui est le seul créateur de ce chef-d'œuvre. On lit à ce sujet à la page 47 du *Tableau pittoresque de Paris* de D'Argenville fils : « Depuis « la découverte du manuscrit original et des dessins de « *Perrault*, il ne reste plus de doute sur le véritable auteur « de cette belle production. »

noble et hardi. Il y a aussi deux autres pavillons à chaque angle. La longueur de cet édifice n'a pas moins de cinq cens cinquante pieds. Les colonnes couplées et les pilastres qui en bordent toute la longueur, sont d'ordre corinthien. Ce sont, entre les morceaux modernes de cette espèce, les plus élégans que j'aye rencontrés. La proportion en est juste, et ils sont finis avec une exactitude et une élégance qui frappe et étonne même ceux qui n'ont pas la commodité d'en examiner les beautés réelles. Jamais aucune pièce d'architecture ne m'a fait tant de plaisir, que le premier coup d'œil de celle-ci. Les deux pierres les plus élevées qui terminent le fronton, ont chacune cinquante-quatre pieds de longueur sur huit de largeur et dix-huit pouces d'épaisseur. Quand je me rappelle les grands travaux qu'il a fallu faire pour élever et dresser l'obélisque qui est devant Saint-Pierre de Rome, entreprise qui

a immortalisé le nom de Fontana (1), et dont la représentation seule des machines remplit un volume in-folio, je pense qu'il est dû quelques éloges à l'ouvrier françois inconnu et qu'on ne nomme pas (2), qui a inventé et fait construire les machines pour élever ces pierres à la hauteur de cent trente-huit pieds (3). Elles ont été coupées dans le même bloc à Meudon, et placées dans leur entier.

Les étrangers regrettent qu'il n'y ait pas une place convenable devant cette façade; mais les Parisiens qui y sont accoutumés,

(1) Domin. Fontana, fameux architecte et ingénieur italien, né à Mili en 1543, mort en 1607 : on lui doit le palais de Montecavallo et la bibliothèque du Vatican, à Rome, et le Palais-Royal à Naples.

(2) Ce fut un nommé Ponce Cliquin, habile charpentier, qui éleva et mit en place, vers 1670, les deux énormes pierres du fronton de la colonnade.

(3) Notre docteur exagère de beaucoup les dimensions de cette façade : sa hauteur totale n'excède pas quatre-vingt-cinq pieds.

n'y songent pas, quoique la ville soit privée par-là d'un de ses plus grands ornemens. Le remède seroit facile; et ce qui est plus choquant, c'est qu'il est au pouvoir de ceux qui sont le plus naturellement intéressés à en profiter. Mais le Louvre n'est point fini, et il n'y a guère d'apparence qu'on le continue sitôt (1).

(1) « Quelques années après que ces lettres ont été écrites, on a commencé à travailler au Louvre; les progrès des travaux faits jusqu'à présent (1763) font juger qu'il sera bien-tôt fini entièrement, à la satisfaction des connoisseurs; il est vrai que les circonstances de la guerre actuelle ont fait cesser cette construction; mais on n'attend que l'instant de la paix pour continuer cette merveille. On a déjà abbattu bien des maisons au-devant du péristile et fait une place vuide qui permet de le voir dans tous ses avantages. Ainsi que notre auteur se console, ses désirs seront accomplis. Le Louvre sera bien-tôt achevé, et nous aurons une belle place au-devant. » (*Note du traducteur*).

V. sur les démolitions dont parle ici Ph.-Fl. de Puisieux, l'ouvrage intitulé : *l'Ombre du grand Colbert, le Louvre et la ville de Paris* (Dialogue sur la nécessité de former une place devant la colonnade du Louvre) par M. de la Fond-de-Saint-Yenne. *La Haye* (*Paris*) 1749, in-12 de 165 p.

Un étranger qui arrive en France est naturellement surpris de cette profusion inouie d'éloges qu'on y prodigue aux monarques et surtout à Louis XIV. Les murs des églises en sont remplis ; les portes de la ville ne semblent être construites que pour leur fournir une place plus apparente (1) ; les statues sans nombre en sont autant d'occasions, et les médailles qu'on a frappées en mémoire de tous les événemens de quelque importance, où il étoit possible de les faire entrer, en sont chargées. Les gens de génie ont ordinairement de la candeur, de la modestie, et quelques égards pour la décence aussi bien que pour la vérité : mais il est surprenant qu'ici ils travaillent tous dans le même goût; les inscriptions sont tout à la fois élégantes et outrées, délicates et rebutantes; quand on voit le Louvre, tout est expliqué. Ces trophées ne

(1) Allusion de l'auteur aux portes Saint-Denis et Saint-Martin encore subsistantes.

sont pas ici, comme en Angleterre, permis à tout le monde. Tout homme, pour avoir obtenu une place, n'a pas la liberté de flatter jusqu'à faire rougir le monarque ou le patron qu'il a envie de célébrer. Alexandre le Grand, ne permit qu'à un seul artiste de travailler à sa statue; l'Alexandre de la France a établi une académie, à qui on devoit faire part de tout ce qu'on travailloit sur la pierre ou l'airain, pour le rendre immortel (1). Cette académie a un appartement dans le Louvre : la salle où elle tient ses assemblées, est grande et élégante; on y voit beaucoup de bons tableaux, et comme elle prend connoissance de tout ce qui concerne l'antiquité, on y trouve des restes de la Grèce et de Rome qui sont fort considérables.

Vous vous rappellerez aisément une copie informe, peu exacte et bien imparfaite que

(1) L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, fondée en 1663 par J.-B. Colbert.

Spon (1), rapporte d'une inscription qu'il a vûe à Athènes, contenant les noms des différens guerriers Athéniens, qui avoient péri les armes à la main pour la défense de la liberté de la Grèce : elle est actuellement dans la salle de cette académie; Gui-Patin (2) l'a achetée dans un voyage qu'il a fait au Levant, et l'a apportée avec lui. J'ai passé plus d'une heure à contempler ce vénérable fragment : il consiste en deux tables qui sont du tems de Cimon et de Thémistocle, c'est-à-dire d'environ 500 ans avant la naissance de Jésus-Christ; ce qui répond à peu près au *Chronicum Græcum* qui se trouve parmi les marbres d'Arondel. Les noms sont partagés par tribus, et n'ont probablement pas été faits en même tems; car la différence des caractères prouve évidem-

(1) Jacques Spon, médecin et antiquaire du XVIIe siècle, célèbre par ses voyages en Italie, en Grèce et en Orient.

(2) Médecin, professeur au collége de France (1601-1671).

ment qu'ils ne sont pas de la même main.

Cela nous donne une idée de la prudence, de la générosité et de la reconnoissance de ce peuple, en perpétuant les noms de ceux qu'il avoit perdus, il excitoit les autres à suivre leur exemple. Ce peuple avoit le cœur rempli d'un noble orgueil : il étoit prêt à tout faire pour s'assurer un nom ; les titres qu'ils ambitionnoient, étoient ceux de dignes plutôt que de grands, suivant l'idée que nous attachons à ce terme. L'espoir que la postérité verroit un jour leur nom sur une semblable pierre, étoit plus puissant alors, que l'argent et les places ne le sont dans notre siècle. Personne ne connoissoit mieux leur caractère que Xénophon, et il leur en a laissé un monument éternel dans la description qu'il en fait à eux-mêmes. « Vous regardez le travail, dit-il quelque part, (je me rappelle fort bien le passage), comme la seule chose qui puisse conduire à une vie heu-

reuse : mais ce qui est encore plus honorable, et beaucoup plus digne de guerriers tels que vous, rien ne vous touche si sensiblement que la louange. » Une simple couronne de persil (1) leur faisoit autant de plaisir qu'un cordon et une croix en fait à nos gens distingués ; et leur patrie, en nourrissant en eux cet esprit de gloire désintéressée, travailloit autant à sa propre grandeur, qu'à rendre les particuliers heureux. L'inscription qui est à la tête de la première colonne, et qui contient une liste des noms d'une seule tribu, a tout le génie et la simplicité de ces tems. Ce sont les héros de la tribu Erechtéenne, qui mou-

(1) Tertullien (*De coronâ militis*, chap. VII) dit que : « d'après le livre de Claudius Saturnius, il n'y avait aucune « plante dont on n'eût fait des couronnes ». Cette assertion se trouve confirmée par ce passage du *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet : « Une couronne de « feuilles de chêne, de laurier ou de quelque herbe plus « vile encore, devenait inestimable parmi les soldats, qui « ne connaissaient pas de plus belles marques que celles de « la vertu, ni de plus noble distinction que celle qui venait « des actions glorieuses. »

rurent les armes à la main en Chypre, en Égypte, en Phénicie, dans le pays des Halyens et en Égine.

Le reste de cette partie du Louvre est occupé par un nombre d'académies, établies sous le dernier règne pour différens usages, et par des logemens pour des artistes de différens genres, employés au service de la Couronne, et à ses dépens (1). Il n'y a rien dans l'histoire de ce dernier monarque qui le recommande tant à la postérité, que cet encouragement qu'il a donné aux arts. Quand ses victoires seront oubliées, il lui restera ces monumens éternels bien plus estimables que d'avoir conquis le monde, je veux dire, l'honneur de l'avoir perfectionné.

(1) V. au Cabinet des Estampes (Supplém. du 1er au 30e qer, no 5,464) un plan géométral oblong manuscrit, anonyme et sans date (exécuté vers 1690), des *Logemens des Galleries du Louvre*, fort curieux en ce qu'on y voit ces galeries divisées en ateliers par des cloisons, avec l'indication des noms des artistes qui les occupaient à cette époque.

Les deux Louvres ne font proprement qu'un palais, qui, quoique magnifique au dernier dégré dans quelques-unes de ses parties, est cependant imparfait dans sa totalité. La garde-robe du roi est conservée dans la seule partie du Louvre de Philippe-Auguste, qui est détachée du Louvre actuel (1). Entre autres choses qu'on y garde, il y a quelques tentures complètes de tapisseries, supérieures dans leur genre à tout ce qui avoit été exécuté auparavant : on y voit représenté, d'une manière très-parfaite, quelques sujets de l'Écriture, et les morceaux les plus frappans de l'histoire prophane. Quelques-unes ont été travaillées sur les desseins de Raphaël et de Jules Romain, et beaucoup d'après le Brun et autres peintres modernes. L'histoire de Josué et celle de Scipion l'africain sont très-

(1) Les derniers vestiges du Louvre de Philippe-Auguste avaient disparu vers 1664 pour faire place à la colonnade de Claude Perrault. L'auteur émet donc ici une assertion entièrement erronée.

magnifiques : celles-ci, comme plusieurs autres sont relevées en or et en argent ; mais les derniers ouvrages des Gobelins l'emportent sur tout ce qu'a jamais produit l'ancienne haute lisse. Il y a actuellement des pièces de cette manufacture, que l'on conserve pour le roi, et qui surpassent tout ce qui a jamais été fait au monde dans ce genre.

Le Louvre étoit autrefois enrichi d'un grand nombre d'excellentes peintures, de statues et de toutes les autres productions de l'art et du génie; mais la prédilection de Louis XIV pour Versailles a été cause qu'on en a enlevé la plus grande partie ; de sorte que l'architecture de cet édifice est à présent l'objet principal de l'attention des étrangers.

LETTRE XII

LE PALAIS ET LE JARDIN DES TUILERIES.

Je vous ai envoyé mes observations sur le Louvre : je ne sçais cependant si les Tuilleries, dont je me propose de vous entretenir aujourd'hui, ne doivent pas être regardées comme partie de ce palais ; elles sont évidemment comprises dans l'enceinte du terrein qu'on avoit choisi suivant le premier plan du vieux Louvre, et elles y sont jointes par une gallerie ; mais laissons ces examens à des critiques plus minutieux.

Le dessein de ce palais fut projetté par la fameuse Catherine de Médicis. Le terrein étoit alors occupé par plusieurs fours à tuilles ; mais précédemment il avoit été le lieu d'un

bâtiment royal : car il est visible par les anciens plans de Paris, que du tems de Philippe-Auguste il y avoit là une espèce de maison de plaisance, appellée la maison du Bois (1). Philippe de Lorme (2) étoit l'architecte de cette princesse, et s'est acquis une réputation immortelle par cet édifice. La reine, sa maîtresse, avoit fait en différens tems des dépenses immenses au vieux Louvre ; et ce ne

(1) Delamare, au t. Ier, p. 78 de son *Traité de la police,* s'exprime ainsi au sujet de cette maison de plaisance de Philippe-Auguste, d'après la chronique latine de Rigord, religieux de Saint-Denis, auteur contemporain : « Il se « plaisoit du côté de la Ville. Cela l'engagea d'y faire « construire le château du Louvre, qui fut achevé l'an 1214, « et dans un bois qui estoit fort proche, une petite Maison « de plaisance, qu'il nomma le Château du Bois ». Le château du Bois se trouve figuré, au nord-ouest du Louvre, dans le quatrième plan de Paris de l'ouvrage de Delamare.

(2) Philibert de l'Orme construisit, outre le Palais des Tuileries, les châteaux d'Anet, de Meudon et de Saint-Maur et la Tour (ou chapelle) des Valois à Saint-Denis. On lui doit deux ouvrages techniques fort estimés intitulés : *Nouvelles inventions pour bien bâtir* (1561) *et Traité de l'architecture* (1567).

fut que quelques années avant sa mort qu'elle jetta le plan de ce magnifique palais. Les Tuilleries, considérées séparément du Louvre, sont elles-mêmes un beau et superbe édifice. La gallerie qui les joint l'un à l'autre, est majestueuse et heureusement située sur les bords de la Seine. L'étendue du bâtiment des Tuilleries a plus de mille pieds : elle est composée de quatre gros pavillons quarrés, ornés de pilastres d'ordre composite, et d'un cinquième pavillon avec un dôme couvert dans le milieu : au-dessous est le grand vestibule et l'escalier qui conduit aux appartemens. D'un côté il y a trois cours très-élégantes, et de l'autre sont les jardins. Telle est la disposition générale et la forme de ce fameux palais, commencé par Catherine de Médicis et fini par Louis XIV, monarque qui a plus ajouté à la magnificence des bâtimens de son royaume que tous ceux qui ont régné avant lui. Le grand ouvrage qui fait honneur

au premier architecte, est l'ordre ionique qui règne dans le rez-de-chaussée ; je n'ai rien vû qui en approche. J'ai beaucoup entendu parler de l'escalier construit par cet architecte ; on le regardoit pour sa beauté, comme le second morceau de l'édifice. Il y en a même qui lui donnent la première place. On ne peut pas décider maintenant si c'est avec raison ou non. Louis XIV l'a fait démolir, et il étoit nécessaire pour son plan qu'il le fit, parce qu'il empêchoit la vûe des jardins.

Je suis fâché d'être obligé de reconnoître que l'architecte de Louis (1) ne s'est pas acquis tant d'honneur que de Lorme. Ce que ce monarque a ajouté, fait à la vérité un coup d'œil avantageux, vû d'une certaine distance. La face en est étendue deux fois plus qu'elle ne l'étoit d'abord, et le bâtiment est élevé d'un étage plein ; mais quoiqu'il

(1) Louis le Vau, architecte de Louis XIV, qui se fit assister de François d'Orbay, son élève.

fasse un bel effet de loin, il n'en est pas de même de près. L'œil apperçoit aisément et distingue l'ancien ouvrage d'avec le nouveau, non que le premier soit en décadence, mais plutôt par sa beauté supérieure. On voit que les anciennes Tuilleries ne consistoient qu'en trois pavillons et deux rangées de chambres; mais la délicatesse de toute l'architecture dépare beaucoup les augmentations qu'on y a faites. Toutes les règles et les proportions sont gardées dans l'ancien ouvrage; dans le nouveau, au contraire, tout a été négligé excepté le coup d'œil. Les pilastres composites sont trop éloignés les uns des autres; ils sont hors de toute proportion. Il y a dans l'entablement, des coupures pour faire place aux fenêtres; et le toît en mansarde donne à tout l'édifice un air lourd et écrasé, qui révolte tous les yeux délicats.

Les appartemens de ce palais étoient magnifiques autrefois. Louis XV y a résidé dans

les premières années de sa minorité; mais lorsqu'il a transféré sa cour à Versailles, tout a été emporté en même tems : et ce palais est maintenant occupé par des seigneurs particuliers à qui le roi y a accordé des logemens.

Les gens du bel air vont à la promenade le soir dans les jardins des Tuilleries, comme on fait chez nous au parc. Je ne sçais pourquoi on a coutume de comparer ces deux endroits, rien n'est si absurde : car à l'exception de l'usage qu'on fait de tous les deux, pour la promenade, ils n'ont rien qui se ressemble. André le Notre a donné le premier dessein de ce jardin; et si on l'eût fini sur ce plan, il ne l'auroit pas cédé à ceux de Versailles. Tel qu'il est, il est très-élégant et commodément situé. On ne trouveroit pas facilement une promenade qui égale la grande terrasse, elle tourne autour, et présente beaucoup de différentes vûes de la Seine, de la ville et de la

campagne voisine, qui toutes sont extrêmement agréables.

On rencontre ici les plus beaux ornemens qu'on puisse souhaiter dans un jardin, des vases et des statues d'un travail excellent. Il y a sur-tout autour du bassin quatre grouppes; le premier est la mort de Lucrèce, ce morceau est de Théadon (1), et il lui fera longtems honneur. Le Peautre a réussi plus heureusement dans le second, qui représente Énée portant son père Anchise. Le troisième est l'enlèvement d'Orithie par Borée; il est de Flameau sculpteur. Beaucoup de gens le regardent comme le premier du côté du mérite; mais il ne m'a pas paru digne de cette préférence. Renaudin sculpteur a travaillé le quatrième qui est fort élégant, et représente la beauté enlevée par le tems. On y voit outre

(1) Théodon. Ce groupe, commencé à Rome par Théodon, fut achevé à Paris par Lepautre, en 1691 : il représente Lucrèce se poignardant, devant son mari Tarquin Collatin, pour venger son honneur outragé par le fils de Tarquin.

cela plusieurs morceaux, copiés d'après l'antique, dont quelques-uns sont très-beaux : telle est la figure du Nil, d'après celle du Belvedere à Rome. La principale figure ne fait pas le seul mérite de cette pièce. Les quatorze enfans qu'on y a mis, pour représenter les quatorze coudées, auxquelles s'élève l'eau du Nil dans les bonnes années, sont très-bien exprimés. Les figures du Crocodile, de l'Ibis, l'Hippopotame et le Lotus sont très-finies et travaillées avec beaucoup d'élégance et de correction. La France est le pays du monde qui fournit les agrémens d'une plus belle soirée ; et je n'ai pas encore vû d'endroit en France où on en puisse jouir si agréablement qu'ici.

LETTRE XIII

LE PALAIS DU LUXEMBOURG. — LA GALERIE DE RUBENS. — LE JARDIN.

Ce sont les femmes qui ont été dans ce royaume les fondatrices et les auteurs des édifices les plus magnifiques. Elles ont plus de génie que les hommes, et outre cela un grand avantage, qui est de ne pas tant envisager la dépense. Les Tuilleries sont sur le plan de Catherine, et le Luxembourg a été l'ouvrage de Marie, autre princesse de l'illustre maison de Médicis, et veuve de Henri IV. C'est le palais de la famille d'Orléans, et il tire son nom de l'ancien hôtel de Luxembourg, sur les ruines ou plutôt sur le terrein

duquel il a été construit (1). Il est heureusement situé sur une éminence, et dans la partie de la ville qu'on nomme l'Université. Le Brosse (2) en a été l'architecte. On auroit peine à croire que c'est le même qui a acquis et mérité tant d'honneur par le portail de Saint-Gervais. La princesse le commença pendant sa régence, et l'acheva pendant le court intervalle qui s'écoula entre sa réconciliation apparente avec son fils, et l'exil malheureux dans lequel elle passa le reste de

(1) Marie de Médicis fit en 1612, l'acquisition de cet hôtel, dit dans l'origine *bâti de neuf*, puis *de Luxembourg*, lorsqu'il échut au duc d'Épinay-Luxembourg en 1583. Ce ne fut qu'en 1615 qu'on commença le Palais d'Orléans, dit depuis du Luxembourg, dont la construction fut achevée en 1620.

(2) Jacques ou plutôt Salomon de Brosse. Ce fut cet habile architecte, à qui l'on doit le portail de l'église Saint-Gervais, la fontaine dite *de Médicis* (dans le jardin du Luxembourg), etc., qui fut chargé (1620-1622) de la restauration de la *Grand'Salle* du Palais de Justice dite *des Pas-Perdus*, inaugurée en 1313, sous Philippe-le-Bel, et incendiée le 7 mars 1618.

sa vie. Il fut commencé et fini dans l'espace de six ans. Il a été donné en appanage à Gaston d'Orléans son second fils, et a toujours resté depuis dans cette famille.

Catherine de Médicis avoit employé plusieurs années à rassembler une grande quantité des plus beaux blocs de marbre qu'elle avoit pu avoir en Italie : elle les avoit mis en dépôt dans l'abbaye de Saint-Denis, dans l'intention d'en construire en l'honneur de son beau-père, de son mari et de ses enfans, un mausolée qui surpassât tous les autres ouvrages de ce genre. Ce projet ne fut jamais mis en exécution ; et tous les marbres furent enlevés avec violence par les ordres de Marie, qui les employa à orner le Luxembourg. Quelques-unes des cheminées en sont, et annoncent le goût aussi bien que la dépense avec laquelle le tout fut rassemblé.

Je sçais que le Luxembourg passe pour un des plus beaux bâtimens qu'il y ait en

France; c'est à la vérité un des plus grands, mais il est lourd. C'est presque le seul exemple de rustique qu'on trouve dans tout le royaume. On prétend qu'il a été construit à l'imitation du palais Ricci de Florence, qui appartient à la maison des Médicis (1).

Le palais consiste en une grande cour, au bout de laquelle est le bâtiment principal; il a cinq pavillons d'un ouvrage avancé, deux à chaque bout et un au milieu : on arrive au pavillon du milieu par une magnifique terrasse, qui occupe toute la largeur de la cour, et est pavée de marbre. C'est dans ce pavillon, comme il est d'usage dans les bâtimens de cette espèce, qu'est pratiqué le grand escalier, dont le dessous sert de passage pour aller dans le jardin.

Le bâtiment extérieur, par où on entre dans la cour, est composé d'une gallerie décou-

(1) Il s'agit ici du Palais Pitti, si célèbre par ses collections artistiques.

verte, avec un pavillon au milieu, surmonté d'un dôme, et orné de colonnes et de statues. Au bout de chaque gallerie, à droite et à gauche, est un grand pavillon quarré, qui avance plus que le reste du front de l'édifice. La cour est terminée des deux côtés par des galleries et des promenoirs à jour; le derrière ainsi que le devant du bâtiment principal est orné de doubles pilastres. A la partie la plus basse du devant on a employé l'ordre dorique et le toscan; les pavillons sont élevés au-dessus du reste par un ordre ionique, et par-dessus le tout sont les attiques.

On m'a mené voir dans le grand appartement un tableau représentant les Muses; on prétend qu'il est peint par le Guide, et que c'est un de ses meilleurs. Pour moi, je suis convaincu ou que c'est une copie d'après quelque morceau fameux de ce peintre, qui est à présent perdu, ou que c'est un des premiers tableaux qu'il ait faits; car son mérite

me paroît assez médiocre. En effet, je ne sçais si un homme d'un génie passable, qui auroit étudié le Guide et le Guide seul, ne seroit pas capable d'imiter sa manière autant qu'elle l'est dans ce morceau, même sans avoir devant ses yeux aucun original de ce fameux peintre. Il faut avouer, qu'à la vérité, on y voit beaucoup de cette grace qu'ont les têtes du Guide ; mais elles n'ont rien de leur expression. Au contraire, on reconnoît très-bien le pinceau de Vandyke (1) dans le portrait de Marie de Médicis, peinte de toute sa longueur dans le même appartement. Je ne sçais si l'on a lieu d'être fâché ou satisfait de cette jalousie visible de Rubens, qui pour empêcher son élève de devenir son rival ou même de le surpasser, lui a conseillé de confiner ses heureux talens au seul portrait, et en exaltant son génie pour cette

(1) Antoine Van Dyk, un des plus illustres peintres de l'école flamande, né à Anvers en 1598, mort en 1641.

branche de la peinture, a empêché qu'il ne s'adonnât à la partie plus noble de l'histoire. Nous ne sçavons pas exactement ce que nous avons perdu : le génie, l'esprit, la conception que Vandyke a fait voir dans ses premiers morceaux de cette espèce, promettoient en effet tout ce qu'on peut en espérer de mieux ; mais nous sommes sûrs que nous avons gagné par là le plus grand peintre qu'il y ait jamais eu pour le portrait. Je n'accorde au Titien la supériorité que pour le seul article du coloris ; encore n'est-ce pas de beaucoup qu'il l'a supassé, même à cet égard ; pour tout le reste il faut qu'il le cède à Vandyke pour le portrait. Je n'ai jamais vû de ses morceaux les plus finis, que je n'aye été prêt à m'écrier, comme Hamlet au ressouvenir de son père : « Non, je ne verrai jamais son pareil (1). »

Je croirois assez que cette Marie de Médi-

(1) *Hamlet, prince de Danemark :* acte Ier, scène II.

cis doit passer pour son triomphe : certainement il n'a jamais fini un portrait plus parfaitement que celui-là. On distingue dans ce seul morceau toute la force de Rubens, le coloris du Titien, peut-être un peu plus pâle, mais le même pour le stile et la manière ; on voit que le peintre adoucit l'expression de Rubens avec toute la délicatesse qu'il avoit acquise dans les années d'étude qu'il fit ensuite en Italie. La manière, dans ce tableau, est tout à la fois noble au plus haut point, naturelle et aisée. Quiconque n'a pas étudié ce tableau, auroit peine à imaginer que la peinture en portrait fut susceptible de tant de perfections variées. Mais la protection que lui accorda Charles Ier le retint en Angleterre pour y laisser des monumens de son art, si non égaux à celui-ci, du moins assez parfaits pour justifier tout ce que j'en puis dire.

Si je me suis arrêté à ce seul morceau de

peinture dans ce palais; ce n'a été que pour reprendre haleine, afin de parcourir dans une autre partie des objets plus grands et plus nombreux, capables de donner les plus hautes idées de l'expression et de l'excellence de cet art, quoique leur mérite consiste encore plus dans le dessein que dans l'exécution.

Vous devinez bien de quoi j'entends parler : je conçois aisément que vous êtes surpris de me voir exprimer ainsi sur les ouvrages de Rubens : je vais m'expliquer. La grande gallerie à droite contient au moins vingt morceaux de dix pieds de hauteur chacun. Le sujet est l'histoire de la reine, et les circonstances les plus importantes de sa vie y sont rapportées : on les appelle la gallerie de Rubens (1). Mais quoique la peinture en

(1) Cette suite de tableaux de Rubens a été tranférée du Palais du Luxembourg au Musée du Louvre (nos 434 à 457) pour faire place à un Musée des peintures les plus remarquables des artistes vivants.

soit bonne, elle est bien éloignée de ce dégré de perfection qu'elle auroit acquise d'une telle main. Les desseins sont de Rubens, et le tout a été sans doute exécuté sous sa direction. Il est aisé même de reconnoître les touches de sa main divine dans les principales figures et les parties les plus importantes : mais tout le reste part de pinceaux bien inférieurs.

J'ai bien du plaisir à lire une partie si considérable de l'histoire de France dans ces caractères vivans, et à déchiffrer le langage allégorique des ornemens. Personne ne possédoit si parfaitement que Rubens la mithologie païenne : il en a donné des preuves bien sensibles dans ces tableaux. A la vérité, on voit dans quelques-uns un défaut de convenance qui m'a fait rire. Le peintre a été curieux d'exprimer beaucoup; c'est un tour d'esprit naturel au grand génie; et il a puisé quelquefois pour cela dans des sources in-

compatibles. On y voit souvent les cérémonies chrétiennes mêlées avec les païennes. Que penseriez-vous de voir le mariage de la reine célébré suivant les cérémonies de l'Église catholique, et de voir un hymen avec une robbe couleur de saffran et un flambeau allumé à la main, qui se joint au cortége, et porte la queue de la reine? J'ai pensé scandaliser toute l'assemblée par un grand éclat de rire, à la vûe d'un autre tableau où Mercure figure en compagnie de deux cardinaux.

Si du côté de la peinture je fais paroître moins d'estime pour ces tableaux, que ne font ceux qui les regardent comme un ouvrage absolument et uniquement de la main de Rubens, il y a une autre circonstance, par où, même pour l'exécution, je les estime beaucoup plus ; tandis que tous ceux à qui j'en ai entendu parler, n'y font point d'attention, et en cela ne rendent justice qu'imparfaitement à Rubens. Les traits d'histoire sont

la vie de la reine et les figures ne sont pas jettées au hazard, ou mises simplement pour remplir le sujet. Ce sont les portraits des différentes personnes qui ont eu part à l'évènement, et la plupart très-ressemblans. Henri IV et Marguerite de Valois sont extrêmement semblables à tous les autres portraits que j'en ai vûs; le duc d'Anjou et le prince de Conti ont même ressemblance. J'y ai reconnu aussi le Duc d'Épernon, François le Grand, duc de Toscane, et Isabelle d'Autriche. Ils sont tous de grandeur naturelle, et peints d'après des portraits originaux. Cela rend la gallerie le sujet d'une belle histoire, et en même tems une excellente collection de portraits. Il y a un vrai plaisir à voir d'un coup d'œil les princes et princesses du sang de France, et la plupart des cardinaux, seigneurs et dames, en un mot tous les grands de ce tems, conservés dans des portraits ressemblans et employés à des actions importantes.

Le plus fini et le plus pompeux de tous ces morceaux est celui qui représente l'évènement le plus remarquable de la vie de la reine, je veux dire son couronnement. Les figures qui ne sont qu'éparses dans les autres, sont presque toutes rassemblées dans celui-ci. On est surpris de voir dans ce nombre la reine répudiée; et on est tenté de croire que c'est une absence du peintre, qui oublia que c'étoit un morceau réel d'histoire qu'il avoit à peindre (1).

(1) *La reine répudiée*, n'est autre que Marguerite de Navarre, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, première femme de Henri IV, qui divorça d'avec elle (1599) pour épouser à Lyon l'année suivante (9 décembre 1600) Marie de Médicis, fille de François II, grand duc de Toscane. La cérémonie du couronnement de la reine, eut lieu à Saint-Denis, le jeudi 13 mai 1610. Une grande estampe du temps signée *N. Bollery inuen.*, gravée par L. Gaultier et éditée par J. Le Clerc, représente le *povrtraict dv sacre et covronnement de Marie de Médicis*. La reine Marguerite y figure avec une couronne royale et un manteau fleurdelisé. Dans le texte descriptif qui entoure l'estampe, on signale la « Royne Marguerite Duchesse de Valois » comme ayant accompagné et assisté Marie de Médicis. A. Mongez dit à

Les jardins de ce palais sont assez bien proportionnés au bâtiment. Ils sont grands et magnifiquement dessinés; leur situation sur un terrein élevé leur donne beaucoup d'avantage; mais depuis un certain tems on

ce sujet, dans son *Histoire de la reine Marguerite de Valois, première femme du roi Henri IV* (*Paris, Ruault*, 1777, in-8°), p. 327, année 1610 : « Ce n'étoit pas assez à Marguerite « de voir Marie de Médicis occuper un trône qui lui appar- « tenoit; son rang l'obligea d'assister au triomphe de sa « rivale, dont elle fut en quelque façon l'objet. Le Roi la « pria de se trouver à Saint-Denis au couronnement de « son auguste épouse; sa demande fut si pressante, si vive, « qu'elle se crut dans la nécessité d'obéir. Toute la France « vit donc la Reine Marguerite précédée à cette cérémonie « par Madame, depuis Reine d'Espagne, âgée d'environ « quatre à cinq ans. Elles étoient habillées l'une et l'autre « d'un corset de toile d'argent, d'un surcot d'hermine, « enrichi de pierreries, et d'un manteau royal de velours « violet, fourré d'hermine, bordé de deux rangs de fleurs- « de-lys d'or en broderie, et la couronne en tête. La queue « de ce manteau superbe, qu'elle donna à Saint-Sulpice, « pour en former le dais qui couvre le Saint-Sacrement « dans les grandes cérémonies, étoit portée par les Comtes « de Curson et de la Rochefoucault; elle fut appellée à son « rang par le Grand-Maître. » Notre critique anglais fait donc erreur lorsqu'il accuse Rubens d'avoir faussé l'histoire.

est moins empressé d'aller s'y promener qu'aux Tuilleries, et en conséquence on en a moins de soin. Pour moi j'en ai été enchanté, et j'y ai passé plusieurs heures.

LETTRE XIV

LE PALAIS-ROYAL. — LA GALERIE DES HOMMES ILLUSTRES DE FRANCE. — GALERIE DITE D'ÉNÉE. — LE JARDIN.

Je n'ai plus qu'un édifice public à vous décrire dans Paris. Il porte un nom pompeux et occupe un terrein fort vaste. Par cette raison je m'en étois formé une grande idée, je ne vous dirai pas qu'elle aît été parfaitement remplie. Cet édifice étoit appellé autrefois le Palais Cardinal. Le cardinal de Richelieu l'a fait bâtir, et c'est le seul bâtiment qui me reste à vous expliquer du règne tumultueux de Louis XIII. Le propriétaire l'a laissé par testament à ce roi, de qui il a passé ensuite à Louis XIV, qui l'a donné au

duc d'Orléans, en lui faisant épouser une de ses filles naturelles.

Il est situé du même côté de la rivière que le Louvre et les Thuileries. Ce bâtiment spacieux est un monument durable, sinon du goût et du jugement, au moins de la richesse et du pouvoir de ce ministre. A la vérité je ne sçais s'il est à propos de blâmer son goût à cet égard. L'édifice est extrêmement simple et sans ornement au-dehors ; mais dans un homme qui avoit des idées si profondes, il y a apparence que ç'a été un trait de politique plutôt qu'un défaut dans l'architecture. Ayant envie de bâtir un palais et non pas une maison simple, il avoit peut-être dessein, par cette simplicité de la façade, d'empêcher l'envie et les reproches de la noblesse : il y a d'autant plus lieu de se déterminer en faveur de cette supposition, que quand on examine l'intérieur on est forcé de convenir que cette simplicité du dehors est visiblement une affectation.

C'est une masse de bâtiment très-ample, et qui occupe un terrein considérable. Vous pourrez avoir quelque idée de sa grandeur, quand vous sçaurez qu'avant les augmentations considérables qu'on y a faites, toute la cour y étoit convenablement logée pendant la minorité de Louis XIV. Il consiste en plusieurs corps de logis vastes, séparés les uns des autres par des cours spatieuses. Les deux plus grandes sont dans le milieu.

Si j'accorde quelque mérite à l'architecture de la partie intérieure de ce palais, il ne faut pas supposer, mon cher ami, que j'aye dessein de vous le donner pour un palais élégant. C'est de la simplicité de l'extérieur qu'elle emprunte en grande partie le contraste qui fait qu'elle plaît. En un mot, ce bâtiment n'est pas le seul qui prouve que le bon goût qui régnoit du tems de Marie de Médicis, étoit presque éteint quand il fut bâti. On trouve bien médiocre toute la partie

qui étoit du tems du cardinal. Les appartemens y sont bas et obcurs, et on n'y voit rien de cette grandeur, qu'on auroit dû attendre d'une entreprise si couteuse. Ceux qui attribuent la disposition intérieure au même principe de modestie que l'extérieure, semblent avoir oublié les trophées navals qui sont placés d'une manière si apparente en dedans de la grande cour, pour conserver le souvenir de la place de grand amiral, dont ce cardinal étoit revêtu.

Vous avez entendu parler de la gallerie de ce palais, où l'on conserve les portraits de plusieurs personnages illustres de la France, depuis un tems fort reculé (1). J'étois surpris

(1) Cette galerie de tableaux, connue sous le nom de *Galerie des hommes illustres de France*, était située dans l'aile gauche de la seconde cour du Palais-Royal. V. l'ouvrage intitulé : *Les Portraits des hommes illustres françois, qui sont dépeints dans la galerie du Palais Cardinal de Richelieu, avec leurs principales actions, armes, devises et éloges, desseignez et gravez par les sieurs Zacharie, Heince et François Bignon... Ensemble les abrégez historiques de*

qu'on ne me la fît pas voir; sitôt que je l'eus demandé, on m'y mena. Quand j'eus jetté les yeux en courant sur une partie, j'applaudis plutôt que de blâmer, ceux qui ne pressent point les étrangers de l'aller voir. Elle a une célébrité que rien ne peut lui conserver, si ce n'est de n'être point vûe. Dès que j'eus surmonté le premier découragement, je la considérai ensuite avec plaisir. Pour y trouver la même satisfaction, il faut la regarder non comme une galerie de peinture, mais d'histoire. En effet j'y ai vu presque tous les personnages illustres qui ont décoré les annales de France, depuis Suger abbé de Saint-Denis, qui fut régent en France pendant l'absence de Louis VII, jusqu'au feu maréchal de Turenne. Les portraits sont sans doute ressemblans, puisqu'on les a copiés d'après les meilleurs originaux : mais ils sont pitoya-

leurs vies, composez par Vulson, sieur de la Colombière. Paris, H. Sara, 1650. gr. in-f°, 27 portr.

blement exécutés. J'ai eu beaucoup de plaisir à contempler le grand Châtillon. J'ai presque tremblé à l'aspect mâle de Dunois bâtard d'Orléans, qui a chassé nos compatriotes de France sous le règne de Charles VII. La Pucelle d'Orléans en armes, le grand connétable de Montmorenci, et la Trémouille, tué à l'âge de quatre-vingts ans à la bataille de Saint-Denis, m'ont rappellé, ainsi que beaucoup d'autres, des passages remarquables de l'histoire de France, à mesure que je considérois leurs portraits.

Si je vous ai parlé librement du bâtiment, tel que le cardinal de Richelieu l'a laissé, je dois lui rendre justice, dans l'état où il est maintenant. Les derniers ducs d'Orléans y ont ajouté une aîle nouvelle (1). Ça été un ouvrage du tems, mais qui paroît bien diffé-

(1) L'*aîle nouvelle* dont il s'agit ici, fut construite par ordre de Philippe, duc d'Orléans, sur les dessins de Jules Hardouin Mansard, surintendant des bâtiments du roi, et

rent du vieux. Toute l'enfilade d'appartemens de cette aîle est noble et exhaussée, et d'un goût beaucoup plus élégant que le reste du palais; et si l'autre est renommée pour les peintures qu'elle contient, celle-ci en mérite bien autant. Je n'ai encore vu nulle part une collection faite avec tant de jugement et à si grands frais. Il n'y a pas un maître de quelque réputation, dont on n'y trouve quelques morceaux. Il y en a beaucoup des plus grands maîtres; encore ne sont-ils pas des plus foibles, mais des mieux choisis de leurs ouvrages. Les appartemens sont séparés de la nouvelle gallerie, par un salon octogone d'un ouvrage exquis et d'un très-grand goût à tous égards : j'ai été charmé de trouver dans cette pièce un nombre des plus beaux tableaux de Paul Véronèse; il y a aussi quel-

de Gilles Marie Oppenord, premier architecte de ce prince, sur l'emplacement du Palais Brion, et en façade sur la rue de Richelieu.

ques Titiens d'une beauté supérieure, à mon avis. Vous serez surpris, au milieu de tant de merveilles, de m'entendre parler avec passion d'un portrait: mais il m'a fait au moins autant de plaisir qu'aucun des autres. C'est un morceau du Tintoret, qui représente Hercule II duc de Ferrare, et ses trois fils, en prières. Il y a aussi un Charles Ier avec sa femme et ses enfans, par Vandike, c'est une des plus belles pièces de cet excellent artiste. Où peut-on s'attendre jamais de rencontrer deux si excellens portraits rassemblés ensemble? Parmi les autres morceaux précieux qui sont en grand nombre dans cette sale, plusieurs ont été achetés du cabinet de notre roi Charles Ier, qui a été dispersé, vendu après sa mort, et un bon nombre qui ont trait aux sujets les plus relevés.

La nouvelle gallerie dans laquelle nous sommes entrés par le salon octogone, est pompeusement décorée de tableaux, c'est

l'histoire de l'Eneïde, de la main d'un des Coypels (1). On y voit un grand éclat de coloris et une profusion d'ornemens ; mais après les chefs-d'œuvre que nous avions vus dans les appartemens, ils font assez pauvre figure. Les François sont pleins de partialité pour les artistes de leur pays : mais le prince auroit fait bien mieux pour le peintre et pour lui, s'il eût placé ces pièces hautes en couleur dans un endroit moins éclairé. Quelques-uns des morceaux inestimables qui perdent moitié de leur beauté faute d'un jour favorable dans les appartemens, eussent été beaucoup mieux placés à une plus grande lumière et dans la plus belle partie de l'édifice.

(1) Antoine Coypel, premier peintre du roi, fils et élève de son père Noël Coypel, dit Coypel-Poussin. Les douze tableaux de cette galerie du Palais-Royal dite *d'Énée* ont été gravés d'après Ant. Coypel par Desplaces. Nic. Tardieu, B. Picart, Sim. Thomassin, Duchange, Surugue, Beauvais et Poilly (*Catalogue de la Chalcographie du Louvre, Paris*, 1860, in-8°, nos 725 à 736).

Le jardin de ce palais a été destiné pour être public, et il l'a toujours été en effet. Ce que je trouve de singulier, c'est qu'on ne l'ait pas fait plus grand; le cardinal n'étoit point gêné pour la place : il avoit pris un espace considérable de terrein vacant pour son édifice; et quand il en eut employé tout ce qu'il lui en falloit pour son plan, il a disposé du reste. Cela est étonnant; mais il y a dans le tout le même esprit d'irrégularité, le même mélange de grandeur et de petitesse. Si on vouloit pénétrer plus loin, on trouveroit peut-être la même chose dans toutes les actions de sa vie.

LETTRE XV

L'HOTEL DE SOUBISE. — LE PALAIS MAZARIN. — L'HOTEL DE SOISSONS ET LA COLONNE DE MÉDICIS. — LES HOTELS DE BOURBON, DE TOULOUSE ET D'ÉVREUX.

Si Paris est magnifique par ses édifices royaux et publics, il ne l'est pas moins par les hôtels ou palais de la noblesse, dont un grand nombre sont très-somptueux. L'hôtel de Soubise (1) mérite presque autant d'être visité que les palais du roi. La partie ancienne de cet hôtel, qui est du tems de Charles VI, est bâtie dans le goût de ce tems-là, et a vraiment un air de grandeur. Nicolo l'a décorée

(1) L'hôtel de Soubise est devenu le Palais des Archives Nationales.

de quelques bonnes peintures à fresque. La bibliothèque en est excellente et la collection des livres de M. de Thou en fait partie. Le palais Mazarin (1) est aussi propre pour ses héritiers dans son état actuel, quoique, pour ainsi dire, en ruine, qu'il l'étoit autrefois pour le cardinal dans toute sa splendeur. La différence n'est pas plus grande entre ce qu'il étoit et ce qu'il est, qu'entre lui et eux. Je ne sçais si vous avez connoissance que la collection de notre lord Pembroke a été faite en grande partie des débris de celle de Mazarin. Ses effets furent vendus en même tems que la cour de cet hôtel fut transformée en une Bourse pour la Compagnie des Indes, et on en acheta une grande partie pour ce lord. Au reste on y trouve dans le portique quelques statues et quelques bustes mutilés, deux ou trois platfonds qui étoient trop élevés pour pouvoir être dégradés : voilà tout ce

(1) Aujourd'hui Bibliothèque Nationale.

qui reste d'une collection, qui pour le goût et pour la dépense, étoit une des plus belles qu'on eût vûe en Europe entre les mains d'un particulier.

L'hôtel de Soissons, édifice bâti par Catherine de Médicis, étoit un bâtiment qui ressembloit un peu à notre monument. On l'a démoli depuis peu; il y reste encore une colonne assez élégante, dans laquelle on monte par un escalier tournant. Elle paroît avoir été destinée pour un observatoire. La princesse qui l'a fait construire avoit un goût pour l'astrologie judiciaire, qui confirme encore plus cette conjecture (1).

(1) L'hôtel de Soissons, démoli en 1749, a été remplacé par la Halle au blé, construite en 1762 par l'architecte Le Camus de Mézières. Quant à la colonne dite *de Médicis*, parce qu'elle servit d'observatoire astronomique à la reine Catherine de Médicis qui l'avait fait élever par Jean Bullant en 1572, avec cette destination, elle fut achetée par un amatenr des beaux-arts, L. Petit de Bachaumont, qui, pour la sauver d'une destruction imminente, s'en rendit acquéreur au prix de 1,800 livres et en fit don à la

L'hôtel de la duchesse de Bourbon (1), situé sur le bord de la Seine, est singulier et élégant dans son genre. Tous les avantages de sa situation contribuent à le rendre très-gracieux : il a pour lui le coup d'œil, l'eau, l'air, en un mot tout ce qu'on peut souhaiter. Il fait face aux Thuileries, et a par derrière une très-belle échapée de vûe ; avec tout cela il est mal construit. Son étendue est fort grande et sa hauteur n'est rien : car il n'a

Ville de Paris, à la seule condition qu'elle serait conservée. Une gravure du temps signée *L-C. de Carmontelle delin.* 1761. — *Houël sculpsit*, avec l'inscription *Columnâ stante quiescit* représente Petit de Bachaumont, assis dans un fauteuil Voltaire, contemplant la colonne de Médicis d'un air satisfait. Les édiles de l'époque, humiliés pour la Ville de tant de générosité, restituèrent au donateur le montant du prix d'achat et votèrent la conservation de cette colonne qui fut définitivement annexée à la Halle au blé. (V. un article très-détaillé intitulé : *La colonne de Catherine de Médicis à la Halle au blé*, par M.-A. de Barthélemy, p. 180 et suiv. du t. VI des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*).

(1) Converti de nos jours en Chambre des Députés sous le nom de Palais-Bourbon.

qu'un seul étage et un attique. Il est chargé d'ornemens au dehors, mais il règne peu de goût dans la disposition. S'il est magnifique en dedans, ce faste lui ôte de sa grandeur. Les appartemens tout nuds auroient eu beaucoup de dignité; mais la dorure et la sculpture, qui y sont prodiguées avec profusion, dégoûte un œil judicieux.

Le faux goût qui règne dans ce palais, n'est que trop commun dans les autres édifices modernes de cette espèce. Les hôtels de Toulouse et d'Evreux (1) sont grands par eux-mêmes; ce défaut les rend petits. On ne sçauroit croire combien les meubles du premier sont somptueux. Il y a dans les deux de fort bonnes peintures; on voit surtout dans le premier un Guide qui n'a presque point de

(1) De ces deux hôtels, l'un, celui de Toulouse, a été affecté au service de la Banque de France, l'autre, celui d'Évreux, est devenu le Palais de l'Élysée.

prix (1). Léonard de Vinci y a aussi un portrait de Louis XII extrêmement fini (2). Son dernier propriétaire a eu l'honneur de jouir du poste de grand amiral de France. Il a fait dans une salle basse un belle collection des portraits de ceux qui ont été honorés de la même place avant lui. Vous sçavez qu'une pareille collection, quand elle seroit mauvaise, ne peut que me plaire infiniment; mais ces portraits sont de bonnes mains, et copiés sur les meilleurs originaux. Je n'ai pu m'empêcher de soupirer à la vûe des peintures si vantées de la gallerie : ces excellens morceaux d'histoire ont été vilainement mutilés pour

(1) Ce tableau du Guide représentait l'*Enlèvement d'Hélène par Pâris*. Il a été gravé par L. Desplaces.

(2) Le docteur Maihows attribue à tort ce portrait à Léonard de Vinci. MM. Charles Blanc et Paul Mantz n'en font aucune mention dans leur *Histoire des peintres de toutes les écoles,* où ils ont catalogué l'œuvre de cet illustre peintre de l'école Florentine. Léonard de Vinci ne vint en France qu'après la mort de Louis XII, sous le règne de François Ier.

les ajuster aux panneaux. Il ne me reste plus rien à vous dire d'une maison où j'ai eu occasion de vous rapporter de pareilles preuves de mauvais goût.

FIN.

TABLE

Pages.

PRÉFACE 1

LETTRE PREMIÈRE. — L'hôtel de Cluny. — Le Palais des Thermes. — Paris à son origine 17

LETTRE II. — Des accroissements successifs de Paris à diverses époques 28

LETTRE III. — Notre-Dame. — Découverte de bas-reliefs antiques. — Le grand autel. — La statue de Saint-Christophe. — La statue équestre de Philippe-le-Bel. — Tombes et tableaux décoratifs. 54

LETTRE IV. — Notre-Dame. — Jean, duc de Bourbon. — La chapelle de Notre-Dame-de-la-Grâce. Les chevaliers du fer et de l'or. 65

LETTRE V. — La Sainte-Chapelle. — Origine et histoire de ses reliques. — Le livre d'heures de Charlemagne. — L'apothéose d'Auguste, camée antique. — De la recherche du beau idéal dans l'art 69

LETTRE VI. — L'église des Jésuites. — Le collège Louis-le-Grand. — Le noviciat des Jésuites. —

Pages.

L'abbaye et le cabinet de Sainte-Geneviève. — Digression sur les enterrements. 85

Lettre VII. — L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. — Le portail de l'église. — Tombes de la reine Frédégonde, du roi Childebert, de Casimir, roi de Pologne, de l'abbé de Furstemberg, de Saint-Germain. — Le trésor de la sacristie. — La bibliothèque. 102

Lettre VIII. — Le couvent et l'église des Célestins. — Origine et description de la chapelle d'Orléans. — Tombes du duc d'Orléans et de Valentine de Milan, de Philippe et Henri de Chabot, de Timoléon de Cossé-Brissac, etc. — Tableau d'autel de François Salviati 121

Lettre IX. — Le couvent des Jacobins Saint-Jacques. — L'église Saint-Leu, Saint-Gilles. — Tombes de la présidente de Lamoignon et d'André Blondel. — L'église du Temple. — Tombes de l'église de Saint-Gervais. — Les églises des Jésuites et de la Culture-Sainte-Catherine. — L'église Saint-Paul. — Tombes du duc de Biron, de Nicot, de Mansard, etc. — Le couvent de l'Ave-Maria. — L'abbaye de Saint-Victor. — Tombe de Santeuil. — L'église de Sainte-Pélagie. — L'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Tombes des Bignon, des d'Argenson et de Charles Lebrun. . 137

Lettre X. — Charles Lebrun et Eustache Lesueur. — L'église et le cimetière Saint-Séverin. — Le couvent des Mathurins. — L'église Saint-Benoît. — Le couvent des Carmélites. — Le Val-de-Grâce. — La Sorbonne et le tombeau du cardinal

Pages.

de Richelieu. — L'église Saint-André-des-Arcs. — Les Grands-Augustins. — Le collége des Quatre-Nations et le tombeau du cardinal Mazarin . . . 155

LETTRE XI. — Du Louvre et de ses transformations successives à diverses époques 175

LETTRE XII. — Le Palais et Jardin des Tuileries. . 196

LETTRE XIII. — Le Palais du Luxembourg. — La galerie de Rubens. — Le jardin. 204

LETTRE XIV. — Le Palais-Royal. — La galerie des hommes illustres de France. — Galerie dite d'Énée. — Le jardin. 219

LETTRE XV. — L'hôtel de Soubise. — Le Palais Mazarin. — L'hôtel de Soissons et la colonne de Médicis. — Les hôtels de Bourbon, de Toulouse et d'Évreux 229

Paris. — Typ. de Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob. — 10287.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 01980264 5